

Décembre 2009

La Turquie et l'Europe après la présidence française de l'Union européenne

Jeudi 18 décembre 2008

*Palais du Luxembourg, salle Clemenceau
15, rue de Vaugirard - 75006 Paris*

Compte-rendu



**Programme
Turquie contemporaine**



L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux. Au travers de ses études et de ses débats, l'Ifri associe dans une démarche interdisciplinaire décideurs politiques et économiques, chercheurs et experts à l'échelle internationale.

Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au coeur même du débat européen.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité des auteurs.

ISBN : 978-2-86592-641-1

© Tous droits réservés, Ifri, 2009

IFRI

27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 - France
Tél. : 33 (0)1 40 61 60 00
Fax : 33 (0)1 40 61 60 60
Courriel : ifri@ifri.org

IFRI-BRUXELLES

Rue Marie-Thérèse, 21
1000 - Bruxelles, Belgique
Tél. : 00 + (32) 2 238 51 10
Fax. : 00 + (32) 2 238 51 15
Courriel : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : Ifri.org

PROGRAMME

08 H 30 – 09 H 00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

09 H 00 – 09 H 30 OUVERTURE

MOT DE BIENVENUE DE **PIERRE FAUCHON**, SENATEUR UC, VICE-PRESIDENT DU GROUPE D'AMITIE FRANCE-TURQUIE

DOROTHEE SCHMID, CHERCHEUSE, RESPONSABLE DU PROGRAMME TURQUIE CONTEMPORAINE DE L'IFRI

MENSUR AKGUN, DIRECTEUR DU PROGRAMME POLITIQUE ETRANGERE DE TESEV

XAVIER DE VILLEPIN, SENATEUR HONORAIRE, EX-PRESIDENT DU GROUPE DE L'UNION CENTRISTE

09 H 30 – 10 H 15 PLENIERE – LES RELATIONS FRANCO-TURQUES DANS LE CONTEXTE EUROPEEN

AHMET DAVUTOĞLU, CONSEILLER SPECIAL DU PREMIER MINISTRE TURC SUR LES QUESTIONS INTERNATIONALES

10 H 15 – 10 H PAUSE

10 H 30 – 11 H 30 TABLE RONDE 1 – LE PROCESSUS D'ELARGISSEMENT DE L'UE : LE « CAS TURC »

MODERATEUR : SABIHA SENYÜCEL, TESEV, CHERCHEUSE RESPONSABLE DU PROGRAMME POLITIQUE ETRANGERE

ROBERT DEL PICCHIA, SENATEUR, GROUPE UMP, VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DES FORCES ARMEES

LA TURQUIE DANS LA VIE POLITIQUE FRANÇAISE

BERIL DEDEOĞLU, UNIVERSITE DE GALATASARAY, DOYENNE DE LA FACULTE DES RELATIONS INTERNATIONALES

L'UE DANS LE CONTEXTE POLITIQUE GLOBAL ET DANS LA POLITIQUE ETRANGERE TURQUE

NICOLAS MONCEAU, CNRS-PACTE ET IEP GRENOBLE

LES OPINIONS FRANÇAISES, EUROPEENNES ET TURQUES CONCERNANT L'ELARGISSEMENT : QUELLES FRONTIERES ET QUEL PROJET POLITIQUE EUROPEEN ?

11 H 30 – 12 H 30 DEBAT

13 H 45 – 14 H 00 REPRISE DES TRAVAUX

14 H 00 – 15 H 00 TABLE RONDE 2 – L'IMPACT DU PROCESSUS D'ADHESION SUR LA VIE POLITIQUE TURQUE

MODERATEUR : DOROTHEE SCHMID, CHERCHEUSE, RESPONSABLE DU PROGRAMME « TURQUIE CONTEMPORAINE » DE L'IFRI

HAKAN ALTINAY, DIRECTEUR DE L'ANTENNE TURQUE DE L'OPEN SOCIETY INSTITUTE

LA QUESTION DES REFORMES EN TURQUIE : QUELLE AUTONOMIE PAR RAPPORT A L'AGENDA EUROPEEN ?

RICCARDO SERRI, COMMISSION EUROPEENNE, DG ELARGISSEMENT, UNITE TURQUIE

LES EUROPEENS ET LA DYNAMIQUE POLITIQUE TURQUE DEPUIS 2007 : LE SUIVI DES CRITERES POLITIQUES DE COPENHAGUE

SEMIH IDIZ, ÉDITORIALISTE, QUOTIDIEN *MILLIYET*

LES PARTIS POLITIQUES TURCS ET L'UE

15 H 00 – 16 H 00 DEBAT

16 H 15 – 17 H 15 TABLE RONDE 3 – LA PRESIDENCE FRANÇAISE DE L'UE ET LA « QUESTION TURQUE »

MODERATEUR : DANIEL LEQUERTIER, ANCIEN AMBASSADEUR DE FRANCE EN TURQUIE

PIERRE MENAT, MINISTERE FRANÇAIS DES AFFAIRES ETRANGERES, DIRECTEUR DE LA COOPERATION EUROPEENNE

LA RELATION FRANCO-TURQUE PENDANT LA PRESIDENCE FRANÇAISE DE L'UE

MARC SEMO, *LIBERATION*, JOURNALISTE

NICOLAS SARKOZY ET LA TURQUIE : QUELLE EVOLUTION ?

OGUZ DEMIRALP, AMBASSADEUR, SECRETAIRE GENERAL AUX AFFAIRES EUROPEENNES

L'IMPACT DE LA PRESIDENCE FRANÇAISE DE L'UE SUR LE PROCESSUS D'ADHESION DE LA TURQUIE

UGUR YUCE, VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'AFFAIRES FRANCO-TURC

LES EFFETS DES RELATIONS BILATERALES SUR LA COOPERATION DANS LE MONDE DES AFFAIRES

17 H 15 – 18 H 15 DÉBAT

18 H 15 – 18 H 30 CONCLUSION DES TRAVAUX

PHILIPPE MOREAU-DEFARGES, CHERCHEUR A L'IFRI ET CODIRECTEUR
DU RAPPORT RAMSES



Le programme Turquie contemporaine de l'ifri est soutenu par Sanofi-Aventis et Groupama

OUVERTURE

Mot de bienvenue

Pierre Fauchon¹

Mesdames et messieurs, Messieurs les Ambassadeurs, veuillez prendre place. Je salue d'emblée Monsieur Davutoglu, le représentant du Premier ministre Erdogan, et je salue surtout en lui une personnalité que nous voyons agir et conduire les affaires de son pays dans des moments quelquefois difficiles. Avec, nous semble-t-il, un mélange de sagesse et d'autorité, de savoir-faire, de dignité aussi, car il sait de temps à autre dire le mot qu'il faut pour remettre les choses en place. Ce qui lui vaut une très grande estime dans les milieux qui s'intéressent spécialement à la Turquie, et dont je fais partie, puisque j'ai la chance et l'honneur d'être Vice-président du Groupe d'amitié France-Turquie du Sénat, qui est un des groupes d'amitié les plus importants. Je remplace ici mon président monsieur Jacques Blanc, retenu par la neige dans son département. Je salue aussi tout spécialement mon ancien collègue, Monsieur Xavier de Villepin, qui a été le Président de la Commission des Affaires étrangères du Sénat et reste parmi nous comme un grand témoin et un homme très compétent dans tous les domaines, spécialement les affaires étrangères, avec l'autorité qui lui est propre, à laquelle s'ajoute le charme.

Le Sénat est aujourd'hui content de recevoir un colloque consacré aux affaires turques, particulièrement aux relations entre la Turquie et l'Europe, au lendemain de ce semestre où des préoccupations de tous ordres nous ont un peu éloignés de cette question. Ce n'est d'ailleurs peut-être pas plus mal : à mon sens il était bon de laisser un peu tranquilles les affaires turques pendant cette période. Vous savez que notre assemblée est très attentive à ces affaires. Nous sommes naturellement divisés et nous sommes comme d'autres en proie au fantasme qui tourne en France autour de la question de l'adhésion et de la non-adhésion, ou encore du moment de l'adhésion, de la Turquie à l'UE. Des fantasmes alimentés par des réflexes identitaires, avec une sensibilité exacerbée qui trouve commode de se cristalliser d'une certaine façon sur le problème de la Turquie, et d'une manière qui doit vous peiner. Nous savons que cette attitude vous choque ; elle nous choque nous aussi dans notre amitié pour la Turquie et elle nous choque surtout par ce qu'elle a d'absurde, d'excessif, d'injuste, et aussi de nuisible, puisque cela trouble le vrai débat et la vraie réflexion. Cela masque aussi la réalité des problèmes, car il y en a bien sûr. L'Europe ne se construit pas sans problèmes. Mais la capacité de l'Europe à surmonter ces problèmes doit nous soutenir le moral.

¹ Sénateur UC, Vice-président du Groupe d'amitié France-Turquie

Cela nous dérange donc de constater que le débat ne peut pas être serein. Et nous avons dû déjà à plusieurs reprises, dans notre travail législatif, enrayer des processus dont les effets auraient été déplorables. Je rappelle à cet égard l'épisode de la loi sur la pénalisation de la contestation du génocide arménien ; on a voulu créer un délit, ce qui était totalement absurde. Nous avons arrêté cela au Sénat en recourant à des procédures, ce qui n'est pas particulièrement brillant. Nous avons également eu notre mot à dire sur la question du référendum obligatoire au moment de l'adhésion de la Turquie ; il s'agissait là encore d'une mesure spécifique qui avait, je dois le dire en face de vous M. l'Ambassadeur, quelque chose de plus que maladroit, de vraiment offensant. Je pense que sans trop le dire, vous l'avez effectivement ressenti comme offensant ; de notre côté, étant vos amis, nous l'avons également ressenti comme une bêtise offensante. Si j'osais, je demanderais pardon pour cette bêtise offensante, mais il arrive que les démocraties fassent des bêtises, n'est-ce pas ? Nous avons tout de même réussi à obtenir que la disposition concernée soit modifiée dans la réforme de la constitution. Nous aurions en fait souhaité que la possibilité du référendum soit à l'appréciation du Président de la République. Le traité d'adhésion fait l'objet d'une ratification législative ; le droit public français donne alors le choix, pour promulguer la loi, entre la soumettre au Parlement, se contenter d'un arrêté par le Parlement, ou le recours au référendum. Nous aurions souhaité que cette solution prévale ; il a fallu transiger. Nous avons abouti à une solution dans laquelle un référendum pourra être décidé non par le Président, mais par le Parlement, au moment où la question sera posée. À ce moment, il aura passé beaucoup d'eau sous les ponts : ce n'est évidemment pas demain que tout cela se produira.

Vous savez que nous suivons attentivement l'évolution de votre pays, la façon dont il surmonte les difficultés qui sont les siennes, et il en rencontre naturellement. Nous avons notamment admiré, nous, qui sommes des juristes, la façon dont Cour constitutionnelle turque a tranché l'affaire de l'AKP. La décision finale, qui m'a paru pleine de sagesse, a consisté à ne pas interdire le fonctionnement de ce parti, tout en lui infligeant une amende. C'était donc une sorte d'avertissement, un signe de sagesse de la part de cette haute juridiction.

Je ne serai pas plus long car ce n'est pas mon rôle d'entrer dans le fond de votre débat. Je vous dirai simplement ce que je dis à mes amis et collègues, ou dans les réunions plus ou moins polémiques auxquelles je participe. J'ai volontiers tendance à dire « Écoutez, vous regardez ce problème de l'adhésion de la Turquie dans les rétroviseurs de l'histoire. La première chose que vous voyez alors dans le rétroviseur de l'histoire, c'est le siège de Vienne et quelques autres événements historiques lointains. Je ne vous demande d'emblée pas d'être pour ou contre l'adhésion. Je vous demande simplement de considérer ce problème non pas dans le rétroviseur de l'histoire, mais en regardant devant vous, en vous projetant dans le XXI^e siècle. La question qui se pose alors est de savoir ce que sera l'Europe dans 10 ou 15 ans, dans le contexte de la mondialisation. Nous savons que les acteurs principaux du jeu international seront physiquement, économiquement, culturellement, massivement plus importants que l'Europe. C'est dans ce contexte-là qu'il faut se demander si la présence des Turcs avec nous, y compris en nombre, ne sera pas plutôt une bonne chose, si nous ne serons pas assez contents de les avoir avec nous, plutôt que les avoir perdus entre les différentes masses qui s'affrontent. Pour mettre un peu d'humour là-dedans, le jour où la Chine proposera d'établir un pacte particulier avec la Turquie, pourquoi pas ? Peut-être que vous direz tous alors, « Oh mais attention, la Turquie, c'est l'Europe ». Cela pourrait bien arriver.

Quoi qu'il en soit, je vous souhaite maintenant un bon travail. Je ne doute pas, connaissant l'Ifri et la qualité de ses travaux, que vos réflexions contribueront à améliorer notre compréhension politique de la Turquie, pour nourrir un débat mieux informé, plus raisonnable et responsable. Je vous souhaite encore une fois la bienvenue au nom du Sénat.

Dorothee Schmid²

Merci beaucoup au sénateur Fauchon d'avoir incarné la turcophilie du Sénat qui est une maison où les Turcs savent qu'ils ont beaucoup d'amis. Nous avons été accueillis très chaleureusement. Essayons maintenant d'introduire la thématique de la journée et d'expliquer pourquoi nous avons souhaité organiser cette conférence, à ce moment précis de l'année.

Nous avons voulu tenir cet événement au terme d'une Présidence française de l'Union Européenne dont les Turcs craignaient qu'elle soit un peu la présidence de tous les dangers, et qui a finalement été à mon sens une présidence sous laquelle la France et la Turquie se sont rapprochées. Et c'est ce que nous allons essayer d'expliquer tout au long de cette journée. J'invite dès maintenant Xavier de Villepin, qui est encore ici chez lui, au Sénat, à rejoindre la tribune, pour nous aider à situer un peu ces problématiques franco-turques.

Merci d'abord d'être venus si nombreux. Cela nous fait chaud au cœur de constater que, lorsque nous organisons des événements sur la Turquie en France, nous parvenons à rassembler un public très large. Beaucoup de gens s'intéressent à la Turquie en France et sont même prêts à raccourcir leur shopping de Noël pour venir ici entendre parler de choses complexes. Nous tiendrons en effet trois tables rondes sur des sujets assez denses.

Je dois maintenant introduire brièvement le partenariat que l'Ifri a établi avec TESEV pour travailler sur ces questions turques. Nous sommes en train de lancer un programme de travail sur la Turquie à l'Ifri. Depuis un peu plus d'un an, nous avons établi un partenariat extrêmement fructueux avec TESEV qu'incarne mon voisin de tribune, Mensur Akgün. La préparation de toute cette conférence, co-organisée par l'Ifri et TESEV, a donc été vraiment un exercice franco-turc. Cet aspect partenarial nous tient beaucoup à cœur pour conduire notre programme de travail à l'Ifri. Nous essayons de mener à bien autant que possible toutes nos activités en partenariat avec des institutions turques, de travailler avec la société civile turque. Et donc toute la préparation de cette journée, même si l'Ifri s'est chargé de la logistique en lien direct avec le Sénat, toute la préparation intellectuelle donc de la journée, le programme, ont été vraiment conçus en partenariat avec l'équipe de TESEV, qui est très largement représentée dans cette salle.

Quelques détails de dernière minute sur le programme : Pierre Lellouche ne pourra pas nous rejoindre ce matin parce qu'il a été retenu à l'Assemblée, ce qui nous donnera davantage de temps pour écouter Ahmet Davutoglu et lui poser quelques questions. Je dois donc le prévenir dès maintenant que nous aurons sûrement un petit débat après son propos introductif. Je crois que les Français sont curieux de l'entendre développer sa vision de la politique étrangère turque et d'exposer la manière dont il a pesé sur le tournant de la

² Chercheuse à l'Ifri, responsable du programme « Turquie contemporaine »

politique étrangère turque, qui est probablement un des éléments les plus impressionnants du bilan de ces six derniers mois. C'est bien sûr les questions diplomatiques que la France et la Turquie se sont en effet le plus rapprochées, au terme de cette présidence française.

Je laisse maintenant la parole à Mensur Akgün pour qu'il nous parle un peu de TESEV, en partant du principe que je n'ai pas besoin d'expliquer en détail au Sénat ce qu'est l'Ifri.

Mensur Akgün³

Merci beaucoup Dorothée. Je ne vais certainement pas manquer cette occasion d'expliquer ce qu'est TESEV. Merci beaucoup d'abord à monsieur le Sénateur Fauchon. Après ses commentaires, je pense que c'est un grand honneur de me trouver parmi vous aujourd'hui. Nous sommes, à TESEV, reconnaissants auprès de notre partenaire l'Ifri. J'aimerais remercier tous ceux qui sont venus, qui ont accepté notre invitation aujourd'hui.

Je vais être court et bref. Je souhaiterais faire en guise d'introduction quelques rappels sur les changements récents en Turquie. Mais avant cela j'aimerais vous présenter TESEV, car ce type de conférence constitue une excellente opportunité pour toute organisation qui cherche à être reconnue au niveau international. TESEV est un think tank turc qui a débuté son travail en 1994, une fondation indépendante, qui parfois reçoit des financements du Ministère des Affaires étrangères turc. Nous ne sommes concrètement dépendants d'aucun ministère et d'aucune autorité d'État. TESEV mène à bien plusieurs projets au sein de son programme de Politique étrangère, que je dirige. Nous travaillons régulièrement sur le sujet des relations turco-arméniennes. Nous contribuons aussi sur le Moyen-Orient, notamment sur le rôle des femmes dans les changements que connaît actuellement la région.

Tout récemment, un grand analyste turc a écrit dans la revue Survival qu'en se prononçant sur l'AKP, la Cour suprême a mis fin à des mois d'incertitude et permis d'éviter ce qui menaçait d'être la pire crise politique en Turquie depuis des générations. Il commente aussi les grandes divisions qui se font jour dans la vie politique turque en ce qui concerne la religion, et prédit de nouvelles tensions à l'avenir. Le pessimisme semble donc de règle chez les experts turcs, à l'extérieur comme à l'intérieur du pays. Le même pessimisme transparaîtra sans doute au travers des débats que nous allons avoir aujourd'hui.

Les relations entre l'Union Européenne et la Turquie, dans le cadre du processus d'adhésion, semblent en effet au point mort. Pour rester dans une note pessimiste, rappelons que seulement 8 chapitres de négociation ont été ouverts jusqu'à présent ; que la France bloque au moins 5 chapitres et que 8 chapitres ont été suspendus à cause du problème de Chypre. Dans ces conditions, les prochaines années ne devraient pas amener beaucoup de progrès et il devient de plus en plus difficile d'évaluer la véritable nature des relations Turquie — UE et des relations turco-françaises. Jusqu'à la fin des années soixante-dix, la Turquie était effectivement centrée sur ses propres problèmes, refermée sur son système et sa logique, assez nombriliste finalement.

À cette époque, l'élite turque avait peur de l'intégration européenne. Mais pendant les vingt dernières années, la Turquie s'est ouverte, sa société et sa politique se sont démocratisées,

³ TESEV, Directeur du programme Politique étrangère

pour une plus grande intégration vers le reste du monde. C'est particulièrement visible depuis quelques années : depuis deux ans, les programmes des partis politiques ont été « désécurisés », la Turquie a commencé à s'ouvrir sur son voisinage, à travailler au rapprochement des parties opposées dans certains conflits régionaux. L'élite politique au pouvoir a commencé à développer de nouvelles synergies pour affronter les problèmes les plus brûlants de la vie politique turque, alors même que le pays tente de remettre en question sa tradition d'État, assez autoritaire. Vous vous rappelez évidemment que les années quatre-vingt ont commencé en Turquie par une intervention de l'armée en politique, suivi du transfert graduel du pouvoir des militaires vers les civils. Dans les années quatre-vingt-dix, l'expérience de l'islamisme politique radical a touché la Turquie. Seul pays à la fois laïque et musulman dans le monde, la Turquie a porté au pouvoir un parti politique avec des racines islamiques clairement revendiquées. Sur un autre front, la Turquie a commencé à répondre aux exigences de la mondialisation économiques, via l'adoption de nouvelles politiques économiques plus ouvertes. Le modèle de développement économique traditionnel, autocentré, a été abandonné en faveur d'une politique orientée vers l'export et laissant un rôle plus important au marché. Les résultats de cette nouvelle orientation économique n'ont pas été parfaits, car elle a produit des déséquilibres. Néanmoins, l'expansion du commerce extérieur turc a été une véritable success story, du fait surtout de l'émergence d'une nouvelle classe moyenne industrielle au cœur de l'Anatolie. La Turquie a alors réalisé que sa population était assez hétérogène et on a assisté à l'émergence d'une société civile très dynamique. La population kurde de Turquie a commencé à exiger des droits et une reconnaissance de son identité. Les femmes, qui pensaient avoir obtenu leurs droits fondamentaux, ont commencé à demander d'être protégées contre la violence et à avoir des droits égaux à ceux des hommes sur tous les points.

Toutes ces exigences n'ont pas eu un impact démocratique immédiat sur la structure politique du pays. Le tournant critique dans ce processus de démocratisation est selon nous lié au processus de rapprochement avec l'UE. Le mouvement pour l'adhésion a cristallisé les autres dynamiques, déclenchant malheureusement dans le même temps un phénomène d'autoprotection nationaliste. La question de Chypre a aussi créé une certaine instabilité et une certaine inquiétude en Turquie, qui freine désormais le mouvement.

Les trois tables rondes que nous avons prévues aujourd'hui nous permettront d'évoquer largement toutes les inquiétudes et tous les problèmes, avec tous les angles d'approche possibles. Nous avons aujourd'hui parmi nous les plus grands journalistes, universitaires, hommes et femmes politiques de France et de Turquie. Je vais sans plus attendre leur laisser la parole. Mais avant de conclure, j'aimerais souligner la contribution de l'Open Society Institute à la réalisation de cet événement, et aussi exprimer notre reconnaissance à Turkish Airlines et au Board of Turkish Commerce. Je remercie encore également l'Ifri, en ta personne Dorothee, pour votre action et participation à l'organisation de ce colloque.

Dorothee Schmid

Avant de donner la parole à Xavier de Villepin, je dois aussi remercier les sponsors du programme « Turquie contemporaine » de l'Ifri : à ce stade de l'année Sanofi-Aventis, et Groupama dès l'année prochaine. Nous bénéficions en fait d'un petit soutien de Groupama pour organiser demain à l'Ifri un événement restreint, une rencontre entre journalistes français et turcs. Notre but est d'essayer de mettre en place une espèce de club de

socialisation des journalistes français et turcs pour discuter notamment de l'impact des médias sur la vie politique dans les deux pays.

Passons donc maintenant la parole à Xavier de Villepin, qui est encore pratiquement dans sa maison au Sénat, et qui nous a fait le grand honneur de nous rejoindre en sa qualité de grand ami de l'Ifri et de membre de son Conseil d'Administration. Nous allons lui confier la tâche délicate de nous donner sa vision de la relation franco-turque dans l'évolution des relations internationales, ce qui n'est pas forcément un sujet simple.

Xavier de Villepin⁴

Merci beaucoup Dorothée, merci beaucoup aux organisateurs, à vous-même Monsieur Akgün, pour ce que vous avez dit. Je voudrais vous dire quelques mots de l'Ifri, quelques mots du Sénat et ce que je pense du fond du sujet.

Concernant l'Ifri tout d'abord, nous sommes nombreux dans cette salle à bien connaître cette maison. Je tiens ainsi à saluer particulièrement l'ambassadeur Dufourcq, qui est également membre du Conseil d'administration de l'Ifri. Je tiens à saluer le Secrétaire Général, les ambassadeurs et vous dire combien nous sommes reconnaissants de votre présence. Je tiens aussi à dire, profondément et de tout cœur, tout le bien que je pense de Bernard Emié qui est notre ambassadeur de France en Turquie. C'est un homme pour lequel j'ai une très profonde admiration, pour son parcours, pour ce qu'il a souffert pour notre pays et ce qu'il est parvenu à réaliser dans d'autres lieux, en Turquie, ou dans son poste précédent au Liban. Merci mon cher Bernard. Vraiment, sachez que mon amitié vous est totalement acquise. Quant à l'Ifri, je tiens d'abord à excuser Thierry de Montbrial, le Directeur général de cette institution, et Dominique David, son directeur exécutif, qui n'ont pas pu venir ce matin. L'Ifri est un organisme important et qui réfléchit objectivement et à long terme sur les sujets. Et je suis très heureux, ma chère Dorothée, de l'action que vous menez sur la Turquie qui doit se développer, parce que nous avons tous ensemble et quel que soit notre rôle une obligation ; c'est faire connaître objectivement ce grand pays émergent. J'enseigne à titre personnel dans certains collèges sur un sujet qui me passionne : les grands pays émergents. J'essaie avec beaucoup d'autres et notamment beaucoup d'ambassadeurs, qui m'accompagnent dans cette réflexion, de dégager quelques pistes de réflexion sur ce qui pourrait se passer à l'avenir. Nous sommes en effet entrés dans une période de basculement où l'Occident perd du terrain au profit de nouvelles puissances émergentes, et nous devons analyser ce basculement avec objectivité. C'est toujours très difficile, parce qu'il faut de bonnes intuitions pour comprendre l'avenir. Mais c'est un sujet essentiel. Et je suis heureux que l'Ifri s'attache également à cette tâche. Parce que l'Ifri, c'est surtout un organisme de réflexion et de chercheurs et qui doit expliquer à nos compatriotes ce qui se passe dans le monde. Donc, merci à vous deux et merci de ce que vous faites pour ce sujet.

Je dois aussi dire un mot du Sénat. Le Sénat est une deuxième chambre législative qui est absolument nécessaire à la France. C'est aussi un organisme assez compliqué, où l'on se tait plus que l'on ne parle. Et chaque Sénateur, quelles que soient ses tendances politiques, détient une réflexion qu'il n'exprime pas toujours. Étant moi-même devenu honoraire depuis 2004, je garde le contact avec beaucoup de mes collègues quelle que soit leur sensibilité, et

⁴ Sénateur honoraire, Ex-Président du Groupe de l'Union centriste

que je suis frappé de voir le travail qu'ils poursuivent. Je pense particulièrement à Jacques Blanc, à Pierre Fauchon et à beaucoup de membres du Groupe d'amitié France-Turquie et à tous les administrateurs qui sont ici pour représenter ce groupe. Le sujet n'est certes pas complètement acquis, mais ce qui est d'ores et déjà acquis c'est une réflexion plus objective, et je souhaite de tout cœur que nos amis turcs répondent à notre demande de réflexion. Nous sommes ici sur un sujet de long terme, dont je ne sais pas s'il s'impose pour dix ans, quinze ans, plus ou moins. Il exige en tout cas de nous tous, parce que nous sommes des gens de bonne volonté et en particulier du Sénat, une réflexion approfondie.

Je vais maintenant vous dire ce que j'ai vécu sur ce sujet en tant qu'ancien Président de la Commission des Affaires étrangères de la Défense et des Forces armées. Je suis passé, Monsieur l'Ambassadeur, vous le savez bien, parce que nous en avons souvent parlé ensemble, par des moments difficiles, puisque j'ai eu à traiter le problème du génocide arménien dans cette enceinte. Ça a été un moment vraiment très difficile. Inutile de vous dire que je n'étais pas emporté par la passion politique : parmi les électeurs des Français de l'étranger, il n'y avait pas vraiment sur ce sujet une obstination caractérisée, mais j'ai néanmoins vécu le processus à travers mes collègues. Et je me souviens, dans une dernière ligne droite très difficile, avoir dit en séance à mes collègues qu'une loi ne peut pas qualifier l'histoire et que ce type de processus nous reviendrait comme un boomerang, parce que bien des pays dans le monde auraient finalement pu nous rendre la pareille. On voit dans la division du monde, telle qu'elle se présente aujourd'hui, combien ce sujet est important et maintenant reconnu par tous. Il n'est pas, je crois, dans la volonté des historiens et particulièrement en France d'adopter ce type de loi d'une ligne. En particulier parce qu'elle crée des problèmes diplomatiques considérables et rend les relations internationales extrêmement difficiles. Je n'ai pas été suivi. Mais j'ai toujours insisté, lors de mes très nombreux voyages en Turquie où j'ai pu rencontrer les autorités, grâce à vous Monsieur l'Ambassadeur, pour que la passion s'éloigne de ce sujet.

Que peut-on finalement souhaiter ? Je sais que vous serez nombreux ici pour être d'accord : c'est l'objectivité sur le sujet. Nous évoluons dans un monde extrêmement complexe. Le grand problème des relations internationales aujourd'hui est la crise économique que nous traversons. Toutes les économies sont frappées et le monde devient instable. La fameuse idée du découplage entre les grands pays industriels : Amérique, Europe, Japon et les pays émergents, dont fait partie aujourd'hui la Turquie, n'est plus valide : tous sont touchés y compris des pays comme la France, où il ne se passe pas une journée sans qu'on apprenne des licenciements d'une très grande importance, qui se répercuteront sur 2009 et créeront peut-être non seulement des problèmes sociaux, mais aussi des problèmes politiques. Ce qui se passe en Grèce aujourd'hui est un indicateur d'alerte et nous devons tous, quelles que soient nos opinions sur le sujet, le considérer comme tel. Je crois que nous rentrons vraiment dans une nouvelle ère, dans une période où nous subissons les conséquences politiques de la crise. 2009 sera certainement une année plus grave que prévue, parce que nous aurons des taux de croissance négatifs. La plupart des pays du monde sont désormais entrés en récession et aujourd'hui, même le premier pays émergent qu'est la Chine suscite de grandes inquiétudes.

Voilà donc l'état du monde. Alors, pour conclure, ce que je souhaite c'est que nous nous parlions non pas en langage diplomatique, mais que nous nous débattions honnêtement de la situation des uns et des autres pour une meilleure compréhension des grands enjeux actuels. C'est à travers une telle clarification sur les sujets économiques, politiques, sociaux, religieux que viendra plus de respect. Et c'est ce que je souhaite pour mon pays vis-à-vis de la Turquie.

Dorothee Schmid

Merci infiniment pour cette introduction parfaite. Peut-être est-ce d'ailleurs à cause de la récession que nous avons tellement de monde dans la salle : les Français se réfugient peut-être au Sénat. Au-delà de cette boutade, rappelons que beaucoup de problématiques très quotidiennes touchent effectivement de façon symétrique la France et la Turquie : dans les deux pays nous avons les mêmes préoccupations politiques, sociales et économiques, sur beaucoup de questions.

Nous passons maintenant au moment clé de cette ouverture en donnant la parole à Monsieur Ahmet Davutoglu. Cher Monsieur, c'est un très grand honneur pour nous de vous recevoir. Un très grand honneur certes, mais au-delà de la question strictement protocolaire, votre présence ici est pour nous d'un très grand intérêt intellectuel. Nous avons beaucoup de curiosité vis-à-vis de ce que vous allez nous dire. Pour vous présenter succinctement, rappelons que vous êtes professeur de sciences politiques, que vous êtes un penseur des relations internationales et le conseiller du Premier ministre turc sur les questions internationales, conseiller aussi du Ministre des Affaires étrangères. On peut considérer que vous êtes un peu l'architecte intellectuel du renouveau de la diplomatie turque aujourd'hui, un sujet qui intéresse beaucoup les Français, et qui intéresse spécifiquement ma maison, puisque l'Ifri est un institut d'études des relations internationales. Je signale d'ailleurs en passant que notre dernière newsletter sur la Turquie porte précisément sur la diplomatie turque. Sans plus de commentaire, je vous donne la parole car nous sommes impatients de vous écouter.

PLÉNIÈRE

Les relations franco-turques dans le contexte européen

Ahmet Davutoglu⁵

Sénateur Villepin, Madame Schmid, Professeur Akgün, tout d'abord, je voudrais vous remercier pour avoir organisé cette réunion au Sénat. Je voudrais surtout remercier le Sénateur Villepin, un homme d'État sage et avec beaucoup d'expérience et qui a été un des artisans de l'amitié franco-turque. Je crois que nous avons toujours besoin, nous aurons toujours besoin à l'avenir du soutien du Sénateur Villepin. Nous espérons qu'il aura une longue vie et que ses efforts se poursuivront très longtemps.

Statique ou dynamique

Lorsque j'ai reçu l'invitation à cette conférence, avec comme proposition d'intervention « La Turquie et l'Europe dans le contexte européen », je me suis tout d'abord demandé comment définir ce contexte européen, avant de se concentrer sur les relations franco-turques. De quel contexte européen s'agit-il, et quelle est la relation entre le contexte européen et le contexte international ? Sans comprendre le cadre international et resituer le contexte européen à l'intérieur de ce cadre international, je pense qu'il est illusoire de traiter des relations franco-turques dans le contexte européen.

La question méthodologique de base est dès lors : est-ce que ce contexte européen est statique ou dynamique ? Est-ce qu'il s'agit de quelque chose de bien structuré, ou bien de mouvant et de dynamique ? Sans répondre à cette question, il est très difficile de comprendre beaucoup d'aspects de notre sujet. Si nous partons du principe que la relation est statique, cela signifie alors que l'Europe est également statique. Nous pouvons introduire ici une différence entre une analyse en terme d'image et une analyse en terme de processus. Si on prend une photo de cette salle, je peux y voir chaque individu assis à sa propre place, mais après une heure, ces gens-là peuvent avoir changé la place. Si je base mon analyse sur la photo que j'ai prise à un moment donné, elle ne sera plus valable après une heure, puisque les gens auront changé de place.

De même, pour expliquer la relation entre la Turquie et l'Europe, nous devons d'abord admettre que le contexte européen n'est pas statique. Si l'on se base sur une photo prise à un instant T, on peut être sceptique sur l'avenir des relations entre la Turquie et la France.

⁵ Conseiller spécial du Premier ministre de Turquie sur les questions internationales

Mais les pessimistes n'enracinent pas leur jugement dans l'histoire, et on pourrait dire que toutes les difficultés sur lesquelles ils se fixent sont des difficultés du jour. Bien entendu on ne peut pas ignorer ces difficultés, mais on ne pourra développer une vision pour l'avenir qu'après avoir pris en compte cette réalité complexe.

Ce qui importe aujourd'hui, c'est de savoir quelle est notre vision à l'horizon 2015-2020, et dans quel contexte historique nous évoluons. Cette discussion a commencé en réalité dans les années soixante, lorsqu'on parlait de Communauté économique européenne et que l'on parlait d'organiser les relations entre la Turquie et la CEE. Si l'on admet que le cadre est dynamique, on doit alors s'interroger sur l'avenir de l'Europe d'abord et plus précisément sur l'avenir de l'UE dans l'Europe.

La fin d'un monde eurocentrique

Nous devons, que nous soyons Turcs ou Français, parler en tant qu'Européens. Dans l'histoire moderne, toutes les transformations internationales se sont passées en Europe, ou bien ont été accélérées par des événements intervenus en Europe. Pour la Turquie, le Traité de Westphalie, au XVII^e siècle, compte beaucoup ; au siècle suivant, les nations européennes se sont restructurées. Il y a eu ensuite le Congrès de Vienne, le début des empires coloniaux français et anglais, et tout cela a affecté le monde entier. Ensuite, la Première Guerre mondiale, qui s'est encore une fois déroulée en Europe, a affecté toutes les autres régions du monde. Elle a marqué la fin des structures impériales traditionnelles. La Deuxième Guerre mondiale, encore en Europe, a de nouveau tout bouleversé. Pendant longtemps, l'environnement international était donc dynamique, mais eurocentrique. L'Europe a préparé une réponse aux puissances de la Guerre froide qu'étaient l'Union soviétique et les États-Unis ; cette réponse, la création de l'Europe communautaire, était la bonne. Mais, au départ, le défi était très grand : il ne s'agissait rien moins que de transformer des États en une puissance continentale.

À l'avenir nous devons tous admettre, que nous soyons Turcs, Grecs, Français ou Anglais, que le monde de demain ne sera plus eurocentrique. Les événements signifiants se produiront partout, du fait de la mondialisation. La modernité a été un artifice européen, mais la mondialisation va ramener toutes les forces non européennes dans l'arène. Si l'on conserve une vision uniquement européenne, on ne peut donc pas répondre de manière appropriée au défi de la globalité posé par la mondialisation. Ceci est vrai dans le domaine intellectuel, économique, mais aussi politique et stratégique.

Je vais essayer de vous expliquer pourquoi nous devrions adopter une nouvelle approche, en partant de mon expérience personnelle, et dans une perspective culturelle. J'ai été invité dans les années 1990 à enseigner en Malaisie. Lorsque je suis entré dans la salle de classe, j'avais le sentiment d'entrer à l'ONU : il y avait des étudiants d'une vingtaine de pays différents, des Malaisiens, des Indiens, des Chinois, des Africains, etc. Or le livre que j'avais apporté de mon université en Turquie comme base traditionnelle de notre enseignement, c'était l'histoire culturelle européenne. Ça commençait avec la Grèce, l'Empire Romain, ça continuait avec la Renaissance et ainsi de suite jusqu'à nos jours. Et je me suis alors rendu compte du choc que constituait notre approche, notre histoire et ce que nous appelons l'histoire universelle, dans ce contexte particulier. Si j'enseigne l'histoire vue de mon côté ou vue de l'Europe à un Indien ou à un Chinois, ça ne veut plus rien dire. Les traditions indiennes, les traditions chinoises, sont antérieures de plus d'un millier d'années à la tradition grecque.

Comment pouvons-nous intégrer tout cela et garder en même temps notre identité d'Européens ? On a parlé de la montée de la puissance économique indienne ou chinoise et des nouvelles forces stratégiques. Comment répondre à ces défis ? C'est pourquoi il est important de se rappeler que l'environnement international est dynamique. Le contexte européen est également dynamique. Nous avons déjà connu la Communauté du charbon et de l'acier, la Communauté économique européenne, maintenant l'Union européenne. Qu'est-ce que nous aurons en 2015 et 2020 ? Quel sera notre contexte de travail à ce moment-là, puisque tout bouge très rapidement ?

L'Europe entre repli et puissance mondiale

La candidature de la Turquie à l'UE est une pièce essentielle de ce puzzle. Si la situation est dynamique, notre méthodologie pour analyser la situation doit être également dynamique. Nous devons produire une analyse en termes de processus, établir un lien entre le passé, aujourd'hui et l'avenir. Il faut que nous ayons une vision de l'Europe et, dans cette vision, la relation franco-turque tiendra une place très particulière. Je vais essayer de vous expliquer pourquoi.

En cette année 2008, nous avons connu plusieurs crises internationales, dont deux très importantes pendant la Présidence française. La première était une crise politique dans le Caucase, qui a commencé comme une crise entre la Géorgie et l'Ossétie, avant de se transformer en quelques jours en une crise russo-géorgienne, et cela aurait pu déboucher sur une crise russo-américaine s'il n'y avait pas eu de réponse satisfaisante. Ceci illustre bien la fragilité du système international. Nous nous sommes donc rendus à Moscou, Tbilissi et Bakou ; notre président est allé voir tout le monde. Nous avons en effet très clairement conscience qu'une crise incontrôlée dans le Caucase pouvait provoquer une crise dans le Bosphore, puis une crise en Europe ; elle pouvait entraîner en deux semaines un problème entre la Turquie et l'UE, puis peut-être des tensions entre la Russie et les États-Unis. Pour toutes ces raisons nous avons réagi immédiatement. De tels types de crise qui ne seraient pas contenus dans cette région pourraient créer à l'avenir des tensions d'envergure mondiale. Le système international actuel n'a pas de mécanisme propre pour répondre à ça.

La deuxième crise était la crise financière. La crise des institutions financières est devenue en très peu de temps une crise économique. Il ne s'agit plus seulement maintenant d'une crise économique, mais cela pourrait bien tourner en crise sociale. Voyez ce qui se passe aujourd'hui en Grèce. Ce n'est pas un phénomène isolé, cela pourrait très bien devenir un phénomène européen et se répandre partout. Comment allons-nous traiter ce problème ? Quelle est la réponse européenne à cela ? Si on laisse côté la question de l'adhésion turque, l'Europe a ici deux options. La première option consiste à adapter l'Europe à la mondialisation, en faisant en sorte que l'UE devienne un acteur mondial à l'horizon 2015 - 2020. Si l'on choisit cette vision, il faut accepter de répondre à un certain nombre de défis. Il revient naturellement aux populations et aux autorités européennes d'en décider. Mais ce choix, aura évidemment des conséquences. La seconde option consiste à se dire que l'Europe a été forte pendant des siècles et des siècles, et qu'elle peut maintenant se reposer un peu ; elle peut se reposer et fermer la porte aux mouvements migratoires. Avec un dynamisme économique faible, on en vient à fermer la porte aux régions environnantes : ce serait une forme de réaction protectionniste. Dans ce cas, l'Europe renonce à être un acteur international de poids dans dix ou vingt ans. Sa part va décroître dans la vie économique,

l'impact de la culture européenne pourrait bien aussi décroître, ainsi que le pouvoir stratégique de l'Europe.

Je ne vois pas de troisième option. Donc soit on accepte les défis et les challenges du monde nouveau, soit on se replie sur soi et on accepte que l'Europe ne soit plus un joueur mondial. Certains pays européens pourraient préférer le repli sur la vieille Europe continentale. Mais la performance de la Présidence française de l'UE au cours des six derniers mois a montré que ce n'est pas la préférence de la France. La France doit décider quelle Europe elle souhaite promouvoir. Au cours des six derniers mois, les Français ont montré leur préférence pour la première vision, parce que le Président Sarkozy veut être actif partout, y compris dans le Caucase. Il s'est rendu en Syrie le même jour que notre Premier Ministre pour parler des questions du Proche-Orient. La France a été très active également sur les questions africaines, et essayé d'établir une Union pour la Méditerranée. Toutes ces mesures montrent que la France privilégie une Europe puissance mondiale et pas une Europe continentale. Quelles sont les conditions de cette puissance mondiale ? Quelles sont les conditions et les conséquences d'un tel choix ?

Assumer la puissance

On peut recenser trois conditions, qui sont en même temps les conséquences de ce choix. La première, c'est l'extension stratégique : la zone d'activité stratégique de l'Europe va s'étendre à des zones voisines, jusqu'à l'Eurasie. C'est exactement ce qu'a commencé d'expérimenter le Président Sarkozy durant la PFUE. L'Europe doit alors se doter d'une vraie politique internationale et assumer des choix stratégiques. Comment le faire, et avec quels moyens ? Comment le projet de l'Union pour la Méditerranée, par exemple, pourrait-il être couronné de succès ?

La deuxième condition de la puissance, c'est le dynamisme économique. On ne peut pas se permettre d'être en récession ou dans une phase de simple bien-être économique sans dynamisme. L'Europe doit afficher un nouveau dynamisme économique, une croissance de la production et de la consommation en même temps. Une économie dynamique suppose également une démographie dynamique. Disons que l'on peut établir un lien entre l'immigration et la croissance économique. Sans migrations à l'échelle de l'Histoire, sans l'émigration européenne vers l'Amérique par exemple, il n'y aurait pas eu de puissance économique américaine. Sans émigration d'Europe en Asie ou en Australie, il n'y aurait pas eu non plus de puissance économique australienne. Donc, le dynamisme démographique est parallèle au dynamisme économique. C'est un grand défi.

Si vous acceptez ce défi, la troisième condition est la suivante : c'est le multiculturalisme. Qu'on aime cela ou non, il faudra bien accepter de vivre dans un environnement multiculturel. Ceci reste valable, que la Turquie devienne membre de l'UE ou non. J'étais à Vienne et à Stockholm le mois dernier. Ni l'Autriche ni la Suède n'ont eu d'histoire coloniale comme l'Angleterre ou la France. Mais à Vienne et à Stockholm, j'ai vu des Indiens, des restaurants indiens, des restaurants chinois, des Africains qui marchaient dans la rue. Voyez... Le multiculturalisme est incontournable.

Tous ces défis seront donc posés et il faudra les surmonter. Est-ce que nous pourrons, nous Européens, répondre à ces défis avec ou sans la Turquie ou bien est-ce que les Turcs pourront répondre à ces défis de la modernité mondiale avec ou sans l'Europe ? Je pense que l'Europe peut répondre à ces défis avec la Turquie bien mieux et de manière beaucoup

plus efficace que sans la Turquie. Et la Turquie peut elle aussi mieux répondre à ces challenges mondiaux, à ces défis mondiaux de concert avec l'Europe, avec beaucoup plus de confiance, de dynamisme et d'efficacité que sans l'Europe.

En ce qui concerne l'avenir européen, on peut esquisser deux scénarios. Soit l'Europe intègre les zones voisines comme la Méditerranée, l'Afrique du Nord, le Moyen Orient, le Caucase. Soit elle essaye de construire une muraille de Chine plus ou moins invisible autour du territoire européen tel qu'il existe à l'heure actuelle. Pourquoi les Chinois ont-ils construit la muraille de Chine ? Pour protéger le monde civilisé chinois contre les tribus d'Asie centrale. Or, mille ans plus tard, les dynasties chinoises ont quand même péri. Le mur n'a rien résolu, si j'ose dire. Le protectionnisme, les murs, ne sont pas une option valable. Ici, encore une fois, la position de la France est très importante. La France qui a lancé l'Union pour la Méditerranée ne peut pas préférer la seconde option. Si la France veut faire fonctionner l'Union pour la Méditerranée, si elle veut être active au Darfour, au Moyen-Orient, l'Europe ne doit pas être entourée d'un mur. Si l'on exclut l'option du mur, on doit avoir une stratégie dynamique et non pas statique.

Ce que partagent la France et la Turquie

Dans un contexte européen dynamique, les relations entre la Turquie et la France sont certainement celles qui ont le plus de sens pour accélérer, dans une complémentarité, le processus d'adaptation à la dynamique mondiale. J'ai travaillé avec monsieur l'Ambassadeur Emié ou avec des diplomates français pour ce faire et je peux témoigner des réactions qu'ils ont eues face à toutes ces problématiques ; ce sont pratiquement les mêmes que les nôtres. Donc, il nous arrive d'avoir la même attitude. Nous partageons finalement le même caractère, les mêmes réponses, les mêmes envies, ce qui nous pose d'ailleurs parfois des problèmes.

Il faut donc penser à développer un nouveau paradigme des relations franco-turques. Quelles sont les caractéristiques communes de la France et de la Turquie ? Quel peut être l'avenir des relations franco-turques dans une Europe dynamique ?

Voilà un sujet très intéressant et qui va beaucoup plus loin que la géographie. La France n'est pas seulement un pays méditerranéen ; c'est un pays atlantique, un pays centre européen qui s'étend même en Afrique. De même la Turquie n'appartient pas à une seule région géographique. Ce n'est pas seulement un pays du Moyen-Orient ; c'est aussi un pays du Caucase et bien entendu un pays européen. Ce caractère multidimensionnel, à la différence d'autres pays d'Europe, nous le partageons avec la France.

Le contexte historique joue aussi un rôle. On trouve deux catégories de pays en Europe : ceux qui ont une extension naturelle à l'extérieur de l'Europe au sens culturel et économique ; et ceux qui sont plus eurocentriques, ou eurocentrés. Cinq pays ont selon moi une extension hors Europe. La France d'abord, du fait de ses anciennes colonies, de l'efficacité de la culture française, de l'influence de la vie intellectuelle française, la France a des extensions naturelles en Afrique, mais pas seulement en Afrique, même en Turquie. Je mentionnerais ensuite la Grande-Bretagne, avec ses connexions transatlantiques et le Commonwealth ; l'Allemagne avec l'Europe centrale et l'Europe de l'Est ; et enfin l'Espagne et une partie du Portugal, avec l'Amérique Latine. Par l'intermédiaire de pays et de leurs « extensions », l'Europe a des zones d'influence naturelles. L'élargissement a été de pair avec l'influence grandissante de l'Allemagne sur l'Europe Centrale et Orientale. L'Allemagne

a pu ainsi intégrer ses propres extensions naturelles dans l'UE. La position française est importante également, avec les efforts français pour faire traiter au niveau européen les rivages méditerranéens.

Venons-en à la Turquie. À l'exception des cinq pays en Europe que je viens de citer, le seul pays, en Europe, avec des extensions hors d'Europe, est la Turquie, qui s'étend vers les Balkans, vers l'Asie centrale, le Moyen-Orient et le Caucase. Dans les années à venir, la Bosnie et l'Arménie peuvent peut-être entrer dans l'UE. Mais il y a plus d'Albanais qui vivent en Turquie qu'en Albanie, plus de Bosniaques qui vivent en Turquie qu'en Bosnie, plus de Tchétchènes qui vivent en Turquie qu'en Tchétchénie. Il y a plus de Kurdes en Turquie qu'en Irak. C'est cela que j'appelle les extensions naturelles. La question critique est désormais de savoir si ces extensions naturelles, qui peuvent matérialiser l'influence de la Turquie, sont un atout ou un handicap pour l'Europe. Ça a été la grande question avant le sommet européen de 2004 qui devait décider de l'ouverture des négociations d'adhésion.

Ceci m'amène à quelques commentaires sur la politique extérieure turque. Nous considérons en effet que ces extensions hors Europe constituent un grand atout pour une Europe qui doit répondre aux défis de la mondialisation. La Turquie est à l'heure actuelle en paix avec ses voisins. Et la politique étrangère de la Turquie potentialise l'influence turque comme un atout pour l'Europe.

La Turquie et la France partagent une autre caractéristique commune : ce sont des pays en transformation constante. Nous avons traversé des processus de transformation similaires, par exemple pour transformer nos structures impériales anciennes en une structure d'État moderne : rappelons-nous la transformation de l'État français du XVI^e et du XVII^e siècle en un empire similaire à l'Empire ottoman, ou la lente transformation de la Turquie suivant le modèle de modernisation et les idéaux français.

Lignes de développement pour la relation franco-turque

La Turquie et la France peuvent donc maintenant travailler ensemble pour répondre aux mutations du système international. En conclusion, je voudrais être très concret : quel sera notre contexte d'action en 2050, après tous ces processus de mondialisation ? Quel sera l'état du monde, mais surtout l'état de l'UE à ce moment-là ? Où en sera la France ? Quelle sera la position de la France en Europe et la position de la Turquie ? Si l'on se fonde sur l'histoire passée, on voit qu'il nous faudra tout d'abord développer une vision commune de l'ordre international et de la construction européenne ; il faudra que nous nous connaissions mieux, dans le détail, pour mieux nous comprendre. Que les hommes politiques français comprennent les atouts de la Turquie et vice-versa. Nous aurons besoin les uns des autres, il nous faudra évaluer positivement la réalité et les difficultés qu'elle pose, il nous faudra souffrir et être réalistes. Il faudra développer une vision. Pour ce faire, il nous faudra du courage, et bien comprendre les perspectives de transformations à long terme des systèmes internationaux.

Les relations franco-turques sont comme une table reposant sur trois pieds. Il y a d'abord les relations bilatérales, et nous n'avons pas de conflit d'intérêt dans nos relations bilatérales. Rappelons en passant que notre volume d'échanges commerciaux est à peu près de 13 milliards de dollars et pourrait monter avec quelques efforts jusqu'à 25 milliards. Le deuxième pied, ce sont nos relations avec l'UE ; le troisième, notre coopération à intensifier sur des dossiers régionaux comme le Caucase et le Moyen-Orient. Pour potentialiser cela, la

France doit comprendre qu'il serait plus efficace d'entretenir de bonnes relations bilatérales avec la Turquie.

Ce que nous tentons désormais de faire, c'est de stimuler les relations franco-turques sur ces trois canaux différents. Nous devons envisager la relation franco-turque dans le contexte dynamique de l'UE et la réinterpréter également dans la perspective d'un ordre international plus vaste. Si l'on élargit la focale, il y a donc beaucoup d'opportunités pour travailler positivement à l'intensification de la relation entre la France et la Turquie. Je suis optimiste concernant la possibilité d'établir un nouveau paradigme des relations franco-turques qui nous permettra de travailler ensemble à la réforme de l'UE, et aussi de transformer l'ordre politique mondial. Je vous remercie de votre attention.

Débat

Dorothee Schmid

Merci beaucoup pour ce discours très brillant et articulé et passons maintenant au débat. Je souhaiterais évidemment qu'il n'y ait pas que des Turcs à poser des questions à M. Davutoglu...

Hakan Altinay⁶

Merci beaucoup Professeur Davutoglu. C'est toujours un plaisir de vous écouter et l'on apprend toujours en vous écoutant. En revanche je n'ai pas entendu de votre bouche de référence aux valeurs. Vous avez parlé d'intérêts, de projets stratégiques et de projection de puissance. Si j'étais français et dans cette salle aujourd'hui, je me demanderais tout simplement si la Turquie peut se permettre de rejeter l'option européenne. Vous avez parlé d'un nouvel ordre international. Les Européens ont des réactions logiques : ils veulent un nouvel ordre mondial multilatéral ; ils ont signé des traités pour avoir une cour pénale internationale, poussé l'agenda de Kyoto sur le changement climatique. La Turquie n'est pas partie à ces accords. Comment définir les valeurs turques et que nous suggèrent-elles en ce qui concerne tous ces sujets ?

Ahmet Davutoglu

Merci de m'avoir posé ces questions, qui n'entraient effectivement pas dans ma présentation sur la transformation de la Turquie à long terme. Il est intéressant de comprendre pourquoi la Turquie et l'UE se posent mutuellement problème. La Turquie fait bien partie de l'Europe et pas de la Chine. L'Europe fait partie de notre histoire et de nos projets d'avenir. La

⁶ Directeur du bureau turc de l'Open Society Institute

modernisation de la Turquie a été menée en parallèle avec les développements qui se sont produits en Europe. Je pense d'abord à la grande transformation du système ottoman. Nous avons eu les Tanzimat après les guerres napoléoniennes, fondé la République après la Première Guerre Mondiale. Après la Deuxième Guerre Mondiale, toujours en parallèle avec les développements européens, nous avons évolué en Turquie vers une démocratie multi-partis. Après la Guerre Froide, nous avons suivi l'unification européenne avec beaucoup d'attention, en lien avec le processus de démocratisation et de modernisation de la Turquie, et son adaptation au nouvel ordre international. Toutes les réformes et les développements importants dans notre système sont donc advenus parallèlement à l'histoire européenne. Nous faisons ainsi partie de l'histoire européenne, nous avons des caractéristiques européennes.

Encore une fois, si l'on se penche sur la politique étrangère turque depuis le début des années 2000, il reste certes des difficultés, mais si on analyse la contribution turque à la stabilité et à l'ordre dans notre région, au Moyen-Orient, dans les Balkans, dans le Caucase en particulier, et la place de la Turquie dans le système international, on constate un véritable changement dans notre méthode et dans notre approche. Nous avons un rôle diplomatique très important. Il y a dix ans, il y avait un véritable mur entre la Turquie et le Moyen-Orient. Pendant la Guerre froide, un mur entre la Turquie et le Caucase. Désormais la Turquie est partout. Quel est notre but en étant présents partout, sur la question libanaise, sur la question palestinienne, dans les négociations israélo-palestiniennes ? La stabilité de la Turquie suppose que nous nous intéressions à la stabilité de nos voisins ; nous sommes dans une région sensible. Lorsqu'il se produit un vide politique, il faut maintenir des interactions sur le plan économique, énergétique, et organiser des rencontres avec une vision géopolitique. C'est grâce à ce type d'efforts que nous pourrions contribuer à la construction d'un nouvel ordre international.

C'est pour cela que nous avons obtenu tant de votes lors des élections au Conseil de Sécurité : nous avons eu 153 votes en notre faveur, ce qui signifie que nous avons eu des soutiens en provenance de toutes les régions du monde. Comment avons-nous obtenu ces soutiens ? Nous avons tenu un sommet important à Istanbul, l'année dernière, qui a réuni 50 pays, et pas simplement des voisins de la Turquie. Il y avait des pays africains, des pays des Caraïbes qui sont devenus observateurs à l'Union africaine, des pays de la Ligue Arabe. Le PNUD a eu un Directeur général turc. La Turquie a aussi été à la tête de l'ISAF en Afghanistan pendant deux ans. Tous ces efforts sont destinés à montrer que nous sommes un pays producteur de stabilité. Si nous rejoignons l'Europe, ces atouts ne seront pas seulement turcs, mais européens : les réussites seront mutualisées.

Dorothee Schmid

J'ai un point à soulever. Est-ce que la stabilité est une valeur en tant que telle ?

De la salle

Si j'étais un nationaliste turc, qu'est-ce qui me prouverait que la Turquie n'a pas intérêt à se préserver comme pouvoir indépendant ? Le monde fonctionnerait peut-être mieux avec plusieurs pôles stratégiques.

De la salle

Je pense que le problème de la Turquie en France est qu'elle cristallise un certain nombre de peurs. Nous sommes dans une période de l'histoire, vous l'avez dit, compliquée et difficile, et les gens ont peur. La Turquie cristallise toutes ces peurs, en particulier sur le plan de la religion, je crois qu'il faut le dire. Il faudrait que vous nous disiez un peu comment vous voyez les choses sur ce point et nous éclairer sur l'image que projette la Turquie aujourd'hui, nous expliquer les signaux politiques parfois un peu confus que nous envoie le gouvernement turc. Vu de l'extérieur, et en particulier en France, sous un prisme très particulier, la relation des Turcs avec la religion est quelque chose de très spécial. Nous voudrions vous entendre sur cette question qui est fondamentale.

Même si la politique étrangère turque change et qu'effectivement cela contribue à modifier une certaine vision qu'on a de la Turquie, je crains aujourd'hui que le problème turc ne soit un problème de politique intérieure en France et pas une question de politique étrangère. Nous devons réfléchir en commun à cette question.

Ahmet Davutoglu

Je dois répondre rapidement, ce qui est très difficile sur une telle question. Mais je vais souligner quelques points essentiels et nous pourrions peut-être poursuivre cette discussion à l'extérieur. Pour revenir sur votre première question concernant les valeurs, je veux dire que les valeurs de la culture européenne et la contribution stratégique vont de pair. La Turquie et l'Europe ne peuvent pas être des puissances alternatives et concurrentes. Nous devons travailler ensemble, avec la même structure de valeurs, la liberté de pensée, la liberté de religion, des choix compatibles avec la mondialisation. C'est ainsi que la Turquie et l'Europe pourront jouer ensemble un rôle stratégique. Sans cela, ni la Turquie ni l'Europe ne pourront devenir des puissances stratégiques à l'avenir. Ensuite la valeur religieuse est l'élément de soft power le plus important de la Turquie. Il faut que ces valeurs religieuses soient compatibles avec les valeurs de l'UE. Des élections se tiendront l'an prochain dans des pays tels que l'Irak, l'Iran, la Palestine. Il faut faire en sorte que ce soient des élections justes tout en respectant les valeurs européennes. Il faut respecter le critère de base de la démocratie. L'Europe et la Turquie partagent de fortes valeurs intérieures, reposant sur nos expériences culturelles communes.

TABLE RONDE I

LE PROCESSUS D'ÉLARGISSEMENT DE L'UE : LE CAS TURC

Sabiha Senyuçel⁷

Étant donné que le Sénateur doit nous quitter rapidement, je ne vais pas faire d'introduction et lui donner directement la parole.

La Turquie dans la vie politique française

Robert Del Picchia⁸

On m'a proposé de traiter un thème qui devrait me fâcher avec tous les partis politiques, et pas seulement le mien : la Turquie dans la vie politique française. Alors que la Grèce, et dans une moindre mesure l'Allemagne, se sont longtemps montrées réticentes à l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Turquie, c'est en effet désormais la France qui est présentée comme le principal opposant à l'entrée de ce pays dans l'UE. Il est vrai que cette adhésion suscite depuis quelques années des discussions passionnées dans notre pays. Le sujet a assez occupé une part non négligeable des débats au moment du référendum, vous vous en souvenez, sur le projet de Traité constitutionnel de 2005, ou même à l'occasion des élections présidentielles de 2007, où chacun des candidats a été amené à préciser sa position sur la question.

L'intensité des débats en France autour de la candidature de la Turquie à l'UE peut sembler d'autant plus surprenante que les deux pays entretiennent des liens à la fois anciens et forts, comme en témoigne le traité d'alliance conclu dès 1536 entre François 1^{er} et Soliman le Magnifique. C'est donc une longue histoire. Les bases de la République kémaliste sont, en bonne partie, inspirée du modèle républicain français.

Pourtant, mes chers amis, force est de constater que l'adhésion de la Turquie à l'UE divise profondément les partis politiques en France. Cette question a parfois été instrumentalisée à des fins électoralistes, disons-le, par certains partis. Il convient de souligner que la

⁷ Chercheuse à TESEV, programme Politique étrangère

⁸ Sénateur UMP, Vice-président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, et du Groupe d'amitié France-Turquie

candidature turque pose un défi d'une nouvelle ampleur à l'UE et s'inscrit dans le cadre d'une réflexion, disons plus globale, sur l'avenir de l'Europe, dont le débat français se fait largement écho d'ailleurs.

La Turquie et l'UE : une question tardive

Lorsqu'on évoque la Turquie dans la vie politique française deux constats s'imposent. Le premier constat, c'est que le débat public sur la question de l'adhésion de la Turquie a émergé en France tardivement. Pendant longtemps, son adhésion éventuelle n'a pas suscité de réels débats. Cette question était principalement l'apanage de la diplomatie française.

À titre indicatif, je rappelle brièvement que la Turquie a déposé une demande d'association auprès des Communautés Européennes dès 1959, et que l'Accord d'association signé en 1963 inclut, contrairement aux accords avec le Maroc et la Tunisie, la perspective de l'adhésion, cela a toujours été clair. Toutefois, on se rappellera que la Turquie ne dépose formellement sa candidature qu'en 1987. Après cette date, l'UE a admis la vocation européenne de la Turquie et l'objectif d'adhésion à deux reprises : au moment de la signature de l'Union douanière en 1995 et à l'occasion du Conseil Européen de Luxembourg en décembre 1997.

En fin de compte, les débats politiques n'ont véritablement pris de l'ampleur qu'à partir de 1999, date à laquelle le Conseil d'Helsinki a accordé à la Turquie le statut de candidat. Mais c'est sans doute davantage le Conseil Européen de Copenhague, vous vous en souvenez, en 2002 qui, en concluant à la possibilité d'ouvrir les négociations dès 2004, si des progrès suffisants avaient été réalisés dans l'intervalle bien sûr, a révélé l'urgence d'un débat public sur cette question. À cet égard, les propos sur le caractère non-européen de la Turquie tenus en 2002 par l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing qui était alors, je vous le rappelle, Président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, ont probablement marqué un tournant dans l'intensité des échanges en France sur cette question. Tout commence donc en 2002.

Un clivage politique atypique

J'en viens maintenant à mon deuxième constat : si l'adhésion de la Turquie divise profondément la classe politique française, il convient d'observer que, l'opposition entre les partisans de l'entrée de la Turquie dans l'UE et ceux qui la rejettent, ne recouvre pas le clivage traditionnel, droite – gauche, qui prime généralement dans la vie politique française. Prenons l'exemple des deux grands partis : l'Union pour un mouvement populaire, l'UMP, parti majoritaire actuellement et le Parti socialiste, le PS. L'UMP s'est prononcé contre l'entrée de la Turquie dans l'UE suite à une décision de son bureau politique en avril 2004, à contre-pied de la position alors défendue par Jacques Chirac, Président de la République, en exercice, et qui était pourtant issu de cette même formation. Quant au Parti socialiste, il n'a pas véritablement adopté de ligne officielle, le bureau national du parti s'est seulement déclaré en octobre 2004 favorable à l'ouverture des négociations d'adhésion, sans préjuger de leur résultat. Il est pourtant clair que des dissensions se font jour au sein de ce Parti socialiste, entre ceux qui sont favorables à l'adhésion, à l'image de Michel Rocard, et des personnalités telles que Laurent Fabius ou même Robert Badinter qui ne cachent pas leur hostilité à celle-ci.

Ces désaccords au sein des principaux partis ne sont pas sans rappeler les oppositions qui se dessinent au sein de ces mêmes formations sur l'avenir de l'Europe. On peut alors se demander si le fait que l'UMP et le Parti socialiste n'aient pas clairement défini leur vision de l'Europe n'est pas pour partie à l'origine des tensions actuelles autour de l'adhésion de la Turquie. Pour être séduisante, cette explication ne saurait toutefois nous satisfaire pleinement. Comment, en effet justifier, que des personnalités qui ont une vision diamétralement opposée de l'Europe, je pense par exemple, donc, à un homme tel que Valéry Giscard d'Estaing, qui est un fervent défenseur du projet de Traité constitutionnel, et un souverainiste comme Philippe de Villiers, qui a fait campagne, lui, contre le Traité, puissent se rejoindre sur la question de l'adhésion de la Turquie ? C'est d'ailleurs le seul point sur lequel ils tombent d'accord.

C'est donc bien que la candidature turque fait naître des clivages différents de ceux qui existaient jusqu'à aujourd'hui, y compris en matière européenne. Tout au plus est-on en mesure de retrouver dans les arguments avancés par les différents partis à l'encontre de l'adhésion turque certains des thèmes sur lesquels se fonde l'opposition traditionnelle droite – gauche. C'est ainsi que les partis d'extrême droite mettent particulièrement en avant l'incompatibilité entre l'islam et l'Europe et le risque d'islamisation potentielle de l'Occident. Les partis situés à droite de l'échiquier politique se réfèrent davantage à la défense de l'identité européenne et au risque de dilution de l'Europe. Le Parti socialiste comme les partis d'extrême gauche invoquent de leur côté, majoritairement, les atteintes portées aux droits de l'homme et à la démocratie en Turquie, qui sont jugées contraires aux valeurs européennes.

L'opinion française, l'électorat et l'adhésion

Au-delà des arguments avancés par les partis politiques, il convient de s'interroger sur la position de l'opinion publique française concernant l'entrée de la Turquie dans l'UE. Un sondage Eurobaromètre publié en juillet dernier révèle que 71 % des Français seraient opposés à son adhésion et que seulement 19 % y seraient favorables.

Je me garderais bien évidemment d'affirmer les raisons qui permettent d'expliquer de tels chiffres. Je me demande cependant s'il n'existe pas une réticence plus générale des opinions publiques européennes à voir l'Union intégrer de nouveaux membres depuis l'élargissement de 2004, que ce soit la Turquie ou d'autre pays. Ce phénomène est sans doute lié au fait que lorsque la décision de principe concernant ce grand élargissement prise en 1993 n'a été ni entourée d'un large débat, ni même clairement assumée devant les opinions publiques. Lorsque, des années plus tard, les citoyens ont commencé à prendre conscience que le processus d'élargissement était en cours, la réponse à leurs interrogations a été que la décision était prise depuis longtemps et qu'il n'était plus temps d'en débattre. Qu'en est-il résulté ? Un sentiment de fait accompli et de sous-information naturellement propices aux fantasmes les plus consternants.

Cette situation explique sans doute à la fois l'importance qu'a prise le débat sur la Turquie en France et le caractère extravagant de certaines craintes qui entourent l'éventuelle entrée de ce pays dans l'UE. Un certain nombre de nos concitoyens craignent par exemple que l'élargissement à la Turquie ne conduise à une immigration massive des Turcs en Europe. Tout le monde se souvient, mes chers collègues, de l'exemple malheureux du plombier polonais et des débats autour de la libre circulation des travailleurs dans les mois qui ont précédé le référendum sur le projet de traité constitutionnel. Même si l'histoire a finalement démontré que le plombier polonais était un mythe, la peur d'une majorité de Français à

l'égard d'un afflux de travailleurs, polonais à l'époque, aujourd'hui peut-être turcs, est grande. Cette crainte est d'ailleurs d'autant plus grande qu'elle se trouve largement alimentée par certains partis populistes, qui y voient un moyen de remporter, il faut bien le dire, quelques voix aux différentes élections.

Nous touchons là un problème fondamental du débat français sur la Turquie. Dans bien des cas, les arguments avancés par certains intervenants sont autant de manipulations destinées à remporter les suffrages de l'électorat. Bref, il faut le dire, malheureusement, la Turquie est instrumentalisée à des fins électoralistes. À cet égard, la décision de certains partis de brandir le spectre de l'Islam est particulièrement révélatrice. Il est vrai que la Turquie est un pays de confession musulmane. Mais c'est aussi et c'est surtout une république laïque. En la matière, l'exercice du pouvoir par le parti AKP, depuis novembre 2002, n'y a rien changé. Je rappelle que la loi sur le voile a été finalement invalidée par la Cour Constitutionnelle. Or, tout se passe comme si certains partis politiques s'évertuaient à occulter cet état de fait et à exploiter la peur de l'Islam qui s'est emparée de nos sociétés depuis la montée de l'islamisme radical dans les années quatre-vingt-dix et les attentats du 11 septembre 2001 bien sûr. C'est ainsi que la campagne du Mouvement pour la France, le MPF de Philippe de Villiers pour les élections européennes de juin 2004 était conçue. J'en rappelle le slogan, « Non à la Turquie » ; et l'« o » du « Non » avait la forme d'un croissant. C'est ainsi également que la campagne du Mouvement national républicain de Bruno Mégret pour ce même scrutin, s'intitulait « Europe oui » et « Turquie non » et mettait en avant les entreprises déstabilisatrices de la nébuleuse islamique.

Permettez-moi de dire que je me déssole que la Turquie soit ainsi instrumentalisée à des fins électoralistes. Et je le regrette encore plus, lorsque cette instrumentalisation vise à faire échouer le projet de Traité constitutionnel en laissant croire à nos concitoyens, à l'époque, que voter « non » à ce projet c'était dire « non » à l'entrée de la Turquie dans l'UE. Le résultat, on le connaît. Je crois que l'on peut également se demander si la loi du 29 janvier 2001, relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915, c'est comme cela qu'elle s'appelle, et la proposition de loi visant à pénaliser la négation de ce génocide ne relèvent pas, mes chers collègues, pour partie de la même logique électoraliste.

Défis et opportunités de l'adhésion

Si cette instrumentalisation de la Turquie à des fins électoralistes me semble particulièrement regrettable, je dois admettre que l'adhésion de la Turquie représente toutefois un défi d'une nouvelle ampleur pour l'UE. Je ne partage pas les arguments culturels qui sont avancés à l'appui du rejet de la candidature turque. Exemple : l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine sont également des pays majoritairement musulmans. Et j'ai peine à croire que le jour où ces deux États seront prêts à intégrer l'Union, nous les rejeterons de ce fait. Pour l'instant, personne n'en parle.

Je reconnais cependant que l'élargissement à la Turquie n'est pas sans soulever un certain nombre de difficultés, notamment au regard de ce qu'on appelle « la capacité d'assimilation » de l'UE, donc. En effet, c'est davantage, je crois le poids démographique et la capacité économique et financière de la Turquie qui sont susceptibles de poser des problèmes. Jamais par le passé, l'UE n'a eu à intégrer un État dont la population peut devenir supérieure à celle de l'État membre le plus peuplé, c'est-à-dire l'Allemagne, et dont la capacité de contribution au budget européen est sans commune mesure avec cette population. Certains avancent que l'adhésion de la Turquie serait susceptible de

compromettre la structure même de l'UE. Ils indiquent que la dimension de la Turquie lui attribuerait un poids au sein du Conseil supérieur à celui des autres et même de tous les autres. Ainsi, le plus grand nombre de parlementaires européens seraient turcs. Du point de vue économique et financier, ils craignent aussi que, ni la Politique agricole commune, ni la politique régionale ne soient plus viables. La Politique agricole commune, elle, doit de toute façon être réformée, on le sait.

Au-delà des débats électoraux, nous voyons ici les difficultés de fond que soulève la candidature turque. Si le débat sur la Turquie est aussi intense en France, s'il divise autant les hommes politiques français. C'est parce qu'il invite, mes chers amis, à une réflexion plus large sur l'avenir de l'Europe et de son fonctionnement. C'est parce qu'il constitue un prisme à travers lequel chacun peut dévoiler sa vision de l'Europe. C'est sans doute pourquoi tant d'intellectuels, à l'image de Sylvie Goulard, aujourd'hui présidente du Mouvement européen en France, ont également nourri les échanges sur la Turquie. Il existe un lien évident entre la question de l'élargissement et la question de l'avenir institutionnel de l'Union. Or pour les partisans de l'Europe fédérale, l'élargissement à la Turquie pourrait sonner le glas d'une union politique telle qu'on pouvait l'imaginer dans le projet esquissé par les pères fondateurs.

Sans minimiser ces difficultés, je reste, à titre personnel bien sûr, car je n'engage pas le Sénat, ni la Commission des affaires étrangères, je reste donc pour ma part, favorable à l'adhésion de la Turquie. Pourquoi ? Parce que, ce pays représente un intérêt géostratégique essentiel pour l'Europe. Depuis la chute du rideau de fer, il a retrouvé une certaine centralité géopolitique. Il est surtout devenu un acteur incontournable de la région méditerranéenne et un partenaire essentiel au sein de l'Alliance Atlantique. Je crois donc qu'il existe de nets inconvénients à ce que la Turquie s'éloigne de l'UE, tant ce pays présente des atouts indéniables du point de vue à la fois géostratégique et économique et aussi pour l'approvisionnement énergétique. Je pense en outre, qu'il serait regrettable pour l'UE que la Turquie se détourne d'un point de vue culturel de ses aspirations européennes.

La position officielle française

C'est pourquoi je pense et je crois que nous devons poursuivre les négociations d'adhésion, quelle que soit l'issue de celles-ci. Ne serait-ce qu'en raison des engagements que nous avons pris à l'égard de ce pays, depuis près d'une cinquantaine d'années. Et à cet égard, je me félicite que les autorités françaises ne remettent pas en cause la poursuite des négociations entre l'Union et la Turquie.

Certes, la position des autorités a évolué sur ce dossier au cours des années récentes. Face à la nette hostilité d'une majorité de Français à l'élargissement à la Turquie, il y a eu des modifications. C'est pour cette raison que le Président Jacques Chirac pourtant très favorable à titre personnel à l'adhésion de la Turquie avait introduit une disposition dans la Constitution prévoyant l'obligation de consulter les Français par référendum sur les adhésions à venir. L'objectif était alors de découpler le référendum sur le projet de Traité constitutionnel de la question de l'adhésion de la Turquie. Vous savez aussi que la France bloque depuis 2007 l'ouverture d'un certain nombre de chapitres de négociation pour lequel il lui semble que l'ouverture conduirait directement à l'adhésion.

Toujours est-il que les négociations n'ont pas été ralenties sous Présidence française de l'UE, puisque deux chapitres de négociation devraient même être ouverts. En outre grâce au rôle joué par le Sénat, il faut bien le dire, durant l'examen du projet de loi constitutionnelle au

printemps dernier, la Turquie n'a pas été stigmatisée comme l'un des seuls pays sur lesquels l'adhésion devait être obligatoirement autorisée par un référendum. Il est fort probable que le jour où la question de l'adhésion se posera le président de la République choisisse de recourir à un référendum. Mais ce n'est au moins pas une obligation, comme ce n'en est pas une pour les autres pays candidats. Donc, la Turquie reçoit le même traitement que les autres pays.

La question de l'adhésion de la Turquie à l'UE apparaît donc moins prégnante depuis ces derniers mois sur la scène politique française. Peut-être, devons-nous y voir la marque d'une prise de conscience globale du caractère prématuré d'un tel débat. Comme Hubert Haenel, le président de la Commission pour les Affaires européennes et moi-même l'indiquions dans le rapport que nous avons rendu à l'issue de notre dernier déplacement en Turquie en mai dernier, « pourquoi devrions-nous décider aujourd'hui de fermer définitivement la porte à la Turquie ? ». Je ne nie pas pour autant la nécessité d'un débat de fond en France sur l'opportunité de l'adhésion. Je crois seulement que le temps n'est pas encore venu pour débattre de cette question. Pour l'heure, il nous faut laisser le temps à la Turquie de se réformer, et la poursuite des négociations m'apparaît indispensable pour y contribuer. On peut aider la Turquie par la négociation.

À titre personnel, je voudrais enfin avouer aussi que parfois je me demande si la Turquie entrera d'ailleurs jamais dans l'UE. En effet la Turquie peut-être elle-même pourrait, au terme des négociations et en fonction de son évolution, notamment économique, avec un développement qui pourrait être bien plus fort que certains pays de l'UE, la Turquie donc, pourrait choisir de ne pas adhérer. Mais il reviendra aux Turcs d'en décider. Là n'est pas la question aujourd'hui, puisqu'on m'a demandé de parler de la politique intérieure française. J'espère donc que la campagne pour les élections européennes du printemps prochain ne sera pas le théâtre d'une nouvelle stigmatisation de la Turquie. Pour ma part, j'estime aussi que les arguments développés ici ou là à l'encontre de son adhésion revêtent souvent un caractère injuste et procèdent d'une profonde méconnaissance des réalités de ce pays. Alors, j'espère, donc, avec vous tous, que la Saison culturelle de la Turquie en France, qui se déroulera à partir de juillet prochain, sera l'occasion de faire tomber certains des préjugés de nos concitoyens sur la Turquie. Je vous remercie de votre attention.

Sabiha Senyuçel

Merci beaucoup Sénateur d'avoir couvert autant de sujets dans un temps très limité. Toutes vos remarques sur le débat en France concernant la candidature de la Turquie nous sont très utiles.

Nous allons donc maintenant poursuivre cette table ronde sur l'élargissement et les relations entre la Turquie et l'Union européenne. Cette discussion vient à point nommé, dans la mesure où l'on observe clairement un refroidissement des relations entre l'UE et la Turquie depuis l'hiver dernier. L'Union veut ralentir ses négociations avec la Turquie, et ce refroidissement se justifie sur différents plans. D'un côté, la Turquie est très occupée par ses affaires domestiques, la politique turque est dominée par des questions internes. Du côté européen, vous êtes aussi très occupés par votre dynamique interne, et des oppositions se sont affirmées contre le processus d'élargissement. En dépit de tout cela, et de cet environnement difficile, les relations bilatérales Turquie/UE ont beaucoup progressé sur des partenariats de politique internationale. La Turquie et l'UE se sont retrouvées ensemble

comme acteurs sur la scène mondiale. L'une et l'autre doivent maintenant se prouver leur volonté d'engagement mutuel. Nos orateurs vont certainement l'évoquer. Quant à savoir si ces négociations seront ou non couronnées de succès, je voudrais maintenant poser cette question au professeur Beril Dedeoglu, qui est la doyenne la Faculté des Relations internationales de l'université de Galatasaray, une experte en relations internationales, qui va nous parler des relations entre l'UE et la Turquie, plus particulièrement en ce qui concerne la politique étrangère. Nicolas Monceau, chercheur au CNRS, qui a récemment conduit une étude sur l'élargissement, se concentrera lui sur la réaction des opinions à la candidature turque.

L'UE dans le contexte politique global et dans la politique étrangère turque

Beril Dedeoglu⁹

Le titre de notre table ronde est : « Le processus d'élargissement de l'UE et le cas turc ». J'entends pour ma part évoquer le « cas turc » à peu près depuis ma naissance. En préparant mon intervention aujourd'hui j'ai cherché à comprendre pourquoi on emploie cette expression. Plusieurs réponses sont évidemment possibles. Je vais donc faire un petit tour à travers l'histoire pour répondre à cette question. Comme je ne suis pas historienne et qu'on a déjà évoqué l'histoire tout à l'heure, je me contenterai de prendre un point de vue comparatif pour envisager le processus d'adhésion de la Turquie, depuis ses relations avec la Communauté Economique Européenne jusqu'à aujourd'hui.

Une brève histoire des relations euroturques

Les relations officielles entre l'UE et la Turquie ont commencé des deux côtés pendant la Guerre froide et dans les conditions de la Guerre froide. À cette époque-là, la Turquie a posé sa demande pour entrer dans la CEE, au Conseil de l'Europe et dans l'OTAN, car elle était animée du souci de participer à peu près de toutes les organisations occidentales possibles. De son côté la CEE préférait évidemment que la Turquie reste proche des valeurs de l'Occident moderne, tout en restant à l'écart de la Communauté. C'est pourquoi les partis politiques n'ont pas communiqué auprès des opinions sur les motifs de ce partenariat et la finalité du processus.

Le deuxième important point de l'histoire, c'est le protocole additionnel concernant Chypre. Il a vu le jour pendant la Détente. À cette époque le tiers-mondisme, le camp gauchiste dans son ensemble, y compris en Turquie, était anti-Occident et le problème chypriote tenait une place importante pour étayer cette orientation symbolique. À cette époque la Turquie, que l'alliance occidentale ne considérait plus comme un indispensable paravent contre l'URSS, a perdu de son intérêt pour la CEE. Les Européens étaient de plus en plus indifférents au sort

⁹ Doyenne de la Faculté des Relations internationales, Université de Galatasaray

des Turcs, même après les deux coups d'État. De leur côté les Turcs n'ont pas suivi de près l'évolution interne de la CEE.

L'attention de la CEE était alors concentrée sur ses nouveaux membres et sur la nécessité de tenir une position d'équilibre entre les États-Unis et l'URSS. Au début des années quatre-vingt, qui sont les années de la seconde Guerre froide, où l'URSS renoue avec ses velléités expansionnistes en Afghanistan, où l'on fait face à la révolution iranienne, où les États-Unis lancent leur projet de « guerre des étoiles », la Turquie connaît un autre coup d'état. Au moment de ce coup d'état, la CEE réalise un nouvel élargissement. À la suite de ce coup d'État la Turquie renforce son alliance avec les États-Unis et s'éloigne du même coup de la CEE.

La fin des années 1980 marque une transition. Tout en pansant les blessures du coup d'état, la Turquie reprenait la direction de la CEE et son ambition d'adhésion. Mais le processus de la construction européenne n'a pas été suivi de près et la préparation à l'adhésion n'a pas été envisagée sérieusement. La CEE connaît quant à elle une période d'introversion suite à un nouvel élargissement, et à l'adoption d'un nouveau traité fondateur ; la réponse à la demande de la Turquie est alors retardée.

Après les années de transition nous entrons dans un autre système, post-Guerre froide. Cette période comprend deux moments. Le premier moment est caractérisé par des relations coopératives entre les États-Unis, l'UE et la Russie. Le deuxième moment est marqué par des relations quasiment conflictuelles avec les États-Unis, suite à l'invasion de l'Irak. Pendant la première période, la Turquie, dont la candidature avait été rejetée en 1997, est devenue officiellement candidate, en 1999. J'ai travaillé très constamment sur le sujet à l'époque. Je me demandais ce qui avait changé : est-ce que la Turquie avait changé, est-ce que l'UE avait changé, est-ce que la conjoncture avait changé ? J'ai bien examiné tous les documents disponibles, toutes les données, et j'ai vu que pendant ces deux années, aucun développement de nature politique, juridique ou économique ne s'est produit dans le sens de l'adhésion en Turquie même. Il n'y avait aucun progrès de ce côté-là. La vision des Turcs était plutôt que l'intégration des États d'Europe centrale et orientale à l'UE et l'affaiblissement de la menace russe renforçaient la place de l'UE comme nouveau centre dans le processus de mondialisation ; celle-ci deviendrait un pôle de coopération avec les États-Unis, sans s'éloigner complètement de la Russie. Cette vision ne s'est pas avérée complètement juste ; elle a été érodée par les conflits dans les Balkans et les difficultés rencontrées en Méditerranée, l'OTAN s'imposant à la place de l'UE. Dans ce contexte, la Turquie a été perçue comme un acteur qui pourrait renforcer l'UE et il n'était donc pas urgent d'encourager sa démarche vers l'adhésion. Quant à la Turquie, une fois obtenu le statut de candidat officiel, elle a travaillé sérieusement sur le processus d'adhésion, mis en place les réformes nécessaires, recherché le soutien de son opinion publique. Elle a également compris que sa stabilisation, les progrès de la démocratie, serviraient à conforter son poids comme puissance régionale. Elle a donc cessé de négliger le bloc des anciens pays de l'Est et du Moyen-Orient. Désormais la Turquie souhaite exercer un rôle décisif en Orient, tout en tentant de devenir un membre à part entière de l'Europe.

Tout ceci pour dire que l'influence de la conjoncture internationale a conduit les espoirs et les volontés existant des deux côtés à se croiser, et à pousser la Turquie comme pays candidat à l'adhésion, sans réelle concertation.

Dans un deuxième temps, l'invasion de l'Irak a compliqué les relations entre les États-Unis et l'UE et a rendu plus difficile la coopération dans la lutte contre le terrorisme. Le programme

nucléaire iranien, les politiques de la Russie et les activités globales de George W. Bush ont eu un impact décisif pour déplacer le centre stratégique du monde vers l'Est. Ces situations appelaient à des choix stratégiques immédiats de la part de l'UE, mais elle n'a pas pris d'initiative. Elle a renoncé à la *hard politics* au profit de la *soft politics*. Entre-temps, la Turquie a précisé ses objectifs européens et poursuivi son processus de réformes, ce qui a débouché sur l'ouverture des négociations d'adhésion.

Les conséquences de l'ouverture des négociations, dans l'UE et en Turquie

Ce rapprochement a provoqué des discussions en Europe. L'adhésion de la Turquie pourrait en effet conforter le changement de direction du centre de gravité classique de l'UE vers l'Est de l'Europe. Mais en même temps ceci pourrait aider l'UE à devenir une puissance globale. En fait, l'adhésion de la Turquie changerait naturellement à la fois la Turquie et l'UE. Une certaine indécision s'est alors manifestée concernant l'intérêt ou la nécessité de ce changement ; le débat a commencé à porter sur l'avenir de l'UE.

Ce rapprochement a également provoqué aussi des débats en Turquie. L'appétit de démocratisation et l'espoir d'avoir un rôle dans le système international étaient forts, mais l'aversion exprimée par l'UE envers la Turquie a créé un environnement incertain. Les réformes entraînaient un véritable bouleversement du système. L'opposition turque s'est trouvée en porte-à-faux, soutenant un gouvernement français qui défend l'occidentalisation de la Turquie tout en faisant obstacle à sa marche vers l'UE.

Le débat s'est alors déplacé sur l'avenir de la Turquie. Deux grandes options s'ouvrent aujourd'hui à la Turquie. La première consiste à mener une politique de coopération avec ses voisins et à faciliter la réinsertion dans le système des acteurs qui en sont exclus. Évoquons à ce propos, l'alliance avec la Syrie, la médiation entre la Syrie et Israël, la position de bienveillance constructive face au conflit israélo-palestinien, l'ouverture vers l'Arménie, la coopération stratégique avec la Géorgie et l'Azerbaïdjan, la proposition d'un régime commun à la mer Noire et la tentative d'empêcher l'exclusion de l'Iran du système. Sur tous ces dossiers, la Turquie essaie de tenir compte des intérêts russes, ce qui lui attire souvent des problèmes avec les États-Unis. De façon générale la Turquie, qui entretient une coopération stratégique avec les États-Unis dans l'axe de Méditerranée/Moyen-Orient, a plutôt intérêt à suivre une politique conforme à celle de la Russie sur l'axe mer Noire-Caucase. Ce rôle particulier semble compatible avec les politiques de l'UE et pourrait être préservé si la Turquie devient membre à part entière de l'UE. La deuxième option renvoie au débat conflictuel sur l'appartenance de la Turquie à l'Orient ou à l'Occident. La Turquie tente ici de se positionner comme un État à la fois oriental et occidental, ou conservateur et moderne. Cette démarche pourrait être poursuivie de façon positive au sein de l'UE, il est également fort probable que ceci permettrait de guérir l'UE de sa perception systématiquement négative de l'Orient.

Par conséquent, une fois que l'UE aura décidé de son avenir et de ses objectifs globaux, la Turquie pourrait bien constater que ses propres objectifs correspondent effectivement à ceux de l'UE. Ce constat ne doit cependant pas être un prétexte pour que les Turcs se détournent des réformes politiques, juridiques, systémiques. Il vaut mieux les mettre en place, pour le bien de la Turquie elle-même.

En conclusion, la question principale semble se situer dans les différences entretenues par les États membres de l'UE, concernant leur vision du monde et leur vision de la Turquie. Certains États membres sont indifférents au positionnement de l'UE dans le monde ; il existe aussi une concurrence sur ces sujets entre États au sein de l'UE. Face à ces hésitations, la Turquie se montre peu réactive.

Sabiha Senyuçel

Merci professeur Beril Dedeoglu de nous avoir fait partager votre opinion sur la Turquie et sur la manière dont le positionnement de la Turquie envers l'Europe a évolué, pour répondre aux développements qui interviennent à l'échelle globale. Nous passons maintenant la parole à Nicolas Monceau pour son exposé.

Les opinions françaises, européennes et turques concernant l'élargissement : quelles frontières et quel projet politique européen ?

Nicolas Monceau¹⁰

Le contenu de mon intervention est également à mettre au crédit de Bruno Cautrès, chercheur au Centre de recherches politiques de Sciences Po, le CEVIPOF, qui ne peut être présent parmi nous en raison d'obligations universitaires. Il m'a chargé de vous présenter le travail que nous menons en commun. Je suis pour ma part chercheur associé au laboratoire PACTE du CNRS à l'Institut d'Études Politiques de Grenoble. J'ai vécu environ une dizaine d'années à Istanbul, comme chercheur à l'Institut français d'études anatoliennes et enseignant à l'Université de Galatasaray.

La recherche que nous menons avec Bruno Cautrès porte sur la question des opinions publiques. Elle va donner lieu à la publication d'un ouvrage qui sera publié aux Presses de Sciences Po avant la tenue des élections européennes, et dont le titre reprend l'intitulé de ma communication d'aujourd'hui. Notre démarche de travail sur les opinions publiques s'appuie également sur une autre recherche que j'ai menée auparavant, dont les résultats sont repris dans un ouvrage intitulé *Génération démocrates, les élites turques et le pouvoir*, publié aux éditions Dalloz en 2007, qui a reçu un prix de thèse en sciences politiques. Cet ouvrage constitue une étude sur les élites turques qui sont laïques, démocrates et pro-européennes. L'essentiel de ce travail consiste à essayer de mieux situer les trajectoires des élites turques, comprendre d'où elles viennent et comment aujourd'hui elles voient les grands enjeux liés à l'adhésion de la Turquie à l'UE : comment elles perçoivent l'Europe, l'avenir des relations entre la Turquie et l'Europe, ainsi que d'autres enjeux associés à cette adhésion, comme par exemple la place de la démocratie en Turquie aujourd'hui, le rôle de

¹⁰ CNRS-PACTE et IEP Grenoble

l'institution militaire dans la vie politique ou encore le rôle des élites dans la modernisation du pays. De façon plus générale, nous nous efforçons aujourd'hui de comparer les positions des citoyens européens et celles des élites turques sur les questions liées à l'adhésion de la Turquie à l'UE.

Méthodologie : pourquoi s'intéresser aux enquêtes d'opinion ?

Je vous dois d'abord quelques mots introductifs pour présenter notre démarche et vous expliquer pourquoi nous nous sommes intéressés à la question des opinions publiques. Notre intérêt pour ce sujet s'appuie sur un double constat, comme cela a déjà été souligné aujourd'hui. Premièrement, on constate une spécificité de la trajectoire de la Turquie parmi les élargissements de l'UE, spécificité qui se traduit notamment par la multiplication des débats publics en Europe depuis quelques années autour de la candidature turque. Aucun précédent élargissement de l'UE n'a suscité autant de débats, de polémiques, de controverses en Europe concernant l'avenir de l'UE. Le second constat qui nous a conduits à nous intéresser à ce sujet, c'est la place que tiennent les opinions publiques dans ces débats et le fait que les opinions publiques européennes soient devenues un enjeu même des débats publics, qu'elles soient donc sollicitées ou invoquées par les différents acteurs politiques, et assez souvent instrumentalisées dans les débats politiques, utilisées comme argument. Ceci nous renvoie à la question du déficit démocratique de l'UE. Si l'on se base sur les enquêtes d'opinion, la majorité des Européens ne serait aujourd'hui pas favorable à l'adhésion de la Turquie, tandis que l'UE poursuit les négociations d'adhésion.

Face à ce double constat, notre démarche part du postulat que les enquêtes et sondages d'opinion, malgré toutes les limites qu'on leur prête d'ordinaire, peuvent néanmoins nous aider à dresser un tableau nuancé et complexe du rapport des Européens à la Turquie, et également du rapport des Turcs à l'Europe. Au-delà de ces rapports bilatéraux, nous nous intéressons aussi aux conceptions de l'Europe qui dominent aujourd'hui chez les Européens et chez les Turcs ; cela nous permet également de mieux comprendre aujourd'hui la coexistence de différentes conceptions de l'Europe et de son avenir chez les Européens. À travers ce travail sur les opinions publiques, nous pouvons donc aussi réfléchir sur l'Europe, sur les conceptions populaires de l'Europe prévalentes chez les Européens et chez les Turcs.

Autrement dit, nous souhaitons proposer une analyse non pas forcément plus objective, ce qui est assez peu facile avec ce type de données, mais plutôt disons « scientifique » des résultats d'enquêtes et de sondages d'opinion. Nous voulons tenter d'une certaine façon de les démystifier et de sortir d'une forme d'instrumentalisation politique concernant l'utilisation des enquêtes d'opinion. Et le second point important de notre démarche est que nous proposons un regard croisé, en quelque sorte en miroir, des Européens et des Turcs, sur la même question. Aujourd'hui en Europe on parle beaucoup du regard des Européens sur la Turquie, mais on s'intéresse peu finalement à la façon dont les Turcs perçoivent ou envisagent les mêmes questions. La façon dont les Turcs, la population turque et les élites, imaginent, l'imaginaire européen de la Turquie, sont mal connus. Or il nous a semblé qu'il s'agissait d'une question extrêmement importante, notamment pour pouvoir mieux évaluer les potentialités d'un avenir partagé entre Européens et Turcs.

Ce que nous disent les sondages en Europe

Il me semble utile de vous présenter quelques résultats bruts des sondages d'opinion réalisés ces dernières années afin de pouvoir ouvrir ensuite le débat.

Je vous dois d'abord quelques mots sur notre méthode. Nous nous sommes appuyés principalement sur des données d'enquêtes d'opinion internationales, en particulier les Eurobaromètres, qui sont des enquêtes réalisées par la Commission européenne dans l'ensemble des États membres de l'UE et dans les pays candidats, dont la Turquie. Ce type d'enquête permet de procéder à des comparaisons, entre pays et dans le temps, et donc de discerner, de mettre à jour des tendances, des tendances des opinions en Europe et en Turquie. Nous nous sommes également appuyés sur les résultats d'enquêtes nationales réalisées dans différents pays européens, en particulier en France, mais aussi en Turquie.

Des opinions européennes majoritairement hostiles à l'adhésion de la Turquie

Quels sont les principaux enseignements que l'on peut tirer des sondages d'opinion concernant les Européens et la Turquie ? Commençons par les Européens. Mon premier graphique a été extrait des Eurobaromètres. Trois enseignements principaux se dégagent des enquêtes d'opinion concernant la position des Européens. Les premières questions portant sur la Turquie sont apparues dans les Eurobaromètres au milieu des années quatre-vingt. Nous avons donc maintenant un certain recul pour essayer de mieux saisir la façon dont les Européens approchent la Turquie.

Premier enseignement au cours des vingt dernières années, et en particulier depuis le début des années 2000, les opinions des Européens sur la question turque se structurent davantage, se cristallisent davantage. En effet le taux de « sans opinion » est beaucoup moins important aujourd'hui que par le passé. Autrement dit, les Européens étaient très largement indifférents à cette question dans les années quatre-vingt et 90, et manifestent progressivement dans les enquêtes un intérêt plus soutenu. On peut évidemment expliquer cela par le fait que la Turquie et l'Europe se sont beaucoup rapprochées depuis la fin des années quatre-vingt-dix et que la question turque est apparue dans les débats publics de façon corollaire.

Le second point important concerne le soutien ou non des Européens à l'adhésion de la Turquie. Les résultats des enquêtes montrent que, comme cela est souvent évoqué dans les débats, la majorité des Européens interrogés se déclarent défavorables à l'adhésion de la Turquie à l'UE. La question a été posée en 2006 aux citoyens d'une liste de pays dont certains étaient candidats à l'adhésion, et d'autres non, comme la Suisse ou la Norvège. Les résultats montrent que dans cet ensemble de pays candidats et non candidats, la Turquie est le pays dont la candidature obtient le moins de soutien et suscite l'opposition la plus forte chez les citoyens européens. On observe aussi une certaine stabilité dans le temps, ce qui est assez intéressant avec ce type de question. Si à l'avenir cette question est de nouveau posée, et si l'on peut observer des évolutions, cela nous amènera à nous interroger sur les facteurs, les motivations, qui conduisent les Européens à s'opposer, ou à déclarer leur réticence face à l'adhésion turque. On peut en particulier s'interroger ici sur le facteur culturel, le fait que la Turquie est un pays musulman, ou le facteur géographique, c'est-à-dire le fait que la Turquie ne se situe pas sur le continent européen pour la majorité de son territoire, deux raisons possibles pour expliquer l'opposition des Européens. Je soulève ce point parce que, parmi les pays indiqués ici, figurent par exemple l'Albanie ou la Bosnie-Herzégovine, deux pays dont la population est majoritairement musulmane et qui se situent

sur le continent européen. Et dans l'avenir, si l'on observe par exemple que les Européens se déclarent favorables à l'adhésion de l'Albanie et de la Bosnie et défavorables à celle de la Turquie, on pourra tenter de mieux apprécier quelle est la place respective du facteur culturel ou du facteur géographique dans le soutien ou au contraire dans le refus de l'adhésion de la Turquie par rapport à d'autres pays musulmans qui situent en Europe. Il s'agit d'une simple hypothèse de travail, mais qui peut avoir un intérêt pour l'avenir.

Un autre graphique permet de présenter de manière très synthétique les tendances concernant le soutien européen à l'adhésion de la Turquie. Il s'agit de données agrégées concernant l'ensemble des États membres de l'UE, jusqu'en 2006, soit pour 25 États. On peut ici observer très nettement qu'une majorité relative ou supérieure à 50 % des opinions exprimées se déclare au cours des quinze dernières années défavorable à l'adhésion de la Turquie. Ce la signifie donc que l'opposition à l'adhésion est caractérisée par son intensité et sa stabilité sur une période de plus de dix ans. Cette tendance est même croissante, puisque l'opposition se renforce depuis quelques années.

Des variations par pays

Pour résumer le tout, on peut dire qu'aucune enquête d'opinion en Europe n'a produit de résultats que l'on puisse considérer comme positif concernant le soutien des Européens à la Turquie. Évidemment tout dépend aussi de la façon dont on formule les questions, de la façon dont on projette ces questions dans l'avenir, ce qui peut aussi donner des résultats différents. Mais le résultat brut est qu'il n'y a pas une enquête d'opinion aujourd'hui montrant un soutien majoritaire des Européens à l'adhésion de la Turquie. Cependant, lorsqu'on se penche sur la question pays par pays, on constate des variations, significatives même, comme on le voit sur la figure suivante.

On distingue alors très clairement un clivage, avec la très grande majorité des trente pays et territoires interrogés qui se déclare défavorable. On voit que c'est en Autriche ou en l'Allemagne que les personnes interrogées sont les plus défavorables. Il n'y a que quatre pays dans lesquels les opinions positives sont plus élevées en pourcentage que les opinions défavorables. Les distinctions au niveau national indiquent un clivage entre ce qu'on pourrait appeler entre guillemets la « nouvelle » Europe et la « vieille » Europe ; autrement dit, entre les nouveaux États adhérents, essentiellement les pays d'Europe centrale et orientale, et les États membres de l'ancienne UE à quinze. Les résultats de ces enquêtes montrent que les PECO donc, mais également Chypre et Malte, sont plus ouverts à la question de l'élargissement de l'UE en général et à la question de l'adhésion de la Turquie en particulier. Au contraire dans les « anciens » États membres, dans les pays fondateurs de l'Europe communautaire, les réticences, les hostilités sont beaucoup plus marquées. Je n'irai pas davantage dans le détail pour le moment.

Les résultats des enquêtes nationales

Les sondages nationaux nous fournissent d'autres résultats intéressants. Certains résultats sont particulièrement révélateurs de l'impact des débats publics sur la Turquie aujourd'hui en Europe. En examinant certains sondages, notamment ceux qui ont été réalisés en France, en Grande-Bretagne ou en Allemagne, on s'aperçoit qu'au cours des dernières années, l'apparition de la question turque dans le débat public, notamment à travers les médias, a suscité des effets que l'on peut juger contradictoires. D'un côté, on observe que des opinions beaucoup plus critiques émergent chez les Européens, en particulier chez les Français ou chez les Allemands : le nombre de Français ou d'Allemands qui se déclarent opposés à

l'adhésion de la Turquie est de plus en plus important. Mais on peut observer également que dans les cinq dernières années, l'indécision des Européens, leur confusion vis-à-vis de la perspective de l'adhésion de la Turquie est de plus en plus importante. Certains sondages le montrent très clairement.

Ainsi, la multiplication des débats publics sur la Turquie en Europe au cours des cinq dernières années ne semble pas avoir contribué à éclaircir les enjeux soulevés par cette candidature et son impact sur l'avenir de l'Europe. Ce qui pose une question assez fondamentale sur la nature de ces débats et leur rôle pour aider les citoyens à se forger une opinion sur ces questions. Les enquêtes d'opinion montrent que, loin d'éclaircir les tenants et les aboutissants de l'adhésion, les débats ont plutôt contribué à rendre les choses confuses dans l'esprit des citoyens.

L'argumentaire de l'adhésion

Terminons par un dernier tableau, qui nous permet d'avoir une idée un peu plus précise de la façon dont ces questions sont traitées dans les enquêtes d'opinion. Il s'agit ici d'une série de neuf arguments évalués par les Eurobaromètres dans les années 2005 et 2006. Ces arguments sont à peu près ceux qui ont été utilisés dans les débats publics concernant l'adhésion de la Turquie.

Les résultats agrégés pour l'ensemble des 25 États membres de l'UE en 2005 montrent un pourcentage élevé de « sans réponse », d'autant plus élevé que les questions traitées apparaissent abstraites aux yeux des personnes interrogées. Par exemple, la question du rajeunissement de la population européenne vieillissante par l'adhésion de la Turquie, l'idée d'un apport de main-d'œuvre turque qui pourrait contribuer à réduire ce vieillissement, est apparemment mal comprise par les personnes interrogées. Or cette question est d'une grande actualité politique.

Autre constatation, les opinions européennes semblent s'intéresser particulièrement à la conditionnalité de l'adhésion de la Turquie, conditionnalité tant politique qu'économique, ce qui renvoie aux sujets des droits de l'Homme et de l'évolution économique de ce pays. Ces questions produisent les résultats les plus importants en nombre de réponses. On voit aussi que, dans l'esprit des Européens interrogés, la Turquie appartient bien à l'Europe par sa géographie. Cet argument est régulièrement évoqué dans les débats publics, en particulier en France ; on voit ici que les Européens privilégient une compréhension continentale de la question turque. En revanche, la dimension historique et culturelle semble être plus controversée. Le territoire d'un côté, la culture de l'autre, ne semblent pas se recouvrir ici totalement dans les perceptions, dans les représentations des Européens lorsqu'ils s'interrogent sur l'identité européenne de la Turquie.

La Turquie dans la problématique générale de l'élargissement

Le dernier résultat qui nous intéresse porte sur la question du lien qui peut être fait entre l'élargissement de l'UE en général et la question de l'adhésion de la Turquie en particulier. Ces deux questions sont-elles abordées de façon similaire par les Européens ? Autrement dit, les Européens qui sont favorables à l'élargissement en général sont-ils aussi favorables à l'adhésion turque, et inversement ?

Au terme d'un certain nombre d'analyses de statistiques dont je vous ferai l'économie aujourd'hui, nous sommes parvenus à synthétiser nos résultats pour montrer que la question

de l'adhésion de la Turquie semble faire éclater comme les pièces d'un puzzle la géographie habituellement observée concernant le soutien à l'UE. Par exemple, des pays traditionnellement eurosceptiques peuvent aussi bien soutenir l'adhésion de la Turquie que la rejeter. Le Royaume-Uni affiche ainsi un soutien faible à l'UE et un rejet faible de l'adhésion turque. L'Autriche manifeste un soutien faible à l'UE et un rejet fort de l'adhésion de la Turquie. La réciproque est vraie pour les pays europhiles, certains d'entre eux apportant un soutien fort à l'Europe et rejetant l'adhésion de la Turquie, tandis que d'autres apportent un soutien fort à l'Europe et soutiennent aussi l'adhésion de la Turquie. Il n'y a donc pas vraiment de cohérence entre le soutien à l'Europe en général et la candidature de la Turquie. Celle-ci est perçue de façon spécifique dans la problématique générale de l'élargissement.

Les Turcs face à l'Europe

En nous appuyant toujours sur les enquêtes des Eurobaromètres, nous avons distingué avec Bruno Cautrès quelques grands thèmes que je vais évoquer rapidement.

Une population qui soutient majoritairement l'adhésion

Le premier thème renvoie à la question du soutien de la population en Turquie, le soutien des Turcs en général, mais aussi plus précisément le soutien des élites turques à l'Europe, à l'appartenance de la Turquie à l'UE et les attentes de la population en Turquie à l'égard de cette intégration.

Notre travail montre que la situation en Turquie, se présente un peu comme un miroir inversé de ce qu'on a constaté en Europe, puisque la position des citoyens turcs face à l'adhésion est tout aussi intense et stable que celle des Européens, mais il s'agit évidemment d'une position inverse, le soutien à l'adhésion étant majoritaire. Il est de l'ordre des deux tiers dans les dix dernières années, même si on observe depuis l'année 2004 un certain décrochage de l'opinion publique turque, soit la montée de ce qu'on pourrait qualifier d'un certain euroscepticisme. Un euroscepticisme turc populaire, qui n'est pas présent au sein des élites, mais un malaise populaire croissant, phénomène assez récent et aussi un peu inédit en ce qui concerne la Turquie.

Nous proposons plusieurs hypothèses pour essayer d'expliquer pourquoi la population en Turquie est aujourd'hui moins favorable qu'autrefois à la perspective de l'adhésion. On peut avancer à la fois des facteurs économiques, des facteurs politiques, culturels, liés aussi à la question de l'identité nationale en Turquie. Certaines motivations renvoient à la conjoncture européenne, à l'impact des débats publics en Europe, etc. Nous essayons ainsi d'analyser toute une conjonction de facteurs. Ce qui me semble le plus significatif, c'est que dans les dix dernières années, la Turquie se caractérise par un soutien extrêmement fort à l'adhésion. Mais dans le même temps c'est aussi l'un des pays où l'opinion publique apparaît la moins informée sur l'Europe, la moins informée et la plus méfiante à l'égard de l'UE. Vu d'Europe, on peut considérer qu'il s'agit d'un paradoxe. Mais c'est aussi une situation qu'il convient d'interpréter : comment ou pourquoi peut-on soutenir fortement, très fortement l'adhésion de son pays à l'UE tout en étant particulièrement méfiant à l'égard de l'UE et de ses institutions et tout en manifestant une très faible connaissance de l'Europe, de son histoire, de son fonctionnement, etc. Nous sommes ici renvoyés notamment à des débats internes à la Turquie, concernant l'éducation nationale, la place de l'histoire européenne dans les programmes d'éducation. On peut avancer un certain nombre d'hypothèses qui expliquent

finalement pourquoi aujourd'hui l'Europe apparaît si mal connue en Turquie et par les Turcs. L'Europe qu'espèrent les Turcs est une Europe imaginée, c'est une Europe finalement peu connue, dont la connaissance est peu diffusée.

Des conceptions diverses de l'Europe qui coexistent

Les Eurobaromètres montrent aussi que les conceptions en Turquie, tout comme les conceptions en Europe, loin d'être unidimensionnelles, sont plurielles. Plusieurs conceptions, visions, de l'Europe différentes coexistent. Lorsque l'on demande aux personnes interrogées d'exprimer ce que l'Europe représente pour eux, les trois significations prioritaires associées à l'UE en Turquie sont la prospérité économique, la sécurité sociale et la liberté de circulation. Ces résultats sont assez stables dans le temps. La population turque privilégie donc d'abord et avant tout la dimension économique et sociale de l'intégration européenne. Ce phénomène n'est pas spécifique à la Turquie, on l'observe dans beaucoup de pays candidats ou dans les pays nouveaux adhérents, dans les PECO. Mais on peut dire que cela s'exprime de façon beaucoup plus intense que dans les autres pays. Nous nous sommes aussi intéressés aux élites, en l'occurrence à un échantillon d'élites qui ne sont pas vraiment représentatives de l'ensemble des élites turques, mais d'un groupe d'élites pro-européennes. Dans ces milieux, l'Europe est d'abord associée à la démocratie et à la diversité culturelle. Autrement dit, ces élites privilégient la dimension politique et culturelle de l'adhésion. Le clivage est ici assez net, significatif, entre les élites d'un côté et le peuple de l'autre, sur la façon de percevoir l'UE et sur les attentes à l'égard de l'UE.

Nationalisme et identité européenne

Nous abordons enfin un dernier thème très important pour la Turquie, qui est le thème de l'identité nationale. Nous avons posé ici la question de l'identité nationale et de l'identité européenne, la place du sentiment européen en Turquie. Est-ce que les Turcs se sentent ou se considèrent comme Européens, est-ce qu'ils ont le sentiment de partager des valeurs, des cultures communes avec les Européens ? Autrement dit, de quoi l'avenir sera fait si demain la Turquie adhère à l'UE, est-ce qu'une histoire, des valeurs, une culture communes seront susceptibles d'être partagés ? Cela revient à se demander quelle est la place de l'identité européenne aujourd'hui en Turquie dans les perceptions populaires.

Nos résultats, même s'ils sont assez bruts et schématiques, permettent néanmoins de distinguer des clivages dans les perceptions de la population et des élites en Turquie, concernant ce sentiment européen, cette espèce de conscience européenne des Turcs, dans les enquêtes d'opinion. Ceci est formulé dans les enquêtes d'opinion par une certaine question, qui est posée dans tous les États membres et les pays candidats : on demande aux personnes de l'échantillon si elles se sentent exclusivement nationales, donc en Turquie exclusivement turques, plus turques qu'européennes, ou plus européennes que turques... etc. En France on demande aux personnes interrogées si elles se sentent exclusivement françaises, plus françaises qu'européennes, etc. Les résultats nous donnent un clivage assez significatif, en montrant que la dimension nationale de l'identité est ici très fortement présente dans les perceptions populaires. Plus de 70 % des personnes interrogées se définissent ou se revendiquent comme étant exclusivement turques dans les Eurobaromètres. En revanche, la dimension européenne de l'identité nationale est très faiblement représentée. Cette question a été posée également au groupe des élites pro-européennes étudié dans l'ouvrage que j'ai mentionné au début de mon intervention. Des clivages très nets apparaissent là aussi, la dimension européenne de l'identité étant beaucoup plus forte, plus présente chez les élites turques que dans la population. Là encore

on peut avancer toute une série de facteurs, d'hypothèses, pour expliquer ce clivage. En tout état de cause, ces résultats bruts soulèvent aussi bien des questions pour l'avenir le partage de valeurs, d'une culture commune entre les Européens et les Turcs.

Débat

Sabiha Senyuçel

Merci beaucoup d'avoir partagé ces données avec nous. Il est vrai que la population européenne ne semble pas partager l'optimisme du Sénateur del Picchia, mais nous ne sommes pas surpris non plus d'entendre que le soutien de la population turque vis-à-vis de l'adhésion décline. Au moins l'État turc lui-même reste-t-il engagé vis-à-vis de l'UE et je crois qu'il faudra que l'optimisme se diffuse plus largement dans le grand public, aussi bien en Europe qu'en Turquie.

Robert Toulemon¹¹

Je ne manque jamais de rappeler, dans les cercles européens que je fréquente, la contribution que la Turquie a apportée à la sécurité de l'Europe pendant la Guerre froide. Nous ne devons jamais l'oublier. Un deuxième point essentiel est l'intérêt exceptionnel que présenterait du point de vue géopolitique l'adhésion de la Turquie. Ayant dit cela, je n'en suis que plus à l'aise pour soulever trois problèmes qui à mon avis nuisent beaucoup à l'image de la Turquie en Europe, en tout cas auprès des milieux intellectuels et culturels. Le premier problème est celui des relations avec Chypre, ou plutôt de l'absence de relations avec Chypre. Le second problème est le statut de la petite minorité chrétienne qui subsiste en Turquie, notamment à Istanbul, qui semble continuer à éprouver des difficultés dont on ne comprend pas très bien la justification, étant donné l'extrême faiblesse numérique de cette minorité. Enfin, le troisième problème, qui est sans doute le plus délicat, c'est l'absence de répression véritable de ce que nous appelons les crimes d'honneur. Vous savez la place que les télévisions font aux faits divers dans tous les pays ; lorsqu'un événement de cette nature se produit, il est monté en épingle par les médias et cela produit un effet tout à fait déplorable sur l'image de la Turquie. Ce serait dommage que ces trois questions, y compris la dernière, ne soient pas évoquées au cours de cette journée.

Mert Ersin¹²

Je voudrais réagir sur quelques aspects de la présentation de Nicolas Monceau. D'abord sur le dernier point : selon moi il faut aussi réfléchir à la définition que les personnes interrogées

¹¹ Inspecteur général des finances, ancien Directeur Général à la Commission Européenne

¹² Représentant et conseiller du président Mehmet Ali Talat, République de Chypre du Nord

se donnent du mot « européen ». Dans mon entourage en Turquie la plupart des gens considèrent qu'être européen équivaut à « être citoyen d'un pays membre de l'UE ». dans ces conditions, comme la Turquie n'est pas membre de l'UE, les Turcs ne sont pas européens. Je ne pense donc pas qu'on puisse parler d'un rejet de l'identité européenne dans le sens culturel. Dans un sens un peu plus large par rapport à l'identité culturelle européenne, il ne faut pas oublier que nous sommes ici en France, pays fondateur de l'UE, qui au départ était l'Europe de Charlemagne, une Europe profondément catholique et axée sur l'Europe de l'Ouest, l'Europe occidentale et centrale. Quand vous discutez avec les autres Européens, par exemple à Chypre, avec des Chypriotes grecs, leur vision de l'Europe est bien sûr l'Europe byzantine, celle dont parlait aussi le Président Jacques Chirac. Il y a donc plusieurs Europes. Le débat dans les différents pays est très centré sur la vision de l'Europe qu'entretient le pays lui-même, et sur les dossiers qui lient ce pays à la Turquie ou bien qui l'en différencient. La réponse que les Chypriotes vous donneront sur la Turquie sera différente de celle que vous aurez en Grèce ou en Bulgarie, où vit une importante population d'origine turque. En ce qui concerne la géographie je me permettrai une toute petite remarque. Étant Chypriote moi-même, je voudrais rappeler à tout le monde ici que Chypre se trouve, du point de vue purement géographique, 100 % en Asie. Je suis certains débats dans la presse française, qui sont vraiment axés sur des questions d'ordre géographique, ou même géologique, que je ne trouve d'ailleurs pas toujours très intéressants, et je constate que la question ne s'est jamais posée en ce qui concerne Chypre. Nous sommes à 65 km de la Turquie, à 180 km de la Syrie, assez proches donc aussi de l'Iran...

De la salle

Comment Monsieur Monceau définit-il les élites, du point de vue statistique, etc. ? Comment Avez-vous composé votre échantillon ? Quand on voit la différence, et même l'opposition, entre les élites et la population, on se dit que ce clivage-là existe finalement sur beaucoup de sujets et pas seulement sur la question européenne. Ne peut-on donc pas parler en quelque sorte d'une confiscation de la vocation européenne par les élites ? Deuxième question, vous avez évoqué très rapidement le sujet de l'enseignement et émis l'idée que la méfiance vis-à-vis de l'UE et du projet européen provient sans doute en partie d'une certaine ignorance de l'histoire européenne. Est-ce que ceci évolue aujourd'hui, notamment dans les programmes d'histoire de l'enseignement secondaire, qui sont peut-être à ce jour un peu turco-centrés ?

Bertrand Dufourq¹³

On a parlé ce matin à plusieurs reprises du lien entre la vision qu'aurait l'Europe de son futur et la question de l'adhésion. En revanche je n'ai pas tellement entendu nos amis turcs exprimer leur vision à eux du futur de l'Europe. Quel type d'Europe ont-ils en vue ? Est-ce par exemple L'Europe du projet de constitution, qui a été rejetée ? Est-ce que c'est une autre vision beaucoup plus intergouvernementale ? On ne le voit pas très clairement.

¹³ Ambassadeur de France

De la salle

Monsieur Monceau, j'ai été surpris par le chiffre de 40 % d'Européens qui pensent que la Turquie joue un rôle important dans l'histoire. 40 % c'est faible. Ma propre vision est très simple : l'Europe avec la Turquie existe déjà, elle est derrière nous. On ne va pas redéfaire que ce que l'histoire a fait.

Nicolas Monceau

En ce qui concerne la définition de l'Europe et les représentations de l'Europe dans les différents pays, il est effectivement nécessaire de souligner les limites des outils que nous utilisons, les enquêtes d'opinion, en particulier les enquêtes internationales qui sont réalisées dans plus de 30 pays et qui conduisent par définition à dé-contextualiser les questions comme celle sur l'identité ou celle sur les significations de l'Europe, à les dé-contextualiser donc par rapport à des enjeux nationaux qui permettraient de mieux comprendre effectivement dans chaque pays pourquoi on est favorable ou non à telle question. Ces résultats sont beaucoup plus intéressants à utiliser comme base de comparaison et d'observation sur la longue durée. Il serait tout à fait juste de les compléter par des entretiens disons plus qualitatifs avec différents interlocuteurs dans des pays comme Chypre ou d'autres, pour essayer de mieux comprendre comment les nationaux, comprennent ou imaginent l'Europe, ou quelle vision ils en ont. On obtiendrait ainsi une analyse beaucoup plus nuancée, plus fine, plus riche, des conceptions divergentes qui coexistent aujourd'hui en Europe. Notre démarche à nous utilise plutôt les sondages pour plusieurs raisons : d'une part, parce que ce sont les sondages qui sont utilisés dans les débats publics, d'autre part pour des raisons opérationnelles : réaliser des entretiens demande un investissement assez long et lourd. Nous le ferons peut-être à l'avenir.

Revenons aussi sur la définition des élites. Notre démarche est là encore de mettre en lumière les clivages qui peuvent exister entre les élites et le peuple. Nous prenons bien en considération toute limite propre à ce type de comparaison et nous sommes conscients du fait qu'il faut les considérer avec précaution. Des distinctions très nettes apparaissent néanmoins. Sur la question de l'identité ou de la signification de l'Europe, on trouve d'un côté un groupe d'élites beaucoup mieux informées sur l'Europe, qui ont une connaissance approfondie de l'Europe, notamment parce qu'une partie de ces personnes a suivi une éducation en langues étrangères, en français ou en anglais, en Turquie, parce qu'elles ont voyagé, travaillé, en Europe ou à l'étranger, aux États-Unis notamment. Ces élites ont donc une fréquentation de l'Europe très différente de la majorité de la population turque. C'est d'ailleurs aussi ce qui nous intéresse : peut-on effectivement observer des distinctions, entre une population qui ne connaît pas l'Europe et une qui la connaît davantage ?

Pour préciser la composition de ce groupe d'élite, il est composé de plus de mille personnes qui proviennent d'horizons professionnels différents. On y recense aussi bien des hommes politiques que des hommes d'affaires, ou encore des intellectuels et des universitaires turcs. Tous partagent les mêmes valeurs, les mêmes objectifs et sont mobilisés en Turquie dans une ONG, une organisation de la société civile, selon l'expression turque, qui est la Fondation d'histoire de Turquie. Cette organisation a été assez active dans les années quatre-vingt-dix et le groupe de notre échantillon a été choisi en fonction de l'appartenance à

cette ONG. Mais c'est un groupe d'élites assez homogène dans son rapport à l'Europe et à la démocratie. Ces individus se définissent comme étant démocrates et pro-européens, c'est-à-dire qu'ils inscrivent leur action dans cette ONG dans le sens de la démocratisation de la Turquie et de son intégration européenne.

Beril Dedeoglu

Je pense qu'il est très difficile de grouper les gens en Turquie dans des catégories homogènes, même les élites. Les opinions varient selon l'endroit, la vie, ou bien la tendance politique, etc. Mais on note tout de même une évolution énorme dans ce pays, et j'ai vécu ce changement à l'université au cours des dix dernières années. Des réflexions sont en cours pour changer les contenus des livres au lycée, le Ministère de l'Education a mis en place des commissions et des sous-commissions. Cela produit des petits changements, mais c'est encore marginal. Nous avons besoin d'un peu de temps pour accepter toutes les conditions et les différentes facettes de la démocratie.

Quelle vision de l'Europe ont les Turcs pour l'avenir ? Personnellement je me pose la question parce que je travaille sur ce sujet. Mais le débat n'existe pas sur ce sujet au niveau officiel en Turquie. J'ai eu l'expérience de discussions à ce sujet pendant la convention sur les institutions européennes. Je me suis alors rendue compte que les élites entre guillemets souhaitent une Europe bien resserrée. Elles réclament une intégration régionale très forte. Mais aujourd'hui je pense que, dans le milieu universitaire, on est en train de se demander si on ne s'achemine pas vers une Europe à deux vitesses, ou à plusieurs vitesses. L'adhésion de la Turquie sera peut-être plus facile dans dix ans, avec de tels modèles.

De la salle

Je voudrais émettre quelques réserves personnelles. Le voyage qu'a fait récemment le président Gül à Erevan me semble jouer comme un facteur favorable. D'où une autre question particulière. La Turquie a de grandes affinités et parfois des relations d'affaires avec les pays de l'Asie centrale turcophone, comme le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Kirghizstan. Vous avez également dans le Caucase un certain nombre de populations turcophones, je pense à l'Azerbaïdjan qui est très proche des Turcs. Est-ce qu'un rapprochement avec l'UE ne risque pas d'affaiblir les relations entre la Turquie et la turcophonie ?

De la salle

Ma question porte sur les différences dans le soutien affiché à l'adhésion en Turquie même. L'âge et le sexe font-ils une différence ? Les plus jeunes et les femmes sont peut-être un peu plus en faveur de l'adhésion ; cela aura-t-il un impact dans le futur ?

Beril Dedeoglu

Je pense personnellement que l'évolution de nos relations avec les pays turcophones ou l'Asie centrale ne sont pas dépendantes des relations de l'UE, mais plutôt de nos relations avec la Russie. Ce n'est pas une variable décisive des relations turco-européennes au Moyen-Orient. La Turquie a essayé après la guerre froide de contourner la Russie pour améliorer le dialogue avec ces pays. Mais la Russie a fini par revenir et a montré qu'elle restait dominante dans la région. La Turquie a fini par accepter cette domination et finalement elle ne peut pas tellement bouger. Mon avis personnel est cependant que l'Asie centrale, malgré la présence de la Russie et l'intensification actuelle de ses relations avec l'UE, constitue une force pour la Turquie.

Nicolas Monceau

D'après les sondages d'opinion, certaines catégories de la population en Turquie soutiennent effectivement davantage l'adhésion que d'autres. L'âge est une variable importante. Ce sont bien les catégories de la population turque les plus jeunes, les jeunes générations, qui soutiennent davantage l'adhésion turque que les générations plus anciennes. Mais d'autres facteurs sont assez discriminants, en particulier le niveau d'éducation ; la variable de l'éducation est tout à fait décisive dans ce domaine, puisque plus le niveau d'éducation est élevé plus le soutien à l'Europe est important en Turquie. Là encore, il ne s'agit pas d'une corrélation spécifique à la Turquie, car on l'observe aussi dans les pays européens. D'une certaine façon, ce qu'on peut observer dans les pays européens se retrouve en Turquie à ce niveau-là. Le niveau d'études, mais aussi l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle, le niveau de revenu, ont un impact. Plus on appartient à des catégories socioprofessionnelles élevées, plus le soutien est important. L'urbanisation compte aussi, le soutien à l'Europe étant plus fort dans les populations urbaines, chez les habitants des zones urbaines que dans les régions rurales. Les enquêtes d'opinion comprennent aussi des questions plus spécifiques à la structure sociale de la Turquie. J'étais en train de vérifier ces données. Par exemple, certaines enquêtes montrent que la religion, le nationalisme ou la langue maternelle sont des facteurs qui peuvent avoir une influence sur le soutien à l'Europe. Et donc très rapidement, on constate que l'on se déclare d'autant plus pro-européen, ou europhile, en Turquie, qu'on a des attitudes moins religieuses et moins nationalistes. L'usage d'une langue maternelle spécifique apparaît aussi désormais dans les enquêtes d'opinion. Ceux qui se définissent comme ayant le kurde comme langue maternelle sont généralement plus pro-européens que ceux qui déclarent le turc comme langue maternelle. Cependant, nous n'avons pas beaucoup de recul là-dessus parce que ces critères sont récents dans les enquêtes.

De la salle

Est-ce que vos arrière grands-parents se sentaient européens ? Est-ce que la Turquie du XIX^e siècle était européenne ? Est-ce que la Turquie du XVII^e siècle était européenne ? Mon sentiment est que l'Europe est derrière nous et que la Turquie en faisait bien partie. De votre côté, pensez-vous que la Turquie s'est sentie européenne au cours de toute son histoire ?

Beril Dedeoglu

Il y a des gens qui se sentaient européens, d'autres se sentaient asiatiques, d'autres encore méditerranéens, ou du Moyen-Orient, etc. Je ne peux pas généraliser sur ce sentiment en Turquie d'être européen ou non. Ça ne me semble pas utile de poser cette question. Pour moi, personnellement, ce n'est pas une question très importante. Nous n'avons pas besoin de nous sentir européens, nous avons besoin de normes, de droits, de démocratie, d'institutions. L'identité est certes une variable, et si vous leur posez la question, les Turcs vous répondront peut-être d'abord "Nous sommes turcs". Mais le sens même de « turc » peut varier selon la région, la ville, le statut social, l'ethnie, la religion. Il y a des gens qui se sentent européens, il y a des gens qui se sentent plus proches des Arabes, des Juifs... Je ne peux pas généraliser.

Sabiha Senyuçel

Merci beaucoup à tous nos participants pour cette longue matinée très enrichissante. Nous avons traité les bonnes questions et tenu une discussion de grande qualité. Je remercie particulièrement les membres du panel pour leur contribution extrêmement précieuse.

TABLE RONDE II

L'IMPACT DU PROCESSUS D'ADHÉSION SUR LA VIE POLITIQUE TURQUE

Introduction

Dorothee Schmid

Après une matinée de mise en place des fondamentaux de l'actualité franco-turque, nous allons maintenant revenir aux questions internes turques au cours de cette nouvelle table ronde. Dans notre partenariat avec TESEV, la partie française insiste toujours beaucoup pour qu'une partie des débats soit consacrée à la dynamique politique interne turque car cela intéresse beaucoup les Français. Ces sujets sont sans doute davantage débattus en France que tout ce qui est relatif à la relation Turquie-UE. En effet, concernant l'adhésion turque, le débat politique a été clos assez vite en France. Pour rouvrir ce débat, je crois qu'il importe aujourd'hui de comprendre si l'on peut parler d'une sorte de changement systémique qui serait à l'œuvre en Turquie. Et puisque notre conférence porte tout de même sur la question de la relation entre l'UE et la Turquie, notre idée est ici d'essayer de comprendre dans quelle mesure la négociation d'adhésion a un impact sur le changement politique en Turquie.

Cet angle peut sembler assez classique, assez évident ; en France, la problématique du respect des critères de Copenhague, particulièrement des critères politiques, revient par exemple de façon presque obsessionnelle quand on parle de la Turquie. Le sujet a ressurgi en 2008 plus précisément pendant ce que l'on peut appeler la crise de l'AKP ; c'est un moment historique où l'on a vu certains acteurs européens, la Commission européenne par exemple, s'exprimer sur des questions de politique interne turque et les Turcs réagir eux-mêmes à cette expression politique européenne de manière un peu compliquée. Cette affaire a finalement soulevé une sorte de débat dans le débat. La question n'est plus seulement : est-ce que l'UE doit fixer des règles politiques et vérifier si la Turquie les adopte, de quelle manière elle reprend l'acquis politique de Copenhague, mais aussi aujourd'hui de comprendre comment cet acquis est repris, si les Turcs veulent bien s'engager dans un dialogue politique avec l'UE. Ces normes se prêtent-elles tout simplement à un dialogue, peuvent-elles faire l'objet d'une discussion ? C'est le point central que je souhaiterais que nous abordions au cours de cette table ronde.

Nous allons entendre pour cela successivement Hakan Altınay, un homme que l'on pourrait appeler un militant de l'UE en Turquie, qui dirige le bureau turc de l'Open Society Institute à Istanbul et intervient très régulièrement dans le débat turc sur ces questions européennes.

Ricardo Serri essaiera ensuite de nous expliquer un peu quels sont, disons les cas de conscience de la Commission européenne quand elle examine les questions politiques turques, notamment quand il s'agit de rédiger le fameux "rapport de progrès", qui rythme annuellement la négociation. Puis Semih Idiz, qui est éditorialiste au quotidien Milliyet, nous parlera plus précisément de la vie politique turque et nous dira en quoi les questions européennes sont finalement instrumentalisées aujourd'hui dans le débat turc. En effet ce matin nous avons beaucoup insisté sur le fait que la question turque était instrumentalisée dans le débat politique français, mais on peut envisager qu'il y ait là une forme de symétrie.

La question des réformes en Turquie : quelle autonomie par rapport à l'agenda Européen ?

Hakan Altınay¹⁴

C'est formidable d'être ici, merci de m'avoir invité dans cette auguste institution qu'est le Sénat français. Ma tâche est de répondre à la question suivante, que l'on m'a assignée : est-ce que la question des réformes aujourd'hui en Turquie est autonome du projet européen ? Ma réponse serait oui et non. Pour le comprendre, il faut d'abord revenir sur tout ce qui s'est passé en Turquie entre 2002 et 2004, sur tous les événements de cette époque qui ont un sens pour l'agenda européen. Je vais passer quelques minutes à vous expliquer mon point de vue sur tout cela.

Les grandes réformes relatives aux droits de l'Homme

Tout d'abord, la peine de mort a été abolie en Turquie en septembre 2004. Cela peut paraître simple aux yeux des Français mais lorsque cette réforme est passée, la Turquie a dû surmonter l'idée que la vie de la personne la plus détestée du pays, le leader kurde emprisonné Abdullah Öcalan, serait épargnée. Et cela a été effectivement surmonté, avec un effort de communication minimale, réduite à deux jours. À ce moment-là, la Turquie a été donnée en exemple d'une réforme modèle. Alors que dans le passé, la pratique de la torture était un vrai tabou, ce sujet a pu être discuté avec beaucoup plus de liberté.

Vous avez certainement tous entendu parler de la réforme de l'article 301 et des difficultés politiques que cela a causées ; de fait, la Turquie jouit aujourd'hui d'une beaucoup plus grande liberté de parole qu'il y a dix ans. Récemment une exposition a eu lieu à Izmir, consacrée à la première femme kamikaze, et montrant ce qu'est l'objection de conscience. Les analystes étrangers se sont longtemps focalisés uniquement sur l'article 301 et craignaient que l'on assiste à un recul des libertés publiques, mais ce n'est pas vrai.

Au-delà du délit d'opinion, si l'on s'intéresse aux droits de l'homme en général, les viols et les mariages forcés sont entrés dans le code civil. On a parlé des crimes d'honneur ce matin.

¹⁴ Directeur du bureau turc de l'Open Society Institute

Jusqu'à présent, les auteurs de crimes d'honneur étaient en général condamnés à des peines très légères parce qu'on leur trouvait toujours des excuses.

Rappelons aussi que les prérogatives du Conseil de sécurité nationale, que l'on appelait "le deuxième gouvernement", ont été modifiées. Je n'aurais jamais pensé assister à cela de mon vivant, cette institution existait en l'état depuis 150 ans, et tout a changé d'un jour à l'autre. Le budget militaire a été mis sous le contrôle des civils et l'an prochain le budget du Ministère de l'Éducation nationale sera le double de celui de la Défense, alors qu'il y a quelques années, le budget militaire était évidemment beaucoup plus élevé.

Les décisions prises par la Cour européenne des droits de l'homme sont aussi devenues des standards, elles sont comme un étalon or pour la justice turque et s'appliquent désormais en droit interne. Tout ceci témoigne d'une remarquable embellie pour les droits de l'homme en Turquie. Surtout, la transparence est aujourd'hui beaucoup plus grande. Nous ne sommes plus en situation d'état d'urgence, ce qui a beaucoup contribué à améliorer la qualité de la vie des Kurdes en particulier.

Le chemin à parcourir

Cela signifie-t-il pour autant que nous vivons désormais dans une société parfaite ? Évidemment non, il nous reste encore beaucoup de choses à changer. Je peux vous citer quelques exemples. Tout d'abord le traitement des minorités : elles ne sont pas encore considérées en Turquie comme un apport positif, comme une force, on pense au contraire qu'elles sont une source de problèmes. La Turquie reste profondément xénophobe. Les ministres qui nous gouvernent ne consultent pas assez les experts à ce sujet. Le sort des minorités reste donc un vrai problème. Songez donc que, en tant que citoyen turc, je peux étudier toutes sortes de langues mortes, mais pas le kurde.

La Turquie souffre aussi d'énormes disparités territoriales en ce qui concerne le niveau et la qualité de la vie. Le PNUD signale ainsi qu'Istanbul et sa banlieue sont au même niveau que l'Espagne et l'Italie en termes de développement humain, tandis que dans d'autres régions du pays, certes beaucoup moins peuplées, les indicateurs sont pires qu'en Inde. Il y a donc encore des provinces turques très pauvres.

Rappelons aussi qu'en avril 2007 les forces armées turques ont menacé d'intervenir dans le processus politique. Je suis très gêné de reconnaître tout cela, mais j'ai une longue liste de retards, de manquements, de dysfonctionnements de ce type.

Il nous reste donc beaucoup de travail à faire, beaucoup de réformes. Cela serait évidemment beaucoup plus facile avec l'aide de l'UE. Est-ce que nous bénéficions effectivement de ce levier ? Nous en avons profité entre 2002 et 2004, ce qui nous a aidés à faire la "révolution silencieuse" que je viens de vous décrire. Dans mon institut nous travaillons sur 60 pays ; en 2002 nous considérions la Turquie comme le pays le plus engagé dans la réforme à l'ère de l'après-11 septembre. Il serait difficile d'affirmer la même chose aujourd'hui. Qu'est-ce qui a donc changé, et qu'est-ce qui motivait la dynamique de réforme effective jusqu'en 2004 ? Nous avons mené des recherches pour le comprendre en interrogeant notamment les populations turques présentes en Allemagne et en France, pour leur demander ce qui leur semblait le plus important dans ces deux pays et qui manque en Turquie. Lorsque l'on demande à ces Turcs ce qui est selon eux le plus critiquable en Turquie, ils citent immédiatement la justice. Ils sont particulièrement véhéments à l'égard des

cours de justice en Turquie. Les Turcs vivant en France respectent les lois votées en France, les cours françaises, les juges, les magistrats français même s'ils n'ont pas grand-chose à voir avec ce système ; ils respectent tout cela beaucoup plus que les cours, les magistrats, ou les lois en vigueur en Turquie et décidées par les représentants du peuple turc.

Le levier européen

Ce type de comparaison est très important, si vous nous montrez la bonne direction pour les réformes sur ces points cruciaux je pense que nous sommes prêts à vous écouter attentivement. Mais si les Turcs ont le sentiment qu'on ne veut pas d'eux, qu'on leur tourne le dos, qu'on les snobe, ils ne sont plus prêts à écouter. Les Turcs ne veulent plus être marginalisés.

Comment en sont-ils arrivés à avoir ce sentiment ? Je dirais que nous pouvons accepter que l'Europe se considère comme supérieure, ce qu'elle est, mais pas qu'elle nous regarde avec mépris. Je vous rappelle qu'un homme qui a été considéré comme un criminel contre l'Humanité selon Human Crime, cet homme n'a pas été condamné par un État membre de l'UE, un autre État membre lui a fourni un passeport et un troisième État membre l'a accueilli dans son ambassade. Au Parlement européen personne ne s'est levé pour dénoncer ces faits... Pour de tels faits, l'Europe est perçue en Turquie comme un système totalement dépourvu d'empathie à l'égard des Turcs. Je suis en train de lire un livre sur les interventions militaires au XIX^e siècle ; Gladstone a écrit sur la façon dont les Turcs étaient traités. Je dois dire que cette lecture est très déprimante.

Faut-il pour autant rester les bras croisés, évidemment non. Nous avons connu un vrai cercle vertueux entre 2002 et 2004. La Turquie se portait bien, nous faisons des efforts, l'Europe nous félicitait. Plus on nous félicitait et plus nous entreprenions d'efforts de mise à niveau. Mais depuis 2004, nous n'avons plus de réelle motivation pour accomplir de tels efforts. J'espère qu'un beau jour nous reviendrons à ce cercle vertueux. Comment puis-je me permettre, ici à Paris, d'être aussi exigeant envers l'Europe ? L'adhésion n'est certes pas un privilège, c'est un droit, c'est ce que vous avez vous-même écrit dans les documents fondateurs de l'UE : tous les pays européens qui remplissent les critères peuvent devenir membres. Ce n'est donc pas une faveur que je vous demande. Et je vous le demande pour le bien de mon pays. J'ai vu un pays comme l'Espagne se transformer entièrement et de façon très spectaculaire, jusqu'à devenir le pays le plus moderne d'Europe. En Espagne le débat sur l'adhésion de la Turquie met en avant le fait que l'on ne peut pas refuser aux Turcs cette dynamique porteuse de modernisme. J'espère pour ma part que la Turquie pourra devenir un jour ce qu'est l'Espagne aujourd'hui, et qu'elle pourra bénéficier de la même solidarité que l'Espagne. C'est ce que nous demandons, et même ce que nous exigeons.

Bien sûr vous avez entendu parler ce matin de démographie et d'énergie ; ce ne sont pas mes sujets préférés. L'identité internationale de la Turquie et le soft power sont pour moi des sujets beaucoup plus intéressants. Il existe maintenant à Istanbul des visites organisées pour des touristes venus du Moyen-Orient, qui souhaitent voir où se tournent les soap operas turcs repris par toutes les télévisions arabes ; ce public du Moyen-Orient ne s'intéresse pas aux séries télévisées italiennes ou espagnoles, mais bien aux feuilletons turcs parce qu'ils se disent "si les Turcs peuvent faire cela, nous aussi". Je crois que nous avons une réserve de soft power vis-à-vis du Moyen-Orient et que si nous étions intégrés à l'UE nous pourrions mettre cette ressource à sa disposition.

Dorothee Schmid

Est-ce que dans votre typologie vous définiriez Ricardo Serri comme un interlocuteur « supérieur », ou « méprisant » ? Il est en tout cas très difficile pour la Commission européenne d'être en position de juge et partie. Ne devrait-elle pas se contenter d'être un arbitre ?

Les Européens et la dynamique politique turque depuis 2007 : le suivi des critères politiques de Copenhague

Ricardo Serri¹⁵

Avant tout merci pour cette invitation, dans ce lieu si beau et prestigieux. Je vais me concentrer sur le titre de mon intervention : "Les Européens et les dynamiques politiques turques depuis 2007, le suivi des critères politiques de Copenhague". J'aborderai le sujet en commençant par la fin, en vous disant d'abord en quoi consistent les critères de Copenhague, avant de revenir sur l'actualité, car je sais que Dorothee Schmid souhaite que je commente les événements récents, particulièrement de l'année 2007.

Les critères politiques de Copenhague

La définition précise des critères de Copenhague remonte à 1993. Ils constituent en quelque sorte la colonne vertébrale, la base de notre action pour contrôler, surveiller ce qui se passe dans les pays candidats, dont la Turquie. Cette méthode a été utilisée pour les cinq élargissements passés : tous les pays ont été évalués sur la base de ces critères exprimés en 1993, élaborés dans les années 1990.

La Commission poursuit un processus de reporting régulier et systématique, avec un document de suivi publié chaque année au mois de novembre, afin de dire ce qui s'est produit dans chacun des pays candidats engagés dans des négociations d'adhésion. Nous y examinons la situation au niveau politique. Le partenariat d'adhésion est un autre instrument qui nous fournit un cliché annuel sur les pays. Ce document, pourtant crucial pour le processus de négociation, est souvent négligé. Il est remis à jour régulièrement par le Conseil, qui indique très clairement la liste des priorités dans les différents domaines, reprecise les critères politiques que chaque pays candidat doit poursuivre.

N'oublions pas que ces critères politiques ont été inscrits dans le Traité de l'UE ; celui-ci indique qu'un pays peut devenir membre de l'UE une fois qu'il répond à ces critères. Quelle est donc notre base juridique de travail ? On débat parfois de l'existence d'un acquis ou de

¹⁵ Commission Européenne, DG élargissement, Unité Turquie

législations pour conforter ces critères. Depuis le début du processus d'élargissement, nous faisons en fait toujours référence à des instruments juridiques internationaux : ceux issus du système des Nations Unies, mais aussi ceux qui émanent du Conseil de l'Europe. Tous les États membres comme vous le savez sont des membres du Conseil de l'Europe. Les pays de l'Est de l'Europe en font aussi partie, ainsi que la Turquie. La convention européenne des droits de l'Homme est donc notre référence principale lorsque nous parlons des critères politiques. Nous avons aussi une liste spécifique de critères politiques concernant plus particulièrement les droits de l'Homme. Bien sûr il existe des règles spécifiques émanant de la cour de Strasbourg, qui a créé un corpus juridique ferme à mettre en place dans les pays intéressés. Dans certains cas on peut aussi faire référence à la tradition juridique des États membres, même en l'absence de traité obligatoire spécifique dans certains domaines.

L'ensemble de ces éléments forme le corpus juridique qui est appliqué, certes avec quelques différences, grosso modo dans tous les États membres, et qui constitue donc la base de ces critères de Copenhague. Donc bien entendu ces critères politiques ont évolué. De nouveaux instruments ont été ajoutés depuis les années quatre-vingt-dix, de nouvelles règles émises par les cours ont dû être adoptées.

Rappelons en passant que les critères de Copenhague ne sont pas simplement des critères politiques ; il y a aussi des critères économiques, et des critères d'ordre plus techniques renvoyant à la reprise de l'acquis communautaire dans les législations internes.

La Turquie au regard des critères de Copenhague

Si l'on se concentre sur les critères politiques aujourd'hui, c'est parce que l'on a vu dans le passé que cela avait bien souvent été une condition importante pour adhérer, dans le cas des pays candidats d'Europe centrale et orientale ; c'est aussi en partie vrai pour la Turquie.

Revenons donc sur la situation des critères politiques en Turquie depuis 2004. Il faut d'abord féliciter la Turquie pour le travail magnifique qui a été fait jusqu'en 2005 en termes d'adaptation des normes européennes. Bien sûr d'autres mesures ont été prises après, mais jusqu'en 2004, avant que la Commission ne recommande d'ouvrir les négociations d'adhésion avec la Turquie, il s'est produit un processus de changement incroyable dans le pays. Bien entendu, il fallait reconnaître ce processus, récompenser les efforts qui avaient été fournis. Pour moi, la décision prise en 2004 est de l'ordre du jamais vu, c'était quelque chose de nouveau, on n'avait pas vu d'autres cas auparavant : nous avons reconnu la quantité, le volume de travail accompli par la Turquie. À ce moment-là en effet, la Turquie avait réuni beaucoup des conditions exigées. Elle répondait en tout cas aux critères politiques, dans le sens que le changement accompli avait été énorme. Bien sûr, on ne peut pas demander à un pays de la taille de la Turquie de tout changer du jour au lendemain ; le changement alors constaté était suffisant pour commencer les négociations.

La décision a été prise par le Conseil et les négociations en effectivement débuté en 2005. Ensuite, les réformes politiques ont continué en Turquie et nous avons poursuivi notre surveillance, pour vérifier comment les choses se mettaient en place. Nous avons aussi ouvert un autre canal, celui du dialogue avec la société civile, qui exprimait la nécessité de négocier plus avant avec la société turque et ses principaux acteurs. La décision d'ouverture des négociations signifiait donc qu'il fallait continuer les réformes politiques d'une part, régler de nouveaux problèmes et aussi de nombreux problèmes plus anciens. On ne devait évidemment pas s'attendre à ce que le code civil ou le code pénal change du jour au

lendemain. Nous souhaitons que les choses se mettent en place clairement en suivant des directives internationales. Il fallait donner du temps à la Turquie pour effectuer tous ces changements en matière de législation, approfondir en fait le processus d'adhésion.

L'évaluation par la Commission des progrès de la Turquie

Parlons de la situation actuelle en guise de conclusion, ou plutôt de ce qui s'est passé depuis 2005. Depuis 2005, les réformes se sont ralenties. Je ne suis pas la seule personne à le dire, ce ralentissement a été clairement noté dans les rapports de la Commission depuis trois ans. Le ralentissement est régulier, je ne pourrais pas vous dire comment cela s'explique, je pense que nous pourrions d'ailleurs en débattre aujourd'hui. Nous avons clairement été témoins de ce processus. En 2007 par exemple, les élections législatives anticipées ont été un facteur de ralentissement. Il est presque impossible de mener à bien des réformes difficiles en période électorale, et puis il fallait tenir compte du fait que la Turquie avait déjà dépassé nos attentes depuis quelques années.

Je dois revenir aussi sur ce que dit notre rapport pour l'année 2008. Les rapports d'accession sont des rapport d'ordre technique, qui abordent de très nombreux points, de nature différente ; mais parlons maintenant des aspects politiques. Nous avons souligné dans le rapport 2008 les réussites constatées en Turquie, les choses positives qui se sont produites dans le domaine des réformes. Citons d'abord la réforme de l'article 301, qui vient d'être évoquée, et qui n'est pas entièrement satisfaisante. Cette réforme témoigne tout de même d'une attitude active du gouvernement pour traiter la question de la liberté d'expression. On a aussi constaté des développements positifs concernant le droit de propriété, les droits des minorités, le développement économique et social du Sud-est, pour lequel le gouvernement a établi un plan d'action. Cela a été perçu de façon très positive. Il y a également eu des développements dans le domaine du droit des médias au niveau national, ce qui est sans précédent. Nous avons cependant également noté qu'en dépit de ces progrès, le rythme des réformes continuait de ralentir. Nous nous sommes plaints de l'absence apparente de planification à long terme des réformes, en dépit du fait que le gouvernement avait obtenu en 2007 une majorité substantielle au Parlement, et disposait par conséquent d'un très fort mandat pour mettre en place des réformes qu'il s'était fermement engagé à réaliser. Ce plan de réformes n'a pas encore été publié. Par exemple, la réforme constitutionnelle souvent annoncée n'a pas été accomplie. Nous avons donc estimé qu'il fallait absolument relancer le processus de réformes.

Mon dernier point sera pour commenter la crise politique interne de l'année dernière, qui a coïncidé avec la menace de fermeture du parti AKP. Je ne peux dire que dans ce cas particulier la réaction de la Commission ait été exactement conforme à ce que nous faisons dans le passé ou avec d'autres pays. Notre réaction s'est en fait basée sur des critères politiques, sur les normes constitutionnelles communes appliquées au sein de l'UE. Nous avons ainsi réagi contre un développement politique en Turquie qui nous semblait aller à l'encontre de ces principes. Nous aurions fait la même chose si, par exemple, six mois après l'élection du président Sarkozy, une procédure de dissolution de l'UMP avait été engagée en France. Donc la position de la Commission a été exprimée très clairement sur le problème de l'AKP au début 2008. Nous, nous étions d'abord dit que nous ne voulions pas que la Commission interfère dans les affaires internes de la Turquie, qui est un État souverain, un État donc qui comme tout autre État peut faire ce qu'il veut, appliquer ses propres lois... etc. Néanmoins, la Commission a considéré que la Turquie n'était pas un pays tiers comme un

autre parce que c'était un pays candidat, donc en passe de devenir membre de l'UE. En tant que tel, la Commission avait le droit de s'exprimer, sur la base du mandat qui lui est donné en cas d'élargissement. La Commission avait le droit de garder un oeil critique sur le processus de démocratisation et les développements politiques en Turquie. Nous avons aussi rappelé que certaines règles prévalent dans l'UE et au sein du Conseil de l'Europe concernant le traitement des partis politiques ; il existe des directives, des règles qui s'appliquent en cas de fermeture d'un parti, et nous avons constaté que la situation en Turquie ne répondait pas à ces règles. C'est ce qui a été dit. Je vais m'arrêter là, en espérant avoir répondu à la question qui m'était posée, pour montrer quelle était la situation en Turquie à l'heure actuelle au regard de nos critères politiques.

Dorothee Schmid

Je voudrais faire un commentaire au sujet de l'intervention de Ricardo Serri. Pour moi ce qui importe le plus est de savoir si la Commission est devenue un acteur politique sur ce dossier. Je ne suis pas sûre que M. Serri ait vraiment répondu à cette question et je crois que la manière dont il s'est exprimé montre qu'il ne souhaite pas vraiment le faire.

J'ai souvent le sentiment que la négociation d'adhésion avec la Turquie est la première négociation vraiment politique entre les différents élargissements de l'UE et je me demande si cela est dû au fait que les critères politiques de Copenhague sont ici discutés de manière disons beaucoup plus ouverte. Nous pourrions donc éventuellement revenir pendant le débat sur les différences, si elles existent, entre l'approche politique qui prévaut dans les négociations avec la Turquie par rapport aux autres pays, en nous en tenant strictement aux critères politiques de Copenhague. Le poids de ces critères politiques dans les négociations est plus important avec la Turquie qu'il ne le serait avec d'autres ? Peut-être est-ce tout simplement le cas parce que la Commission constate dans son travail d'évaluation qu'il y a davantage de travail à faire sur cette question.

Maintenant que le sujet a été en quelque sorte neutralisé, nous allons donner à Semih Idiz l'occasion de nous faire part de ses impressions.

Les partis politiques turcs et l'UE

Semih Idiz¹⁶

Merci beaucoup, je vais essayer de répondre à votre question, et peut-être même d'en dire un peu plus. Je voudrais tout d'abord remercier les organisateurs de ce colloque de m'avoir invité. C'est la deuxième fois en trois semaines que je viens à Paris. De façon générale, je crois qu'il y a de plus en plus d'intérêt en Turquie pour ce qui se passe en France, ce qui est en soi très sain et très positif. Je crois aussi qu'il serait temps que nous arrêtions de parler

¹⁶ Editorialiste, Milliyet

au lieu d'agir. Car selon moi nous nous contentons de parler aux autres, sans parler avec eux : nous sommes en plein monologue.

Le sujet que l'on m'a demandé de traiter concerne donc l'opinion des partis politiques turcs vis-à-vis de l'UE. Je serais a priori tenté de dire qu'ils n'ont pas d'opinion à ce sujet, et pourtant les choses ne sont pas aussi simples. L'UE n'apparaît pas beaucoup dans les discussions internes des partis politiques turcs. Je crois même qu'on évite plutôt d'en parler, parce qu'en Turquie on pense que si on commence à évoquer ce sujet, on risque de perdre le soutien de la population, et pas de le gagner. Il y a beaucoup de scepticisme vous le savez et de négativité ou d'attitudes négatives vis-à-vis de l'UE et on pourra en parler par la suite. À première vue donc, les partis politiques turcs ne s'intéressent pas beaucoup à l'Europe.

Une distanciation croissante par rapport à l'UE

Ceci étant dit, la question de l'UE en Turquie est devenue une sorte de tabou. On ne peut pas dire qu'on est contre parce que cela reviendrait à s'ingérer dans les affaires de l'État, ce qui est perçu comme inacceptable. Ainsi, même nos partis nationalistes, ou même ultranationalistes, disent qu'ils sont pour l'UE ; on pourrait se demander pourquoi un parti ultranationaliste éprouve le besoin de se positionner comme ça.

Mais enfin la question n'est de toute façon pas vraiment au cœur de nos préoccupations. Nous avons des élections en mars et nous sommes pour le moment complètement concentrés sur cette échéance. La campagne est extrêmement belliqueuse, agressive, comme cela peut arriver partout, aux États-Unis ou ailleurs, mais je pense que toute cette agressivité ne nous mène nulle part. Il s'agit d'élections locales et les partis politiques parlent de choses qui n'ont rien à voir avec l'UE. Ils ne peuvent pas dire que la Turquie va entrer dans l'UE et que dans six mois il faudra entreprendre des réformes majeures. Cela n'intéresse personne à l'heure actuelle.

Ce qui inquiète en fait les Turcs, c'est que l'UE n'apprécie pas leurs efforts correctement. Les Turcs pensent qu'ils ont fait ce qu'on leur demandait, accompli tout ce qui était nécessaire pour les rendre acceptables, et qu'en retour ils n'ont obtenu qu'une expression de rejet. Chypre est par exemple entré sans problème dans l'UE, le Conseil de l'Europe, le Conseil de sécurité, tout le monde a approuvé le processus, et on utilise maintenant cela contre la Turquie.

Vous ne pourriez donc pas aller en Turquie aujourd'hui et convaincre qui que ce soit que l'UE nous accorde un traitement équitable. Je crois qu'il sera très difficile d'expliquer au Turc moyen les problèmes européens, problèmes identitaires, psychologiques, etc., tous les problèmes qui sont peut-être ceux des Français à l'heure actuelle. Je peux vous assurer que tout cela est beaucoup trop compliqué pour l'homme de la rue en Turquie.

L'objectif européen reste partagé

Est-ce que ça veut dire pour autant que la Turquie est contre l'UE, je ne le pense pas. Notre ministre a dit il y a quelques jours dans une conversation privée que l'UE devrait donner à la Turquie des objectifs assortis d'une date-butoir, si on lui disait par exemple qu'en 2015-2020

elle deviendrait absolument membre, comme on a pu le faire pour la Croatie, à qui on répète qu'elle sera probablement membre en 2013. Si on nous donnait une date, je pense effectivement que notre attitude serait différente, cela nous galvaniserait. Ce n'est pas le cas pour le moment, ce qui explique que le Turc moyen ne croit pas beaucoup en l'Europe.

Le programme de campagne de tous les partis politiques contient en fait un chapitre sur l'UE. Tous les partis disent qu'ils sont pressés d'y entrer et qu'ils feront tous les efforts possibles pour cela. Mais cela n'a pas beaucoup d'impact. Parmi les partis d'opposition, prenons l'exemple du CHP, qui est au départ très pro-occidental et lui-même à l'origine de l'idée de l'adhésion, avec la signature du Traité d'Ankara en 1963. Ce parti est maintenant devenu pratiquement anti-UE. Quant à l'AKP, les questions européennes n'ont pas été internalisées par le parti lui-même, l'appartenance à l'UE ne fait pas vraiment partie de son credo. Cela me semble tout à fait normal pour un parti qui a des racines islamistes. J'ai toujours pensé que ce parti avait instrumentalisé le processus de réformes pour obtenir le soutien de l'establishment. Lorsque le Refah était venu au pouvoir, la crainte s'était répandue que ce parti ne s'éloigne de l'Occident ; le Premier ministre s'était immédiatement rendu en Libye, avait commencé à parler d'un marché commun islamique, etc. Ce n'est pas le cas de l'AKP, qui a fait exactement le contraire, considérant l'UE avec bienveillance si j'ose dire. Ce gouvernement a affirmé que, même si l'UE ne se conduisait pas bien vis-à-vis de la Turquie, il continuerait à essayer de faire respecter les critères de Copenhague, parce que c'est bon en soi pour la Turquie. En revanche, ils pourraient selon moi s'éloigner de l'idée de l'adhésion. Je crois donc que le processus de réformes a été aussi un instrument utilisé par l'AKP pour séduire les élites.

De grands progrès ont cependant été effectués. Le dernier Rapport de progrès de la Commission n'a pas été très bien accueilli en Turquie ; les commentaires portant sur les affaires internes de la Turquie ont même été critiqués. Lorsque le gouvernement fait une déclaration sur les questions européennes l'opinion n'est pas vraiment convaincue, puis les médias s'emparent du sujet. Nous nous efforçons de produire des commentaires de qualité sur ces problèmes mais le gouvernement ne semble pas vraiment concerné. Nos dirigeants étaient par exemple ravis que le rapport fasse part de l'activité diplomatique de la Turquie dans le Caucase ou en Syrie, rappelle que la Turquie a participé à l'établissement de relations diplomatiques entre le Liban et la Syrie, etc. Le gouvernement en a été ravi et voudrait se concentrer sur cela, aller dans cette direction, souligner l'apport de la Turquie à l'UE en se rapprochant de l'Orient... Il y a un certain nombre de raisons objectives, d'ordre sociologique notamment, derrière tout cela. En tant que parti conservateur, et non pas fondamentaliste, vous pouvez réformer beaucoup de choses, mais vous arrivez fatalement à un seuil où vous risquez d'être affecté vous-même par les réformes. Je pense que l'AKP n'est pas loin d'atteindre ce seuil maintenant, et n'arrive plus à vendre de nouvelles réformes à son électorat. Ils ont été aussi loin qu'ils le pouvaient. Prenons l'exemple de la pétition des intellectuels turcs concernant les événements de 1915 ; le président a accueilli cela de façon très libérale, mais le Premier ministre a fait des déclarations du genre : "C'est nous qui avons été soumis à un génocide", parce qu'il sait très bien ce que son public est prêt à entendre, les gens ne souhaitent pas nécessairement un processus de réformes très rapide, parce qu'ils sont déjà plongés dans un environnement qui change très vite.

La Turquie a une dynamique sociologique particulière aujourd'hui, c'est une société qui s'industrialise et s'urbanise très rapidement. Les structures familiales sont en train de se casser. Les Turcs sont donc fragilisés en un sens, ils sont donc d'accord pour changer, mais ils veulent désormais recueillir les fruits de leurs efforts. Il faut que l'UE nous aide. Si on nous laisse seuls, nous en arriverons peut-être à un stade où se produiront de graves problèmes

sociaux, des émeutes, etc. C'est la raison essentielle pour laquelle le processus de réformes pourrait se ralentir un certain temps. Les signaux qui nous arrivent de l'UE actuellement sont négatifs. L'UE nous dit de nous dépêcher, mais en fait la voie est bloquée. Si on se dépêche d'atteindre les objectifs fixés, il n'y aura plus rien à négocier. Le problème de Chypre, par exemple, qui n'a rien à voir avec le cœur des relations Turquie-UE, interfère de façon négative. Donc le processus de réformes s'est indubitablement ralenti, et un certain nombre de gens pensent comme moi que nous devrions aller plus loin, parce que la dimension européenne nous permettrait de rapprocher au moins notre cadre juridique, si ce n'est notre niveau de vie, du vôtre.

Relancer la dynamique européenne

L'année 2009 sera certainement une année charnière. Ce sera d'abord une année de crise économique et de restrictions pour la Turquie, mais j'espère que ce ne sera pas une année pendant laquelle la Turquie perdra cette dimension européenne, parce que cela aurait un coût des deux côtés. La Turquie fait partie de l'équation européenne depuis des siècles, cela n'a rien de nouveau. La Turquie fait absolument partie de l'Europe. Bien sûr on peut souhaiter une Turquie plus libérale et plus démocrate. Mais en Turquie on entend parfois les décideurs pointer la Chine ou la Russie, deux puissances qui n'ont pas une très forte propension à respecter les droits de l'Homme, mais qui se font pourtant respecter... Nous sommes situés face au Moyen-Orient, à l'Asie, nous sommes un pays important, pourquoi ne pas être reconnu par l'UE ? Beaucoup de gens expriment des sentiments pro-russes en Turquie, ce qui est très curieux, puisque si on regarde bien l'histoire de la Turquie, la Russie devrait être notre ennemi numéro un. Lorsque Medvedev et Poutine sont intervenus en Géorgie, ils ont été applaudis en Turquie. Les Américains ont fait exactement la même chose en Irak, mais ce n'est pas du tout vu de la même manière. Une mentalité très anti-occidentale, très anti-américaine se développe actuellement en Turquie, et je ne vois pas en quoi cela serait bon pour l'Europe. J'espère donc qu'en 2009 nous arriverons à libérer la relation euroturque de tous ces politiciens qui jouent sur les peurs des gens. Les décisions qui sont prises aujourd'hui sont guidées par les circonstances et non par la volonté du peuple.

Beaucoup de pays ont du mal à s'habituer au fait que la Turquie soit en train d'effectuer un véritable rattrapage. C'est par exemple le cas dans le cadre de l'OTAN. Certains États de l'Alliance semblent se demander : qu'est-ce que les Turcs viennent faire là-dedans ? L'OTAN a tout de même permis de répandre la doctrine Truman du jour au lendemain en Anatolie... Concernant l'adhésion à l'UE, il me semble que pour être membres on nous demande d'être parfaits, et beaucoup plus parfaits que la Roumanie et la Bulgarie ou d'autres pays. Si nous devenons si parfaits, pourquoi aurions-nous alors besoin de l'Europe ? Notre population croît, nous sommes une nation jeune, dynamique avec l'esprit d'entreprise. Le public français peut dire non à la Turquie, mais la Turquie pourrait aussi très bien décider, comme la Norvège par exemple, de dire non à l'Europe. Pour le moment, l'Europe a obligé la Turquie à faire des réformes. Ces réformes devaient en tout état de cause être accomplies, c'était quelque chose d'inévitable. Les avancées en matière de droits de l'homme, la démocratie, tout cela est inévitable. Malheureusement pour nous, dans la période qui suit le 11 septembre 2001, cet esprit de progrès a commencé à décliner en Europe également. Les critiques formulées à contre la Turquie en matière de droits de l'homme ont également décliné ces trois dernières années. Cela signifie que nous avons bien travaillé. Nous ne sommes évidemment pas parfaits ; aujourd'hui, les pays qui se considèrent comme menacés

par le terrorisme recourent un peu partout à la torture. C'est le cas même aux États-Unis. Nous avons besoin d'un nouvel horizon.

Je pense que si nous devenions membre de l'UE, nous serions de bons Européens. Tout le monde aurait à y gagner. Il faut absolument que nous maintenions notre engagement en ce sens. Mais si l'on nous décourage d'entrer dans l'UE, cela constituera un coup très dur pour la Turquie. Le pays pourrait changer de direction, s'engager dans des voies que je désapprouve en tant qu'intellectuel libéral. La Turquie est un pays d'une importance stratégique majeure ; un changement de direction ne serait de toute façon pas bon pour l'Europe.

Débat

Dorothee Schmid

Votre intervention m'inspire deux remarques. Le premier point concerne le dernier rapport d'accession, que vous nous présentez comme un non-événement, alors qu'il était très attendu. Il y a certainement eu beaucoup de débat politique autour du rapport d'accession, mais le document en lui-même est dans l'ensemble très hésitant à critiquer la Turquie. On a assisté en quelque sorte à un méta-processus autour de la confection du rapport, il a suscité beaucoup de discussions en Turquie et probablement à Bruxelles aussi, mais finalement le résultat est assez neutre. La question essentielle selon moi était pour la Commission de décider jusqu'à quel point elle pouvait se permettre d'être critique, et quel type de critiques émettre. Donc, même si effectivement le document en lui-même n'a pas le poids d'une preuve empirique décisive, il s'est quand même joué une forme de négociation politique autour de la confection du rapport. Attention donc au rapport 2009, puisque tout le monde répète désormais que 2009 sera l'année de tous les dangers.

Le deuxième point renvoie au constat de ce matin sur le prétendu clivage entre les élites et le peuple en Turquie, avec des élites très pro-européennes et des Turcs moins pro-européens en dehors de l'establishment. Nous nous sommes posé la question de la définition des élites. À partir du discours de Semi Idiz, il me semble que finalement ce qu'on appelle l'élite pro-européenne constitue une sous-catégorie de l'élite turque. Les hommes politiques, la classe politique turque, fait partie de l'élite, dans une définition large. Or elle n'a pas, d'après ce que Semih nous explique, repris complètement à son compte l'agenda européen. L'élite politique dans lesquelles nous nous reconnaissons finalement lorsque, en tant qu'Européen ou en tant que Français, nous réfléchissons à la popularité de la perspective européenne en Turquie, est peut-être une petite élite libérale, encore plus marginale qu'on ne l'imagine dans l'ensemble du paysage politique turc. Passons maintenant la parole à la salle car je pense que le public doit avoir beaucoup de questions à poser sur ces problématiques qui ont beaucoup occupé les commentateurs en 2007 et en 2008.

De la salle

Je suis correspondant d'un magazine à Washington. Lorsque l'on parle des relations entre la Turquie et l'Europe, je crois qu'il faut prendre en compte un autre acteur : les États-Unis. Vous pourriez peut-être nous dire si la politique américaine doit être considérée comme ou comme un obstacle pour les relations euroturques.

Hakan Altınay

Est-ce que les États-Unis sont un obstacle ou une aide, voilà un grand débat. Du côté de l'UE on les perçoit comme un obstacle, rappelez-vous à ce sujet le débat entre les présidents Bush et Chirac à Istanbul il y a quelques années, et pourtant je suis sûr que les officiels turcs qui sont présents dans la salle vous diraient que la pression américaine joue un rôle important. Ils apprécient cette pression, c'est pour eux un élément-clé. Les Américains sont une puissance globale, ce qui n'est pas tout à fait le cas de l'Europe pour le moment. Beaucoup d'Européens désapprouvent l'interférence américaine, mais on ne peut pas la négliger parce qu'elle est appréciée ailleurs. Je pense donc que les Américains ne sont pas un obstacle. Leur intervention est en quelque sorte neutre en termes de résultats. Si l'on se penche sur la question de l'adhésion turque exactement de la même manière aux États-Unis et en Europe, on constate que tous sont d'accord sur l'importance géopolitique de la Turquie. Il est vrai que les Américains ont quelquefois exprimé un soutien appuyé à nos politiques. Nous savons que le gouvernement turc a des contacts réguliers avec les États-Unis, avec des rencontres officielles deux fois par an si j'ai bonne mémoire, en plus de tous les contacts informels existants. Je ne pense pas du tout que l'attitude américaine soit un obstacle, disons que c'est un élément neutre. Je ne parle pas du passé bien entendu, parce que dans le passé la pression américaine était beaucoup plus évidente qu'aujourd'hui. À l'heure actuelle cette pression n'est pas si forte.

Charalambos Petinos¹⁷

Je suis le conseiller de presse de l'ambassade de Chypre à Paris. Je voudrais faire juste une petite mise au point sur ce qu'a dit Monsieur Idiz. Le plan Annan n'a jamais été approuvé par le Conseil de sécurité des Nations Unies, comme vous le savez. Je suis pour l'adhésion de la Turquie à l'UE évidemment, une Turquie moderne, démocratique, respectant les droits de l'homme et ses voisins. La Turquie a des obligations à l'égard de toute l'UE, y compris Chypre. Quelques chapitres des négociations ont tout de même été gelés, et ce n'est pas seulement à cause de Chypre. D'autre part le fameux plan Annan que les Chypriotes tucs, mes compatriotes, ont accepté, était un plan totalement déséquilibré. C'était le résultat d'un arbitrage extérieur aux Chypriotes. Il ne découlait pas des négociations mais d'un arbitrage. Il reconnaissait plus ou moins le fait accompli de l'invasion turque.

¹⁷ Conseiller de Presse, Ambassade de Chypre en France

Dorothee Schmid

Nous n'allons pas développer ce point maintenant, car ce n'est pas ce dont nous débattons aujourd'hui.

De la salle

Je souhaite poser une question à Monsieur Idiz concernant l'impact de la presse en Turquie sur l'élite et le grand public pour la perception des questions européennes. J'ai souvent l'impression en lisant les journaux turcs, et je ne cible pas spécialement votre journal, mais disons tous les quotidiens les plus importants, j'ai donc l'impression que les questions européennes y sont traitées de manière très sporadique, et seulement lorsque cela a à voir avec l'adhésion de la Turquie. On y donne souvent une importance exagérée aux propos de responsables, hommes et femmes politiques, qui ne méritent pas tant d'écho. Certaines prises de position sont ainsi présentées comme si des personnalités isolées parlaient au nom de l'Europe tout entière, ce qui peut amplifier le sentiment que l'Europe traite la Turquie de manière injuste. Qu'en pensez-vous en tant que journaliste ?

Semih Idiz

Je pense que c'est plutôt bien que l'UE ne soit pas à la une actuellement en Turquie, car la question européenne peut nous entraîner dans un débat tellement critique qu'il vaut mieux parfois l'éviter. Dans le même sens, je crois qu'il est plutôt sain que les négociations continuent à Chypre actuellement sans que la Turquie s'en mêle trop, parce que ce problème, comme ce fut le cas avec la Grèce dans le passé, pourrait agiter inutilement des sentiments nationalistes. Je répondrais ensuite très rapidement à monsieur de l'ambassade de Chypre car je pense que c'est nécessaire. Le Conseil de sécurité n'a pas soutenu le plan Annan, mais je n'ai jamais entendu dire qu'un membre du Conseil de sécurité se soit opposé ouvertement à ce plan. Le Secrétaire général des Nations unies ne peut pas proposer un plan que le Conseil de sécurité n'accepterait pas.

Dorothee Schmid

Semih, la question qui vous a été posée sur la presse était plus générale. On vous demande comment vous traitez les affaires européennes dans la presse turque. Il semble que vous n'y portiez qu'un intérêt sporadique.

Semih Idiz

Je tiens un éditorial régulier dans mon journal et j'ai écrit je ne sais combien de centaines d'articles à ce sujet. On ne peut pas dire que je traite la question européenne de façon

sporadique. J'écris sur l'Europe au moins une fois par semaine. J'en ai parlé dans mon dernier article, j'en reparlerai demain et encore la semaine prochaine. Dans mon journal au moins, Milliyet, la question est très largement débattue. Mais peut-être que d'autres journaux sont moins assidus.

Marc Bernadin¹⁸

Comment la Commission peut-elle négocier avec la Turquie alors que nous sommes entrés dans une sorte de cercle vicieux ? La Commission demande des réformes à la Turquie alors qu'un certain nombre de membres importants de l'UE ont déjà précisé que l'adhésion était exclue. Comment la Turquie peut-elle faire des réformes alors qu'elle sait qu'à la fin elle ne sera de toute façon pas acceptée ?

Riccardo Serri

Je trouve votre propos un peu radical. On pourrait nuancer les choses et dire plutôt l'inverse, dire qu'une décision a effectivement été prise à 27, à un moment donné, pour ouvrir les négociations d'adhésion. Il existe un document qui encadre ces négociations, qui indique la marche à suivre. C'est une décision que l'UE a prise, dans son ensemble. L'UE agit sur la base de mandats communs, de décisions communes et nous sommes en train de négocier avec la Turquie sur la base de cette décision prise en 2005. Sur cette base, nous avons avancé dans nos négociations au fil des ans depuis 2005. Dix chapitres de négociation ont été ouverts jusqu'à présent, deux nouveaux chapitres vont être ouverts dans quelques jours. Les négociations se poursuivent et il n'y a aucune raison de les suspendre tant qu'une décision n'aura pas été prise en ce sens, une décision qui ne sera pas prise par un seul État membre, ou par deux ou trois États membres, mais bien par l'ensemble des États membres. C'est comme ça que l'UE fonctionne. Évidemment, chacun peut se lever tous les jours et dire qu'il ne veut pas que la Turquie entre dans l'UE. Mais ça reste une affirmation isolée, émise par une seule personne ou un seul pays. Et tant qu'il n'y aura pas de décision commune, on continuera à négocier. Donc nous continuons à négocier en bon partenaire avec la Turquie. Je pense que les négociations sont envisagées de la même façon du côté de la Turquie. La Turquie a fait énormément d'efforts au niveau technique pour changer la législation, pour faire le nécessaire pour remplir les conditions mises pour l'ouverture des différents chapitres. Donc voilà, ça, c'est la situation effective. Puis évidemment il y a un climat politique qui est tel que vous l'avez peut-être décrit, mais ça ne veut pas dire que la Turquie ne deviendra pas membre ou qu'il faut suspendre la négociation.

Dorothee Schmid

Nous savons probablement tous ce que Marc Bernadin a ici en tête. Est-il possible pour un État-membre de suspendre la négociation, ou de la faire suspendre ?

¹⁸ Président du Comité France-Turquie

Riccardo Serri

Comme je viens de le dire, le processus normal veut que les décisions soient prises à l'unanimité sur ce thème. Il nous faudrait donc une décision à l'unanimité pour suspendre la négociation avec la Turquie.

De la salle

Tout ceci est un peu surréaliste. On ne peut pas suspendre les négociations sans unanimité, et pourtant on ne veut pas les poursuivre parce que tout le monde n'est pas d'accord... Est-ce que ce n'est pas une situation un peu bizarre ?

Dorothee Schmid

Semih, lorsque vous dites que 2009 sera une année cruciale, à quoi pensez-vous exactement ?

Semih Idiz

Il y a des dates butoir en 2009. Une évaluation doit être menée à bien sûr le dossier chypriote, avec la question de l'ouverture des ports. On doit revenir sur les chapitres à ouvrir et qui ne sont pas ouverts à cause de la question de Chypre. Bref, des attentes sont exprimées vis-à-vis de la Turquie. Je crois que les deux côtés finiront par trouver un terrain d'entente et qu'il serait très difficile de rompre réellement. Nous allons donc continuer à faire notre travail de façon régulière, sur des questions essentiellement techniques, sur lesquelles il sera difficile de trouver le soutien de l'opinion turque. Or pour avancer dans le sens de l'Europe nous aurions besoin d'une mobilisation positive de l'opinion turque. Il faut que les gens se sentent impliqués. Il faut aussi que les Turcs sentent qu'ils ne peuvent pas faire n'importe quoi, qu'ils doivent faire des efforts pour améliorer la situation. De toute façon, pour des raisons purement stratégiques, les liens ne pourront pas être rompus. Pourtant certains bons analystes affirment que l'année 2009 sera cruciale pour la poursuite ou non des négociations, que le processus pourrait vraiment mourir de sa belle mort.

De la salle

Revenons juste un instant sur cette situation surréaliste dont nous parlions. La Commission ne serait-elle pas en train d'appliquer le fameux principe d'Henri Queuille, qui affirme qu'« Il n'est de problème si ardu soit-il que d'absence de décision ne finisse par résoudre » ? Si je fais bien les comptes, huit chapitres des négociations sont bloqués à cause de Chypre et cinq autres par la volonté de la France, même si on pourrait éventuellement imaginer un assouplissement de la position française sur un ou deux. Cela nous fait donc déjà un tiers

des chapitres qui sont bloqués. Il faut effectivement l'unanimité pour suspendre les négociations, et en même temps un seul pays suffit pour bloquer un chapitre. Est-ce que nous ne sommes pas du coup dans une situation complètement figée, comme si les deux côtés préféreraient à tout prix éviter un clash, qui risquerait d'avoir des conséquences terribles aussi bien en Turquie qu'en Europe, tout en laissant pourrir la situation jusqu'à ce que les choses se décantent d'elles-mêmes ? Monsieur Serri pense-t-il qu'on peut tenir une telle situation sur le long terme sans que monte l'exaspération, notamment du côté de l'opinion turque ?

Riccardo Serri

Reprenons donc le calcul. Il y a 35 chapitres au total, dont 33 ont un contenu substantiel. Dix d'entre eux ont été ouverts, un certain nombre a été bloqué après la décision de décembre 2006 relative à Chypre et à la mise en oeuvre du protocole additionnel. On pourrait encore faire des progrès sur d'autres chapitres, qui pourraient être ouverts car ils ne contiennent pas de conditions liées à la question de Chypre, mais seulement des points techniques. Je pense qu'on peut compter six chapitres de ce type. Nous travaillons avec les autorités turques pour avancer dans ce sens. Nous avons donc encore de la marge. Il ne faut évidemment pas nier l'évidence et faire comme si tout allait bien. Il y a bien sûr des contraintes, nous rencontrons des problèmes tout au long de ce processus, mais on continue malgré tout.

Je vais vous raconter une petite anecdote me concernant, qui est assez éclairante sur la façon dont on parle parfois de la Turquie et des négociations d'adhésion. On a un peu tendance à noircir le tableau, à dire que tout va toujours mal, qu'on ne va jamais s'en sortir. Je me souviens d'un épisode quand je venais de commencer à travailler sur la Turquie, alors que j'avais l'expérience des autres pays candidats d'Europe centrale et orientale. Le processus avec eux avait été le même, disons en un peu plus fluide : tout marchait toujours bon train. Je me suis retrouvé un jour dans une réunion avec une vingtaine de journalistes turcs, qui étaient tous beaucoup plus au courant que moi de ce qui se passait. C'était juste avant l'ouverture des négociations en 2005 et les pays membres discutaient de façon acharnée sur la marche à suivre, ce qu'il fallait mettre dans le document d'adhésion, etc. Les vingt journalistes turcs étaient tous très pessimistes, ils pensaient qu'on n'ouvrirait jamais les négociations, qu'on ne se mettrait jamais d'accord, il y avait l'histoire de Chypre et des tas d'autres problèmes. Et moi je me disais "Je ne sais pas, mais je sens qu'on va a priori trouver un accord, on va trouver une solution, un compromis qui va nous permettre de continuer". Mais quand je suis sorti de cette salle je me suis dit "ils ont sûrement raison, ils connaissent mieux la situation que moi". Et puis finalement les négociations ont été ouvertes, on a continué et, comme je l'ai dit, on a ouvert des chapitres. Il ne faut donc pas avoir une vision trop noire de la situation. Il ne faut pas mettre des lunettes roses non plus, évidemment, mais il ne faut pas être trop pessimiste.

Pour revenir à la question, il y a six chapitres sur lesquels on peut travailler l'année prochaine. Sur l'emploi, la fiscalité, il y a des benchmarks, des conditions pour l'ouverture de ces chapitres, et la Turquie a effectivement les moyens et la volonté politique pour faire ce qui est nécessaire et ouvrir ces chapitres l'année prochaine. Nous avons donc quand même de la matière pour poursuivre notre processus de négociations. En même temps, il faut bien souligner que le problème principal, le problème politique qui coince en quelque sorte l'ensemble du processus, c'est bien la question de Chypre. C'est là une condition fondamentale qui pèse sur toute la négociation : le fait que la Turquie doit ouvrir ses ports

aux navires chypriotes. Évidemment la Turquie peut toujours remplir cette condition. Rien ne dit que la Turquie ne veut pas le faire. Une fois que cette condition sera remplie, non seulement huit chapitres de négociations vont se débloquer, mais il y aura aussi la possibilité de clôturer les chapitres qui ont été ouverts jusqu'à maintenant. Cela signifierait donc une avancée énorme dans le processus.

Entre-temps des négociations concernant Chypre sont en cours et je pense pour une fois pouvoir dire qu'elles sont prometteuses et pourraient déboucher sur une solution définitive du problème. Si cette solution est trouvée pendant l'année 2009, cette année pourra effectivement être qualifiée de cruciale pour la Turquie, on pourra vraiment aller de l'avant. Donc, oui, 2009 est une année difficile, mais c'est surtout une année clé, une année qui offre des opportunités pour résoudre des problèmes qui persistent depuis très longtemps et dont la solution aura potentiellement des répercussions très positives aussi sur le processus de négociation avec la Turquie. Je constate donc que les choses sont certes difficiles, mais on ne veut pas dire non plus que cela soit impossible, qu'on soit en train de se diriger vers une espèce de mort des négociations avec la Turquie. Moi je pense qu'on n'en est pas encore à ce niveau-là.

Hakan Altınay

Je voudrais émettre quelques réserves. On ne peut pas arrêter les négociations parce qu'il faut l'unanimité, mais on ne peut pas aller de l'avant, non plus parce qu'il faut l'unanimité. Cela ne me semble pas vraiment équitable. On ne peut pas rompre parce que sans l'unanimité ce n'est pas légal, on ne peut pas aller plus loin parce que ce n'est pas légal non plus. Je trouve que c'est de la mauvaise volonté. Bien sûr la Turquie doit être plus exigeante et être plus proactive. En revanche, je suis plus optimiste que ne le sont certains d'entre vous concernant l'opinion publique turque. Certains pensent que l'Europe est une cause perdue en Turquie ; je ne suis pas d'accord. Un rapport est sorti sur cette question. On a demandé aux Turcs ce qu'ils pensaient que l'adhésion à l'UE apporterait comme changement dans leur vie quotidienne. Eh bien, on s'est aperçu que beaucoup de Turcs étaient enthousiastes et considéraient que l'adhésion à l'UE allait vraiment améliorer leur sort au quotidien. Quand le parti AKP a été créé on était à 10 % au-dessous de la moyenne nationale pour le soutien à l'accession. Au fil du temps on est passé à 10 % au-dessus de la moyenne nationale. C'est un très bon résultat. Les membres de ce parti ont fait campagne, ils ont compris que les gens en Turquie sont curieux vis-à-vis de l'UE. Il y a certes une fracture en Turquie sur ces questions. Les nouvelles élites turques ont compris que c'était important, mais il y a encore quelques réserves parmi les élites traditionnelles. Mais tout cela peut être amélioré, on peut calmer les inquiétudes des uns et des autres, les rassurer. Il faudra trouver des tactiques, il faudra bien expliquer ce qu'est l'Europe. Il y a des méthodes pour expliquer la démocratie. Soulignons qu'il existe en Turquie de véritables inquiétudes vis-à-vis de l'Europe et ça n'est pas que de la paranoïa. Il faut donc faire pas mal de pédagogie. Une fois que ces inquiétudes seront calmées, on pourra aborder la problématique de la démocratie, qu'on a abandonnée depuis vingt mois. La volonté est une ressource renouvelable. Je crois donc qu'on pourra parvenir à restaurer l'intérêt qui a un petit peu disparu, en tout cas qui a baissé, qui s'est amoindri au fil des mois et des années, sur l'Europe. Je pense qu'on peut relancer cet intérêt.

De la salle

On a évoqué la question de Chypre et des chapitres qui ont été bloqués à cause de Chypre. À ma connaissance, l'UE n'a plus de relations avec les Turcs chypriotes. Est-ce que vous ne pensez pas qu'un peu de bonne volonté serait nécessaire à ce niveau-là ? Un peu de bonne volonté pourrait nous permettre d'avancer, il n'y aurait pas d'obstacle juridique par exemple pour avoir des observateurs turcs chypriotes au Parlement européen.

Riccardo Serri

Je peux vous parler de ce que nous faisons du côté turc chypriote. Nous avons trois directives. L'une concerne les mouvements de marchandises dans l'île, une autre concerne l'aide : la Commission débourse une aide de trois millions, ce qui est assez substantiel, pour améliorer la situation économique et sociale dans le nord de l'île, pour amener ce territoire au niveau des normes européennes. Cela n'a pas été facile de faire passer cette législation. Comme vous le savez, il y a une autre directive spécifique destinée à ouvrir, à faciliter le désenclavement du nord de Chypre. Jusqu'alors il n'y a pas eu d'accord au sein du Conseil, c'est ce sur quoi nous travaillons maintenant. Il y a aussi d'autres réflexions en cours dans d'autres directions. Vous avez parlé d'accepter des observateurs au Parlement européen, je crois qu'il y a encore beaucoup de progrès à faire avant d'en arriver là. Encore une fois, je crois qu'il est important que le processus de discussion actuellement en cours entre les deux communautés se poursuive, et qu'il nous apporte une solution qui sera la vraie solution, plutôt que des bribes de solution qui ne règlent pas au final nos problèmes.

De la salle

Êtes-vous sûr que la Commission Européenne va continuer à se concentrer sur les négociations avec la Turquie en 2009 ? Après les élections européennes qui auront lieu en juin, la Commission elle-même va changer, le Commissaire à l'Élargissement peut changer.

Riccardo Serri

La position de la Commission ne va pas changer. En tout cas je ne le pense pas. Nous allons connaître un changement qui existe dans tous les systèmes démocratiques, il y a aura un nouveau parlement, une nouvelle Commission à la fin de l'année. Il y aura probablement un nouveau Commissaire à l'Élargissement, il se peut d'ailleurs que ça reste le même. On ne peut pas vraiment le prévoir, mais globalement je ne peux pas imaginer que la politique de la Commission par rapport à la Turquie ou par rapport à l'élargissement en général change. Comme je l'ai dit cette politique a été fixée, elle a été mise sur le papier il y a plusieurs années. Je ne vois donc pas de raison pour qu'elle change avec un éventuel changement de commissaire.

Dorothee Schmid

En tout cas cette dernière réponse semble nous confirmer qu'on ne fait pas de politique à la Commission. J'ai encore une question pour Hakan. Je voudrais savoir comment est-ce qu'on envisage le travail d'advocacy en Turquie sur les questions européennes. Est-ce que votre travail s'adresse plutôt aux élites, et si c'est le cas, plutôt aux élites pro-européennes, ou bien aux élites qui sont plus hésitantes sur le sujet ? Comment parvenir à toucher la population turque n'est pas d'emblée convaincue ? Concrètement quels sont les moyens d'améliorer, entre guillemets, l'éducation de la population turque sur les questions européennes ?

Hakan Altinay

Il existe un bon nombre de données concernant le soutien à l'UE dans l'opinion. Vous avez déjà vu les données de l'Eurobaromètre ; elles révèlent plus de fluctuation que les études que nous avons menées. Depuis 1996, on a atteint un niveau maximum de 77 % de soutien. On demande donc régulièrement aux gens s'ils disent oui, et pourquoi ils disent oui, à l'Europe. Les enquêtes révèlent que la principale attente des Turcs est une plus grande prospérité, de meilleurs salaires. Deuxièmement, ils espèrent être mieux traités par la police, mieux reçus dans les hôpitaux, de meilleurs services sociaux. Troisième attente, la liberté de circulation : pouvoir se déplacer comme on le souhaite sans avoir de problèmes avec les systèmes d'immigration, pouvoir visiter d'autres pays, aller ailleurs. Vous n'êtes pas forcément conscients que les Turcs doivent passer par des moments très pénibles pour obtenir des visas quand ils veulent aller à l'étranger. Ma femme par exemple a été invitée à la foire du livre à Francfort récemment, on lui a donné un visa de deux jours pour aller à Francfort. Elle a dû quitter l'Allemagne une heure après avoir terminé l'intervention pour laquelle on l'avait invitée. C'est terrible.

On a donc bien compris ces dernières années pourquoi les gens souhaitent être dans l'UE et ces motivations sont stables. Le problème est surtout de savoir si leurs attentes seront satisfaites, si le changement attendu va avoir lieu ou pas. Comme j'ai tenté de le dire dans mon intervention, la communication verticale est très importante. J'aimerais vraiment que les leaders politiques turcs disent clairement : "Vous voulez l'Europe parce que vous voulez être plus prospères, plus riches, dans un environnement plus démocratique, plus pacifique", comme l'a dit Semih, et "oui, l'UE vous aidera à être plus démocrates, plus libéraux, plus riches". J'espère que nos leaders pourront nous dire que nous avons vraiment ce choix, que ce n'est pas un privilège dépendant de la bonne humeur de quelques hommes politiques, que si nous faisons ce que nous avons à faire on va nous soutenir, qu'on va pouvoir y aller à fond et vraiment s'y mettre, se retrousser les manches. Il faudrait que les leaders politiques turcs puissent communiquer d'une façon qui motive le peuple turc, de façon que les Turcs gardent confiance, pour faire baisser le niveau général d'inquiétude dans le pays.

Malheureusement le gouvernement turc ne le fait pas, et l'opposition pas davantage. Être pro-UE en Turquie ça apparaît donc un peu étrange. Peut-être que les rapports de la Commission sont très importants, je les lis, j'en tiens compte, ce sont des réflexions riches en enseignement, mais il subsiste beaucoup de points obscurs. Dans un monde parfait, on voudrait que tout le monde soit cohérent et sur la même longueur d'onde. Mais on ne vit

jamais dans un monde idéal, on essaie de faire de son mieux et je ne suis pas si pessimiste. Pourquoi les gouvernements et les partis politiques ne disent pas ce qu'on attend d'eux ? Pourquoi sont-ils si réticents ? Pourquoi ne s'expriment-ils pas comme nous ? Parce que l'UE est un handicap pour les partis politiques turcs aujourd'hui, pourquoi ne pas le dire. J'ai parlé de ces questions plusieurs fois avec le Premier ministre. On constate qu'il y a toujours eu un engagement théorique au niveau du gouvernement, mais pas tellement pratique. Et j'ai aussi constaté que nous avons fait plus de progrès quand nous étions dans une situation moins stable, plus difficile.

Le Premier ministre a été très déçu sur Chypre. Je ne dis pas qu'il y a là un complot européen. Je crois que si le gouvernement pensait vraiment qu'il n'a pas besoin de l'UE, il se serait retiré des négociations. Je comprends moins bien la position de l'opposition, je ne sais pas pourquoi l'opposition n'arrive pas à comprendre par exemple pourquoi il faut adapter le concept de laïcité à la vie ordinaire. L'opposition est devenue très insulaire, elle ne participe pas à des réunions comme celle-ci et n'en organise pas non plus. Cela nous a pris des mois pour parvenir à les impliquer le débat. J'ai dû les pousser très fort pour qu'ils acceptent de rencontrer Jose-Manuel Barroso, en principe ça ne les intéresse pas. J'ai dû leur dire : "le président Barroso vient en Turquie, il faut que vous y alliez pour vous faire entendre". Cela me semble la moindre des choses. Finalement les vides sont toujours remplis d'une manière ou d'une autre, mais tout est très chaotique. Le jour où les gens seront vraiment intéressés par l'UE, ils trouveront les moyens de bien s'exprimer, d'exprimer leurs idées et j'espère qu'ils arriveront à mettre leurs arguments en ordre pour produire quelque chose d'utile.

De la salle

L'adhésion de la Turquie à l'UE est pour moi surtout une question d'envie, et je crois qu'il n'y a pas beaucoup d'envie des deux côtés actuellement. Je me demande si la crise économique que nous traversons actuellement ne pourrait pas nous fournir le moyen de relancer l'envie du côté de la Turquie. L'effet stabilisateur de l'Euro sur certaines économies comme l'Espagne ou l'Irlande, ou le gigantesque plan d'aide à la Hongrie actuellement mis en place me semblent incitatifs. Les tensions prévisibles en 2009, pas seulement sur le plan politique, mais aussi du point de vue économique, ne vont-elles pas permettre à la Turquie de revoir le problème et de se dire enfin qu'elle a davantage envie maintenant d'être dans l'UE ?

Dorothee Schmid

On pourrait donc vendre l'Europe à la Turquie avec un argumentaire économique, alors que les Turcs pensent pour le moment qu'ils sont complètement à l'écart de la crise...

De la salle

Pour rebondir sur ce qui vient d'être dit concernant le désintérêt pour l'Europe en Turquie, je vais peut-être dire quelque chose d'un peu pessimiste, mais je constate très souvent ce manque d'envie en particulier chez les jeunes en Turquie. Il y a un énorme désintérêt pour

tout ce qui relève de l'Europe. J'ai par exemple déjeuné à midi avec deux amies turques qui assistaient à cette conférence. Elles ne sont pas revenues cet après-midi parce qu'elles n'ont pas trouvé le débat excitant. Je suis très frappé par ce manque d'envie chez tous les gens de ma génération, chez tous les Turcs que je fréquente. C'est vraiment quelque chose de récurrent. Je trouve ça un peu inquiétant et je pense qu'on devrait s'en préoccuper.

Dorothee Schmid

C'est sans doute un problème qui concerne l'Europe plus que la Turquie, en fait. C'est peut-être la faute de la Commission. Que pensez-vous de l'argumentaire économique pour relancer l'envie d'Europe ?

Semih Idiz

L'argument économique un argument-clé pour la Turquie à l'heure actuelle. Le soutien principal pour l'Europe ne viendra pas du camp réformiste, mais de la capacité du gouvernement à garder l'économie sur les rails. Il ne faut pas crasher le véhicule comme l'a fait le Premier ministre. Nous avons réussi à traverser une grosse crise économique en 2001. Ce que vous vivez à l'heure actuelle, nous l'avons déjà vécu en 2001. Des changements substantiels se sont bien entendu produits depuis. N'oublions pas que le changement est le produit de la nécessité. La crise économique telle qu'elle se profile à l'heure actuelle sera dramatique pour certains pays. Mais je ne pense pas que cela pourra accroître l'intérêt pour l'UE à l'avenir. Évidemment, en cette période préélectorale, nous luttons désespérément pour que l'économie reste stable. Pourrions-nous alors nous tourner vers l'Europe et en tirer quelque chose ? Pour le moment je crois que la réponse est non. Nous en avons déjà fait assez, nous sommes sortis de la crise de 2001 en suivant les prescriptions du Fond monétaire international. L'économie est vraiment un problème clé, mais l'Europe ne domine pas sur ce dossier. En fait, les préoccupations sont partout les mêmes : il s'agit de savoir combien d'argent on ramène à la maison, ce qu'on peut permettre d'acheter, si on peut payer les études de ses enfants, etc.

Dorothee Schmid

Hakan, peut-être un mot de conclusion sur la jeunesse turque ? Comment peut-on convaincre les jeunes en Turquie ?

Hakan Altinay

C'est vraiment une très bonne question, une excellente question. Je dois dire que les manuels scolaires que nous utilisons depuis les vingt dernières années n'ont pas produit de bons Européens ; ils ont plutôt produit de bons nationalistes. Il n'est donc pas surprenant que la jeunesse ne soit pas terriblement enthousiaste vis-à-vis de l'Europe. Il faut y ajouter le problème des visas. Cela dit à l'heure actuelle la plupart des jeunes Turcs, même s'ils

peuvent se le permettre, n'ont pas envie par exemple de venir à Paris, ou au festival d'Avignon, ou quoi que ce soit de ce genre. En même temps c'est une population très dynamique, je me répète mais avec un bon leadership, les aspirations des jeunes peuvent être canalisées et ils peuvent se dire que l'UE est absolument nécessaire pour mener à bien toutes leurs aspirations.

Dorothee Schmid

Quelques mots enfin pour conclure cette table ronde. Il me semble que la qualité du dialogue turco-européen sur cette question des réformes a quand même progressé au cours des deux ou trois dernières années, car nous nous sommes maintenant engagés dans un dialogue beaucoup plus égal et en fait beaucoup moins passionnel. Je suis personnellement assez sensible à ce que le dialogue soit égal, je n'aime pas tellement l'idée que l'Europe soit considérée comme superior, que ce soit une supériorité de nature bienfaisante ou non. Je pense aussi qu'il faut tenir compte du fait que certains considèrent l'adhésion comme un droit. Il me semble que le dialogue est devenu un peu moins dramatique parce que, comme nous l'a bien expliqué Riccardo, on progresse en réalité dans la négociation même si c'est très lent, et même si certaines questions sont extrêmement médiatisées de façon très négative et très dramatique. La dramatisation de certains événements politiques n'est pas un obstacle à la poursuite du processus sur le long terme. Je crois qu'on commence à comprendre cela avec le temps. C'est-à-dire qu'il y a une forme de confiance qui s'installe à mon avis dans le processus avec le temps, paradoxalement.

Il me reste à vous remercier tous beaucoup pour votre contribution. J'espère que nous poursuivrons bientôt cette discussion sous d'autres cieux, en Turquie par exemple.

TABLE RONDE III LA PRÉSIDENTE FRANÇAISE DE L'UE ET LA « QUESTION TURQUE »

Introduction

Daniel Lequertier ¹⁹

Je saisis cette occasion pour remercier l'Ifri d'avoir fait appel à mes modestes services pour animer cette dernière table ronde, en ma qualité d'ancien Ambassadeur de France en Turquie, aventure qui remonte déjà à une douzaine d'années. Je serai bref dans mon propos liminaire car je n'ignore pas qu'il en est des anciens ambassadeurs comme des anciens combattants, qui sont toujours menacés par le risque de raconter leur vie de façon un peu répétitive. Quelques mots simplement pour introduire la table ronde qui nous réunit maintenant et présenter les quatre intervenants qui s'exprimeront devant vous autour de la question de "la Présidence française de l'UE et la 'question turque'", cette dernière expression étant d'ailleurs placée entre guillemets. L'intitulé de cette table ronde est assez accrocheur et je rends là hommage à la capacité de mobilisation de l'Ifri, car il est de fait que ce thème est porteur en toutes hypothèses. Ce sujet s'impose, il est très opportun ; la preuve en est qu'il a déjà été évoqué de manière assez large et récurrente tout au long de nos travaux depuis ce matin.

Il me semble néanmoins que le thème doit être bien cadré pour nous éviter à tous d'être insidieusement induits en erreur. Il ne faudrait en effet pas que cet intitulé laisse suggérer que la "question turque" entre guillemets, donc la candidature de la Turquie, la négociation d'adhésion de la Turquie, était au cœur de la Présidence française ; il ne faut pas laisser croire non plus que la Présidence française de l'UE était un élément de calendrier déterminant, décisif, dans le processus de négociation que nous suivons déjà depuis quelques années. Vous savez que la Présidence française qui est en train de s'achever s'était fixé un certain nombre de priorités : l'énergie, le climat, l'environnement, l'immigration, la relance du traité de Lisbonne, la Politique européenne de Sécurité et de Défense, sans parler des sujets que l'actualité a imposé, soit au moins deux urgences, la crise géorgienne d'abord, puis la crise financière, devenue aujourd'hui crise économique. Il n'en reste pas moins que pendant le semestre de la Présidence française de l'UE, la question turque, la négociation d'adhésion, a suivi son cours, et c'est sur ce point particulier que mes deux voisins de droite et de gauche pourront intervenir, en vous donnant chacun leur point de vue

¹⁹ Ancien Ambassadeur de France en Turquie

et en vous disant dans quelles conditions ces négociations se sont poursuivies, dans quelle mesure elles ont progressé, dans quelle mesure elles ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives.

La deuxième remarque liminaire que je souhaitais faire, pour revenir sur l'intitulé de cette table ronde, c'est qu'il ne doit pas laisser croire que le processus d'adhésion des négociations épuise la relation franco-turque. Je crois que nous sommes menacés depuis ce matin, c'est en tout cas ce que je ressens depuis le début de nos travaux, par ce que j'appellerai un effet de prisme. Tout, ou presque tout, entre l'UE et la Turquie, la France et la Turquie, est vu à travers le prisme réducteur des négociations d'adhésion. Le sujet est peut-être un peu plus vaste et il me semble qu'il sera utile que d'une part Pierre Ménat, Directeur de la Coopération européenne au Ministère des Affaires étrangères, puisse s'exprimer sur les relations bilatérales franco-turques dans leur ensemble et notamment sur leurs perspectives pour l'année ou les années à venir, et d'autre part Monsieur Yuce, qui est un ami de longue date et qui copréside avec Louis Schweizer depuis déjà un certain nombre d'années le groupe d'hommes d'affaire franco-turcs, puisse parler des relations économiques, des relations commerciales entre la France et la Turquie et des effets des relations diplomatiques bilatérales sur la coopération dans le monde des affaires.

J'ajouterai que la Présidence française n'est pas la fin de l'histoire ; notre colloque se concentre d'ailleurs sur la relation franco-turque "après" la Présidence française. Je pense ainsi qu'il sera utile d'avoir un échange de vues à partir de l'intervention de Monsieur Marc Semo, journaliste à Libération, que vous connaissez et lisez régulièrement, et qui doit intervenir sur le thème suivant : "Nicolas Sarkozy et la Turquie, quelle évolution ?". Quelle évolution depuis le début, quelle évolution depuis que Monsieur Sarkozy assume les fonctions de président de la République, quelle évolution prévisible aussi pour l'avenir, un sujet qui pourrait aussi nous donner l'occasion pendant le débat de revenir sur la question que posait ce matin l'ambassadeur Bertrand Dufourcq : comment les Turcs voient-ils l'Europe, que représente vraiment l'Europe pour la Turquie ? Semih Idiz a commencé à répondre à cette question en nous expliquant comment les décideurs turcs aujourd'hui envisagent l'Europe. Il faut s'interroger sur ce que pourra être cette Europe dans cinq ans, dans dix ans, dans quinze ans, quelle est la vision qu'un pays candidat en cours de négociation peut en avoir à moyen terme, et se demander au fond quels sont alors les droits et les devoirs d'un pays de l'UE, parce que la question vaut également pour nous Français. Monsieur Demiralp qui est le Secrétaire général aux Affaires européennes du Ministère turc des Affaires étrangères s'exprimera sur l'impact de la Présidence française sur le processus d'adhésion de la Turquie.

La relation franco-turque pendant la Présidence française de l'UE

Pierre Ménat²⁰

Il m'a été demandé de parler des relations franco-turques pendant la Présidence française, sujet assez vaste à traiter en dix minutes, même si cette présidence n'a duré que six mois.

Le processus d'élargissement de l'UE

Je voudrais d'abord pour commencer vous dire un mot non pas de la Présidence française, car Daniel a je crois bien résumé les objectifs de cette Présidence, ou ses priorités. Beaucoup d'autres sujets ont en fait été traités pendant cette Présidence française. Revenons plutôt sur le processus d'élargissement en général, pour en dire deux choses. Premièrement, il existe une position française, qui est générale et s'applique à tous les pays candidats : c'est qu'il n'est pas possible de concrétiser, ce qui ne veut pas dire qu'il n'est pas possible de négocier, mais enfin il n'est pas possible de conclure de nouveaux élargissements tant que nous n'avons pas résolu notre problème institutionnel au niveau européen. Cette position s'inspire à la fois de la lecture du traité de Nice de 2000, un traité qui a été conçu pour 27 États membres, et de la lecture de la Déclaration de Laeken de fin 2001, qui appelle à de nouvelles réformes institutionnelles en Europe. Tout cela a débouché sur le projet de constitution européenne, puis le Traité de Lisbonne, mais vous savez que ces textes ne sont pas encore entrés en vigueur. Nous pensons donc que dans ces conditions conclure un nouvel élargissement, même si nous en sommes loin aujourd'hui, ne serait pas respectueux envers les nouveaux États membres, car nous les ferions entrer dans une Union qui n'est pas en état de les accueillir, et nous soulignons aussi l'incapacité de nos institutions européennes, qui sont déjà insuffisamment fortes, à accueillir de nouveaux États membres.

Cela ne veut pas dire que nous stoppons les négociations. Pour le comprendre je voudrais faire le point avec vous sur le processus d'élargissement, toujours dans le cadre de cette introduction. Vous savez qu'il existe aujourd'hui trois pays dont le statut de candidat est reconnu. D'abord la Croatie, qui a avancé dans ses négociations. La Présidence française avait comme ambition d'ouvrir une dizaine de chapitres avec la Croatie et nous en ferons un peu moins en raison de la position slovène. La Turquie ensuite, bien entendu, dont le statut de candidat a été reconnu. Et enfin l'ancienne République yougoslave de Macédoine, dont le statut de candidat a été admis fin 2005 mais qui n'a pas entamé les négociations parce que la Commission européenne doit au préalable vérifier que le critère politique, qui renvoie à la démocratie, aux droits de l'Homme, à l'État de droit, est respecté. Ce n'est pas encore le cas en Macédoine. Le 15 décembre, nous avons aussi reçu une demande de candidature du Monténégro. Le Conseil européen va prochainement se pencher sur cette candidature et s'interroger dans un premier temps sur l'opportunité de la transmettre à la Commission pour que celle-ci donne un avis. Le processus est très long. Vous savez également que nous

²⁰ Directeur de la Coopération européenne au Ministère français des Affaires étrangères

avons affirmé la vocation européenne des pays des Balkans, qui seront eux aussi admis petit à petit comme candidats. Mais je pense que les négociations s'étendront sur de très longues périodes. Au-delà de ce périmètre il n'y a pas d'autre candidat affirmé ou reconnu. Nous parlons donc ici de choses assez précises.

Dans ce cadre assez précis, je voudrais maintenant évoquer les conditions de négociations avec la Turquie pendant la Présidence française de l'UE. Je reviendrai ensuite sur le message politique adressé par le Conseil à ce pays, avant de vous parler de façon plus large de nos relations bilatérales pendant la Présidence.

La négociation avec la Turquie : état des chapitres

En ce qui concerne le processus de négociation, vous savez qu'il existe 35 chapitres de négociation. Lorsque l'on parle des négociations d'adhésion d'un pays, cela signifie que, pendant un certain nombre d'années, on négocie pour voir si le pays candidat a bien repris l'acquis communautaire. Cet acquis communautaire est inclus dans les 35 chapitres de négociation. Traditionnellement donc il existe des sujets relativement simples dans les négociations, d'autres très compliqués et qui n'interviennent qu'à la fin, c'est le cas par exemple du budget, des institutions, de la politique agricole, de la politique régionale, tous chapitres qui interviennent à la fin. Lorsque l'on a annoncé à un moment donné qu'un certain nombre de chapitres ne seraient pas ouverts, en réalité, à l'exception d'un seul, il s'agissait de chapitres qui interviennent tout à fait à la fin des négociations. Cela ne concerne pas seulement la Turquie, mais aussi la Croatie.

Pour en revenir à la Turquie, une conférence d'adhésion se tiendra demain 19 décembre à Bruxelles, conférence qui ne cache donc pas son nom, et qui portera à la fois sur la Croatie et la Turquie. En ce qui concerne la Croatie quatre chapitres seront probablement ouverts, à moins d'un coup de théâtre dans la nuit du côté de la position slovène, qui reste extrêmement rude sur la Croatie en dépit de tous nos efforts. Pour la Turquie deux chapitres doivent être ouverts et nous sommes sur ce point assez optimistes. Cela correspond au nombre de chapitres qui ont été ouverts pratiquement sous chacune des présidences depuis le début des négociations, en tout cas depuis les trois dernières présidences. Ces chapitres sont importants : il y a le chapitre 4, qui porte sur la libre circulation des capitaux, et le chapitre 10, qui porte sur la société de l'information et des médias.

Je dois vous dire qu'il n'a pas été simple d'en arriver à l'ouverture de ces deux chapitres ; en particulier le chapitre 4 où, comme dans pour tous les sujets qui portent sur la libre circulation, nous avons eu des difficultés avec un État membre que vous connaissez bien. Le problème chypriote, car c'est à l'évidence un problème, a un effet sur les négociations avec la Turquie. Étant donné que Chypre est un État membre, il veut peser sur les négociations. Ils ne voulaient donc pas ouvrir les chapitres 4 et 10, nous avons réussi à les convaincre, mais cela deviendra certainement plus difficile au fur et à mesure que la négociation avancera. Enfin, toujours est-il que nous allons ouvrir ces deux chapitres. Pour la suite, nous évoquerons peut-être au cours de cette discussion les chapitres qu'on ne peut pas ouvrir ; vous savez en effet qu'il y a huit chapitres dont l'ouverture a été bloquée en 2006 à l'unanimité des États membres. D'autres chapitres peuvent être ouverts, et cela dépendra évidemment du rapport que la Commission établit chaque année sur les progrès des réformes en Turquie ; la Commission fait chaque année un rapport d'étape où elle évalue l'avancée des réformes dans tel ou tel domaine et signale quand elle considère le chapitre correspondant peut être ouvert.

En revanche, nous avons toujours un problème avec Chypre. La France s'oppose certes à l'ouverture de cinq chapitres, les quatre que j'ai déjà mentionnés et celui qui concerne l'Union économique et monétaire, que nous considérons comme un chapitre de fin de négociations, car même pour les États membres fondateurs, l'Union économique et monétaire est venue après le marché intérieur. À part ces cinq chapitres, et à part les autres chapitres bloqués collectivement, nous sommes prêts à l'ouverture de nouveaux chapitres en fonction des progrès accomplis par la Turquie. Il n'y a aucun blocage et nous avons voulu exercer notre présidence de l'UE de façon neutre et impartiale.

Il ne faut pas oublier le message politique qui a été adressé à la Turquie. Au-delà des négociations d'adhésion, il y a dans les conclusions du Conseil des ministres des Affaires étrangères un message adressé à la Turquie. Ce message est d'abord celui du soutien aux réformes et de l'encouragement pour faire face aux difficultés de caractère économique et aussi politique qu'a connu ce pays. Ces difficultés ont certainement été évoquées dans les autres interventions. Ensuite, nous exprimons notre appréciation quant au rôle politique joué par la Turquie sur le plan international et plus particulièrement son rôle pour la stabilité du Caucase et du Moyen-Orient. Lundi et mardi nous avons tenu une réunion du groupe Olive, qui rassemble les États méridionaux de l'UE, et j'ai eu l'honneur d'y représenter le ministre. Je peux vous dire qu'il y a eu une expression unanime d'appréciation à l'égard du rôle politique joué par la Turquie par exemple dans la question des négociations entre la Syrie et Israël. Ce point est fondamental pour nous, le fait que la Turquie tienne un rôle essentiel dans le voisinage de l'UE et dans des zones de crise, et le fait qu'elle y participe au processus.

La relation politique bilatérale pendant la PFUE

Venons-en enfin aux relations politiques bilatérales entre la Turquie et la France pendant cette période. Je ne vais pas vous le cacher et je pense que notre ami de Libération nous le dira : nous avons connu en 2007 une période un peu difficile. Les autorités turques avancent dans ce contexte une théorie du triptyque, en distinguant trois niveaux dans les relations entre la France et la Turquie : il y a la dimension européenne, notre coopération sur le plan international et la coopération bilatérale. Les trois sont liés, donc soit les trois fonctionnent bien, soit cela fonctionne un peu moins bien. En 2007 il y a eu des malentendus, nous nous sommes peut-être mal compris du fait de la position très claire prise par le président de la République française. Mais cela ne signifie pas la fin des négociations d'adhésion, encore moins la fin de nos relations bilatérales. Je dirais que nous avons entretenu un dialogue en plusieurs étapes entre nos ministres, entre les deux chefs d'État, entre notre chef d'État et le Chef du gouvernement turc, échanges qui ont permis de relancer au moins la partie internationale et la partie bilatérale de nos relations. Et aussi, vous l'avez vu, la partie européenne.

Plusieurs éléments doivent être ici évoqués. Premièrement, il y a eu un dialogue intense sur la situation qu'a connue la Turquie l'été dernier. Je peux dire que nous nous sommes félicités de la décision de la Cour constitutionnelle turque. On se serait tout particulièrement inquiété en France, mais pas seulement en France, d'une décision inverse ; à un certain moment nous avons redouté qu'un tribunal puisse porter un jugement négatif sur le parti qui a gagné par deux fois les élections en Turquie, des élections régulières et démocratiques.

Deuxièmement, nous avons beaucoup insisté pour que la Turquie nous rejoigne dans le projet d'inspiration française de l'Union pour la Méditerranée. C'était un peu difficile au début

parce que du côté turc on s'est demandé si ce projet n'était pas un substitut à l'adhésion. Je pense qu'il a été bien compris que cela n'a rien à voir avec l'adhésion. D'ailleurs il y a dans ce projet d'Union pour la Méditerranée beaucoup de membres qui n'ont pas vocation, et d'autres qui ont effectivement vocation, à entrer dans l'UE. Cette année 2008 a donc connu le lancement de l'Union pour la Méditerranée, lors du sommet qui s'est tenu le 13 juillet à Paris. Nous avons ensuite traversé une période très difficile parce qu'il a fallu tracer le cadre institutionnel, décider comment allait être gouverné ce système, quelles seraient les différences par rapport au processus de Barcelone ; nous avons bien avancé sur tout cela à la conférence de Marseille. La participation de la Ligue arabe a également été un sujet de blocage. Nous avons finalement trouvé une solution et la Ligue arabe participera à toutes les réunions, pas seulement les réunions ministérielles. Nous espérons maintenant un plein d'engagements de la Turquie pour ce qui est le véritable objet de l'Union pour la Méditerranée, c'est-à-dire pour lancer de nouveaux projets pour la Méditerranée, l'énergie, l'environnement, le plan solaire. Pour tout cela nous avons évidemment besoin de la participation turque.

Autre moment fort du dialogue politique entre la Présidence française et la Turquie, les consultations sur la situation qui a suivi le conflit en Géorgie. Monsieur Babacan, le ministre turc des Affaires étrangères, a été invité à Avignon à exposer lors de la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères l'initiative de la Turquie en faveur d'une plateforme de coopération pour le Caucase. Vous savez que la Présidence française a joué un rôle dans ce conflit, c'est la première fois je crois que l'UE toute seule a stoppé, je dirais, un conflit, et défini les conditions d'un cessez-le-feu. Bien sûr on dira sans doute que l'on n'a pas réglé les causes de ce conflit, c'est évident, mais si déjà on peut arrêter un conflit, obtenir un cessez-le-feu et envoyer des observateurs, obtenir le retrait des troupes, ce n'est pas négligeable. La Turquie est notre partenaire dans le règlement des conflits dans cette zone et je ne pense pas seulement au conflit géorgien, il y en a bien d'autres. Vous savez aussi que l'UE a lancé ce que l'on appelle le partenariat oriental, une initiative concernant les relations avec six pays de l'Est de l'Europe qui sont l'Ukraine, le Bélarus, la Moldavie et les trois pays du Caucase : Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie. De ce point de vue, l'évolution récente des relations entre la Turquie et l'Arménie, avec la visite du président Gül dans ce pays, est une avancée historique.

Terminons en disant que le bilatéral renvoie bien sûr aux rapports politiques, mais aussi à l'économie. Or, nous traversons de ce point de vue une période un peu difficile, pour le redémarrage des contrats et des investissements.

Un dernier point encore, signalons qu'aura lieu l'an prochain la saison culturelle de la Turquie, qui commencera à la mi-2009. Nous aurons aussi l'occasion de coopérer pendant deux ans de façon tout à fait particulière avec la Turquie, puisqu'elle sera membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU entre le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2011. Nous espérons que notre coopération sera forte dans cette enceinte et que nous y serons ensemble une force de proposition.

Nicolas Sarkozy et la Turquie : quelle évolution ?

Marc Semo²¹

Pierre Ménat vient de nous dresser un tableau très ample et très complet de ces relations entre la France et la Turquie, notamment pendant la présidence française. Je vais me livrer un peu au même exercice, en prenant un point de vue peut-être un peu plus polémique, et en intégrant notamment le paramètre de l'opinion publique.

Le paradoxe turc

Les relations de Nicolas Sarkozy avec la Turquie sont évidemment un sujet très passionnel et difficile. La personnalité et les positions prises par le président français, notamment avant la Présidence française de l'UE, ont déchaîné vraiment beaucoup de passions et cristallisé un malaise de l'opinion turque, qui s'estime victime d'une logique de « deux poids, deux mesures » de la part des Européens, qui se sent discriminée par le fait que, pour la première fois dans l'histoire de l'UE, le processus d'adhésion est un processus ouvert, dont le résultat n'est pas certain, même si c'était aussi théoriquement valable pour les élargissements précédents. On assiste ainsi à une espèce de jeu de miroir : d'un côté la Turquie cristallise toutes les peurs françaises et est devenue un bouc émissaire de l'élargissement ; de l'autre, la personnalité de Nicolas Sarkozy est traitée de façon très véhémement par la presse turque, et pas nécessairement avec le meilleur goût. On focalise sur lui toutes les frustrations possibles et, effectivement, comme l'a très bien rappelé Pierre Ménat, l'année 2007, qui a été la première année de Nicolas Sarkozy à la Présidence de la République française, a été pour le moins difficile, chaotique, passionnelle, du point de vue des relations franco-turques.

Le débat sur l'adhésion turque est effectivement un extraordinaire révélateur, en France comme en Turquie, de questions de fond sur la construction européenne et l'identité européenne. La Turquie a ce mérite de nous obliger à nous poser des questions que nous évitons parfois de nous poser aussi explicitement. Par exemple, jusqu'où va l'Europe, quelles sont ses frontières ? Comment la construire ? L'Europe est-elle un espace ou un territoire ? L'Europe politique doit-elle coïncider ou non avec l'Europe historique ? Il y a énormément de questions en suspens et que la Turquie pose, que la Turquie nous oblige à nous poser, et nous devons l'en remercier. D'une certaine façon lorsque le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan ou Monsieur Davutoglu parlent de rencontre des civilisations, lorsqu'ils décrivent la Turquie comme un pont, implicitement ils affirment que ce pays est entre deux mondes. On peut alors se dire que c'est magnifique que la Turquie soit dans l'UE, parce que c'est un pays un peu différent, ou au contraire se dire que si c'est un pont, la logique qui prime est celle d'un « partenariat privilégié ».

La Turquie a aussi cet effet de brouiller les pistes, de créer des clivages dans tous les camps, à droite comme à gauche, comme cela a été rappelé ce matin. Il y a vraiment un paradoxe turc. Jacques Chirac, qui fut un président pour le moins changeant sur beaucoup de sujets, est resté constant sur la Turquie. Il a toujours été un ami de la Turquie, il a

²¹ Chef du service Monde, Libération

toujours pensé profondément que la Turquie doit entrer un jour dans l'Europe. La procédure du référendum pour l'adhésion, qu'il avait proposée juste avant le référendum sur le Traité constitutionnel, visait justement à déminer le sujet, à éviter que la question turque ne pollue le débat sur le traité constitutionnel. Cela a malheureusement raté, mais l'intention était là. Nicolas Sarkozy a aussi eu sur la Turquie des positions très claires, surtout avant d'être élu, positions qui sont à certains égards paradoxales si on les rapporte à son histoire personnelle. De par sa famille, Nicolas Sarkozy est en effet lié à la Turquie, puisqu'il est d'ascendance juive salonicienne du côté de sa mère ; or pour ce monde-là, l'ancrage historique de la Turquie en Europe va de soi. Pour tout un monde salonicien, qui a grandi jusqu'en 1912 dans une Salonique qui fait partie de l'Empire ottoman, l'Empire ottoman était totalement partie prenante de l'histoire européenne, il était « l'homme malade de l'Europe », mais il était quand même dans l'Europe. Dans cette mesure, les positions qu'a affirmées Nicolas Sarkozy avant même d'être élu, en disant clairement haut et fort que la Turquie n'est pas un État européen,... etc. avaient quelque chose d'assez étrange.

Ensuite, rapidement, le Président français a changé. Je distinguerais ainsi trois phases dans la pensée de Nicolas Sarkozy sur la Turquie : la phase de l'idéologie, puis la phase des accommodements raisonnables, comme on dirait en québécois, qui correspond à son accession à la présidence ; et enfin la phase du réalisme pragmatique. Un réalisme pragmatique qui l'amène d'ailleurs aujourd'hui à développer des idées qui sont proches à bien des égards de ce que nous exposait Ahmet Davutoglu très brillamment ce matin.

La phase « idéologique »

Revenons donc sur la première phase, celle de l'idéologie, ce martelage sur le thème « la Turquie n'est pas européenne ». C'était un positionnement très clair dans une UMP qui était disposée à l'entendre, mais qui n'était quand même pas si unie que ça sur le sujet. Il y avait en effet une tradition gaulliste à droite qui regardait la Turquie avec sympathie, et beaucoup de dirigeants gaullistes ont joué un rôle important dans la longue marche de la Turquie vers l'Europe. Nicolas Sarkozy était donc sur une position différente, affirmant que la Turquie n'est pas européenne et qu'elle n'a rien à faire dans l'Europe. De ce point de vue-là, on peut dire que Nicolas Sarkozy était effectivement très proche des positions de Valéry Giscard d'Estaing. Il s'agissait apparemment de convictions très profondes chez lui à l'époque, mais c'était aussi une manière de marquer clairement une opposition à Jacques Chirac. Dans toute cette bataille au sein de l'UMP, la Turquie a été un enjeu, cela a servi à Sarkozy pour se positionner clairement contre Chirac. Cette position sur la Turquie a aussi été un moyen pour tenter de faire passer, on l'a vu, le traité constitutionnel, en espérant déminer la question de la Turquie, qui cristallisait alors toutes les peurs françaises.

Un dernier point a probablement joué dans cette position très clairement et même violemment anti-turque, et il ne faut pas oublier que certaines des formules employées par le président français, ont inutilement, je dis cela en pesant mes mots, irrité nos amis turcs ; il a en effet répété aux Turcs d'une manière extrêmement dure, ferme, et même parfois extrêmement humiliante, qu'ils étaient un grand pays mais qu'ils n'avaient rien à faire dans le club. Nicolas Sarkozy donc voulait aussi certainement couper court aux arguments de tous ceux qui lui reprochaient de ne pas être un vrai gaulliste, d'être trop pro-atlantiste ; on rappelle alors que les Américains sont pour l'adhésion de la Turquie, afin de couler définitivement une Europe qui serait alors diluée par les Britanniques à l'Ouest, et par les Turcs à l'Est. Notons à ce sujet que la Turquie a posé, et pose encore des problèmes qui ne

sont effectivement pas si loin de ceux que posaient les Britanniques en leur temps. Ce sont deux pays qui ont une histoire d'empire et qui ont du mal à accepter cet élément fondamental de la construction européenne qu'est la délégation de souveraineté. On retrouve donc, et je dis cela avec beaucoup de respect, un certain nombre de points communs entre les deux.

La phase des accommodements

À partir du moment où Nicolas Sarkozy est arrivé au pouvoir, et où s'est profilée la Présidence française de l'UE, il était évident pour la crédibilité même de la France, qui était en situation de responsabilité, qu'elle devait clairement faire savoir que cette Présidence française serait loyale. La Présidence française allait jouer le jeu, représenter les 27 et non pas uniquement la position française. On connaît bien la position française, les cinq chapitres bloqués qui concernent la future adhésion, et qui s'ajoutent aux huit chapitres bloqués sur la question de Chypre, à cause du refus turc de signer le protocole additionnel sur l'ouverture des ports et des aéroports. La France n'a pas besoin d'en rajouter sur ce point, elle peut continuer de souligner que la voie reste ouverte, pour peu qu'on progresse sur les points en cause. Jean-Pierre Jouyet a également beaucoup contribué à calmer habilement Ankara, et je voudrais rendre hommage à sa patience et à son engagement, puisqu'il a fait plusieurs missions à Ankara pour expliquer aux Turcs que la France serait loyale.

Cette politique a relativement bien marché, la Turquie s'est un peu rassérénée et le véritable tournant a eu lieu, comme le rappelait Pierre Ménat, avec le sommet de lancement pour l'Union pour la Méditerranée le 13 juillet, qui a été le vrai coup d'envoi de la Présidence française. Jusqu'au dernier moment on avait craint que les Turcs ne viennent pas ou qu'ils soient présents avec une délégation de bas niveau. La manière dont Nicolas Sarkozy avait présenté l'Union pour la Méditerranée au cours des mois précédents, en l'appelant au départ « Union méditerranéenne », soit un projet qu'il voulait quasiment alternatif à l'Europe, avait dérangé les Allemands pour des raisons sur lesquelles nous ne reviendrons pas, mais aussi beaucoup irrité les Turcs, à qui l'on présentait tout de même le paquet comme une espèce de lot de substitution. On proposait à la Turquie, comme pays à cheval entre les deux mondes, de jouer un grand rôle dans cette sphère régionale. Les Turcs étaient donc extrêmement méfiants. Mais la Présidence française a réussi à dédramatiser les choses et finalement tout s'est bien déroulé. Recep Tayyip Erdogan est venu à Paris le 13 juillet ; c'était sa deuxième vraie rencontre avec Nicolas Sarkozy, car ils s'étaient vus peu de temps avant à New York, en marge d'un sommet de l'ONU, et ce premier contact s'était plutôt bien passé.

À Paris cela n'a pas été le coup de foudre, mais de l'avis de ceux qui ont suivi les événements, le courant est réellement bien passé entre les deux hommes. Cela n'est pas très étonnant, puisque ce sont deux grands politiques, deux hommes qui savent vendre leurs idées, qui ont un rapport assez tactile avec leur entourage et qui savent, disons, parler aux gens. Donc le contact est plutôt bien passé.

Le réalisme pragmatique

Et ensuite effectivement a commencé une véritable mutation, comme l'a très bien raconté Pierre Ménat. Lors de la crise géorgienne, la France a parfaitement compris le rôle que pourrait jouer la Turquie à travers sa plateforme caucasienne. Au Moyen-Orient, la Turquie a joué les honnêtes médiateurs pour un accord de paix, même indirect, et s'est engagée dans un long processus qui pourrait déboucher sur des négociations entre la Syrie et Israël.

Aujourd'hui Nicolas Sarkozy se situe donc dans une autre dimension, en exprimant très clairement sa nouvelle vision du continent européen autour de trois pôles. Un premier pôle correspondant à l'Eurogroupe, donc une Europe plus intégrée, plus forte, où la France joue un rôle clé ; un deuxième pôle qui est l'UE à 27 ; et puis enfin cette espèce d'étranger proche avec lequel on établit un partenariat, pôle où l'on retrouve la Russie, mais aussi l'Ukraine, et puis la Turquie, ce qui est une manière de placer celle-ci parmi les grands acteurs européens, et cela ne peut que flatter Ankara. Sur cette toile de fond la relation tend finalement plutôt à s'améliorer, d'autant que, et je voudrais ici revenir aux propos de Ahmet Davutoglu ce matin, cette vision qu'exprime Nicolas Sarkozy, d'une Europe où les nations sont importantes, où jamais le processus européen ne remplacera les nations, correspond profondément à un débat qui est en train d'émerger en Turquie. On s'interroge en effet maintenant en Turquie sur l'avenir de la nation, et il n'y a plus simplement ce désir brut d'Europe ; on veut aussi réfléchir désormais à l'Europe dans laquelle la Turquie trouverait le mieux sa place.

Daniel Lequertier

Merci pour cette intervention très directe et très claire, dans laquelle je n'ai pas vu énormément de contradictions avec les points de vue exposés juste avant par Pierre Ménat. Je me retourne maintenant vers Monsieur Demiralp pour au fond lui demander s'il souscrit au constat positif établi par Pierre Ménat, du bilan provisoire de la négociation entre l'UE et la Turquie pendant les six mois écoulés de la Présidence française. Si vous le souhaitez vous pouvez aussi nous donner votre sentiment sur les perspectives assez optimistes suggérées par Marc Semo, à travers ses réflexions sur la personnalité, la position, l'évolution du président Sarkozy, en quelque sorte sa mutation idéologique, avant l'époque du réalisme pragmatique, principe qui pourrait le guider pendant les années à venir.

L'impact de la Présidence française de l'UE sur le processus d'adhésion de la Turquie

Oguz Demiralp²²

Je voudrais tout d'abord dire combien je suis content de vous retrouver, monsieur l'Ambassadeur, parce que nous avons travaillé ensemble à Ankara il y a longtemps déjà sur le dossier européen également.

Des éléments de bilan positifs

Je tiens à féliciter la Présidence française pour sa performance européenne, car je pense qu'elle a rempli sa tâche. Tout d'abord, pour la première fois depuis des années, l'UE a acquis une visibilité diplomatique internationale grâce à la démarche du président Sarkozy pendant le conflit géorgien. Face à la crise économique également, la Présidence française a été un bon chef de file. Sur la question du climat les résultats sont satisfaisants. On a aussi avancé sur le problème posé par le référendum irlandais. Nous devons donc féliciter cette Présidence avant d'en venir au dossier turc, ici baptisé « question turque ». Expression qu'il faudrait peut-être éviter car elle nous renvoie directement au XIXe siècle ; employons donc un terme plus raisonnable, plus correct d'un point de vue technique, et parlons plutôt du « dossier turc ».

Sur le traitement accordé au dossier turc, je dois bien sûr confirmer que la Présidence française a été objective neutre, impartiale jusqu'à la dernière minute. Mais à la dernière minute nous avons justement eu, comme on dit dans le jargon du football, un but de dernière minute : le mot adhésion a de nouveau disparu des décisions du Conseil Affaires générales. Nos amis français nous ont dit qu'ils ont repris le langage de l'année dernière, où le mot adhésion n'était pas davantage présent. Mais le langage de l'année dernière avait été dicté par la France. Donc la Présidence française a suivi le langage dicté l'an dernier par la République française. Moi, en tant que francophone et francophile, j'espérais que la Présidence française parviendrait à convaincre la République française de changer d'attitude sur ce point. Malheureusement c'était un faux espoir.

Bien sûr, pendant la Présidence française, la France a mieux perçu ce que les diplomates français savaient déjà, c'est-à-dire l'importance stratégique et géostratégique de la Turquie pour l'Europe, dans le voisinage européen ; d'où la nécessité de coopérer, de dialoguer davantage avec la Turquie sur les questions stratégiques et politiques, notamment dans le domaine de la politique étrangère. Mais cela ne suffit pas à garantir l'intégration de la Turquie dans l'Europe. C'est peut-être considéré comme suffisant pour établir un partenariat spécial avec la Turquie, mais la Turquie ne pourra jamais accepter un statut de seconde classe. Il s'est tout de même produit une évolution importante, considérable, dans les relations turco-françaises, à cause de ces événements internationaux qui ont poussé les deux pays à travailler ensemble. Monsieur l'Ambassadeur Ménat a souligné l'importance de

²² Ambassadeur, Secrétaire général aux Affaires européennes au Ministère turc des Affaires étrangères

l'Union pour la Méditerranée, à laquelle la Turquie a participé ; pour ma part je voudrais rappeler que l'Union pour la Méditerranée nous intéresse beaucoup moins que l'UE. Et si l'on continue à agiter ce thème à chaque occasion, on continue de semer le doute dans l'opinion publique turque. L'Union pour la Méditerranée est destinée aux pays méditerranéens et nous allons certes y participer, mais il ne faut pas trop insister sur ce sujet car l'union qui nous intéresse est l'UE et pas l'UPM. Il faut bien que nos amis français comprennent ce point très important.

Plus largement, du point de vue des relations entre la France et la Turquie, je voudrais encore une fois confirmer que, de notre point de vue, on ne peut pas séparer les relations bilatérales du sujet de l'Europe. Donc il y a eu, c'est vrai, une évolution positive dans nos rapports bilatéraux, mais il n'y a eu aucun tournant décisif, aucune page nouvelle n'a été ouverte. Il n'y a qu'une seule manière de réaliser un tournant décisif dans nos relations, c'est de revenir sur la décision française de suspendre les cinq chapitres de négociation, parce qu'avec tout le respect que je lui dois, je ne partage pas l'approche de l'Ambassadeur Ménat sur ce point. Il n'y a aucune justification, aucune raison ni politique, ni juridique, ni morale, qui pourrait justifier l'attitude de la France concernant la suspension de l'ouverture de cinq chapitres. Ces chapitres se situent peut-être effectivement à la fin des négociations, mais pour avoir une fin il faut avoir un début, il faut d'abord ouvrir ces chapitres. L'attitude française n'est aucunement justifiée et elle continue à nous vexer, surtout nous francophones et francophiles de Turquie ; il nous est très difficile de digérer cette décision française. En tant qu'ami de la France, je crois qu'il est de mon devoir de souligner ce malaise des francophones de Turquie. Donc pour relancer nos relations d'une façon réelle et convaincante pour l'opinion publique turque, il faut que la France revienne sur sa décision concernant les cinq chapitres.

Les obstacles aux négociations

En ce qui concerne l'état des négociations, la situation est pire que ce que l'on a dit jusqu'à maintenant, pire que la présentation qu'en a faite Monsieur Serri pendant la session précédente. Il faut d'abord commencer avec le processus de l'examen analytique de l'acquis : avant l'ouverture des chapitres, il y a une étape qu'on appelle *screening* en anglais, en français examen analytique de l'acquis. Les réunions d'analyse de l'acquis se sont terminées il y a à peu près deux ans, mais depuis deux ans nous attendons toujours les rapports finaux des réunions concernant dix chapitres. Donc nous pouvons travailler sur 35 chapitres, mais nous n'avons pas encore reçu les rapports concernant dix chapitres, soit à peu près un tiers des négociations. Tant qu'on ne reçoit pas les rapports on ne peut pas commencer les négociations, on ne peut pas aborder les sujets de négociation. Pourquoi n'avons-nous pas reçu ces rapports, nous ne le savons pas. Il revient aux Européens de nous les envoyer, on peut donc considérer qu'il y a là un obstacle délibéré créé par le côté européen. Je sais bien pour ma part que cette attitude est délibérée, et je ne peux malheureusement pas en féliciter mes amis européens. C'est le premier obstacle.

Le deuxième obstacle découle de l'affaire chypriote, qui a entraîné la suspension de huit chapitres. C'est une excuse créée de toutes pièces, il faut bien l'admettre, puisqu'il y a tout d'abord eu un accord sur le nombre de chapitres. Si la Turquie ne fait pas telle chose, alors combien de chapitres va-t-on suspendre, c'est la première question que les Européens se sont posée. Il y a eu un marchandage sur le nombre de chapitres et on est arrivé au nombre de huit. La proposition de la Commission était de suspendre six chapitres et les leaders

politiques ont décidé sur huit. Et puis on a cherché quels chapitres suspendre, et on a décidé selon la psychologie du jour. C'est le deuxième obstacle dressé sur le chemin de la Turquie.

Le troisième obstacle a malheureusement été dressé par nos amis français. Nous avons déjà évoqué les cinq chapitres. Mais il y a apparemment encore des chapitres qui ne sont mentionnés dans aucune des listes dont nous avons parlé, et qui sont bloqués au Conseil sur des considérations politiques, sans que l'on sache exactement de quoi il retourne, parce que les discussions au Conseil ne sont pas publiques, elles sont confidentielles, donc nous ne disposons d'aucune information formelle, officielle, sur le pourquoi de ces blocages.

Un traitement injuste, une attitude à changer

Cette attitude négative envers la Turquie entraîne des réactions en Turquie. Si vous étiez à la place de la Turquie vous afficheriez la même psychologie de réaction. Je ne sais pas qui dans la salle pourrait justifier l'attitude actuelle de l'UE. Bien sûr, en Turquie, nous savons que nous devons faire beaucoup de choses pour atteindre le niveau des normes européennes, que ce soit dans le domaine politique ou dans le domaine économique. Et nous sommes entrés en négociations à cet effet, pour travailler avec nos amis européens, pour que la Turquie puisse atteindre le niveau de l'Europe dans tous les domaines. Mais pour ce faire nous avons besoin des négociations, or vous voyez bien que les négociations sont bloquées par les Européens eux-mêmes. D'une part les Européens bloquent les négociations, d'autre part ils ne cessent d'accuser la Turquie de ne pas faire le nécessaire pour faire avancer les négociations. Est-ce que c'est une attitude acceptable pour une personne dont la conscience morale, intellectuelle, est conforme aux traditions européennes ? En tout cas le résultat est que la Turquie se considère comme victime d'un traitement unique et inique de la part de l'UE. Le traitement du dossier turc par l'UE est vraiment sans précédent dans l'histoire des élargissements, il faut bien l'avouer.

C'est en tenant compte de cela que vous arriverez à comprendre la réaction interne en Turquie vis-à-vis de l'Europe. Pourquoi l'opinion publique et les partis politiques ne s'intéressent-ils plus à l'UE ? Parce que le message qui nous est donné par les partis les plus importants de l'Europe est très simple : on nous dit quoi que vous fassiez, même si vous remplissez toutes les conditions nécessaires, vous ne pouvez pas devenir membres de l'UE. C'est ce que comprend l'opinion en Turquie concernant notre démarche européenne. Bien sûr, cette perception est à l'origine de ce que vous appelez le ralentissement des réformes, elle explique ce climat psychologique un peu anti-européen, qui me dérange tout comme vous. Mais il faut bien comprendre d'où ça vient.

De plus, on a commencé récemment à annoncer l'année prochaine comme une année dramatique, une année qui pourrait amener une crise turque. Bien sûr, c'est une manière assez diplomatique de dire à la Turquie, si vous ne faites pas telle et telle chose, vous risquez d'être exclus du cercle des négociations, on pourrait vous couper des négociations. Mais je peux vous assurer que ce type de méthode n'aura aucune influence sur la Turquie, parce que l'UE a perdu sa crédibilité aux yeux de l'opinion publique turque. Il faut donc tout d'abord restaurer la crédibilité de l'UE aux yeux de l'opinion publique turque, et c'est aussi important vis-à-vis du reste du monde. L'année prochaine sera une année de crise économique en Europe. Je ne sais pas si l'Europe a besoin d'une crise turque en plus de la crise économique. Il faut bien que l'Europe pèse le danger d'affronter une crise turque l'année prochaine à cause de cette petite histoire de ports et d'autres sujets mineurs. Cette petite histoire de ports qu'on nous présente comme une question de droit commercial ; si

c'est effectivement le cas, je conseille à la Commission de porter cette petite question devant l'Organisation mondiale de commerce, qui pourrait être le tiers compétent pour résoudre ce problème.

Il faut donc faire attention à ne pas présenter l'année prochaine comme une année possible de crise, parce que la Turquie et l'Europe doivent déjà affronter ensemble la crise économique, et je ne crois pas que l'Europe a besoin d'une crise turque. Au contraire, il faut encourager la Turquie pour qu'elle s'engage davantage dans la bonne voie, pour qu'elle confirme sa vocation européenne en réalisant les réformes nécessaires. Pour ce faire, il faut adopter un autre langage avec la Turquie, un langage beaucoup plus constructif, beaucoup plus amical. En fin de compte, l'agenda des réformes en Turquie correspond tout à fait à ce qui nous est suggéré par les conclusions de la Présidence de l'UE : la réforme judiciaire, la lutte contre la corruption, une nouvelle loi sur les partis politiques, une loi sur le financement de la vie politique, des lois sur les droits syndicaux, tout cela correspond à notre propre calendrier, c'est notre programme. Si l'Europe trouve un nouveau style de communication avec la Turquie, on pourra mieux travailler ensemble, et faire progresser la Turquie dans sa vocation européenne.

Daniel Lequertier

Merci, je crois que nous avons tous bien compris et pris acte de votre opinion, que vous avez énoncée avec beaucoup de clarté, de transparence, de fermeté, mais également beaucoup de courtoisie, comme il sied dans de telles circonstances.

Je rebondis sur une de vos dernières phrases concernant l'année 2009, je ne dirais pas pour ma part que l'année 2009 pourrait être l'année de tous les dangers, ou une année cruciale ; mais il est certain qu'elle risque fort d'être une année sensible pour le dossier turc. Elle sera sensible à travers la clause de rendez-vous d'octobre 2009, avec le rapport qui sera établi à cet effet, l'examen qui sera fait à ce moment-là de l'ensemble des éléments du dossier, notamment des réformes que vous évoquiez et que la Turquie doit accomplir de toute façon, quel que soit son agenda européen me semble-t-il. Il est de fait également, et nous n'y pouvons rien, que 2009 sera une année sensible sur le front européen puisque se tiendront les élections européennes dans chacun des États membres. Il n'est pas exclu que le dossier turc revienne alors sur la table d'une manière ou d'une autre, qu'il revienne sur le tapis et qu'il soit soumis aux opinions publiques dans tel ou tel pays. Et puis, c'est un point qui a été évoqué lors d'une table ronde précédente, il est certain que l'année 2009 sera une année de crise financière, de crise économique. Il s'agit alors de savoir si cette crise économique constituera une opportunité saisie pour resserrer les rangs, pour mieux affirmer la solidarité entre l'UE ou la France d'une part et la Turquie d'autre part, ou si au contraire cette crise sera une incitation au « chacun pour soi ». Je crois que cette alternative est posée, et je vais laisser le soin à Monsieur Yuce le soin de nous montrer comment les relations économiques franco-turques pourront contribuer à faire progresser le dossier.

Les effets des relations bilatérales sur le processus d'adhésion de la Turquie

Ugur Yuce²³

Merci beaucoup Monsieur le président. Beaucoup de choses ont déjà été dites et je ne vais pas les répéter ; je profiterai plutôt de la parole qui m'est donnée pour faire une synthèse. Mais d'abord un peu de nostalgie : je remercie beaucoup l'Ifri parce que dans les années 1960, quand j'étais étudiant dans le quartier latin, j'habitais tout près du jardin du Luxembourg. C'était la belle époque où les étudiants habitaient le quartier latin. Et quand il faisait beau, je venais avec mes photocopiés étudier ici dans le jardin du Luxembourg, je regardais le bâtiment du Sénat et je n'imaginai jamais qu'un jour j'aurais l'opportunité d'être ici même au Sénat pour vous parler, et j'en suis ravi. C'est un grand honneur pour moi. Ma deuxième nostalgie concerne l'Ambassadeur Daniel Lequertier, avec qui j'ai travaillé en Turquie étroitement, qui m'a décoré dans le passé, et que je suis donc très heureux de retrouver aujourd'hui.

Des échanges bilatéraux empêchés

Je dois maintenant vous parler des relations d'affaires franco-turques et réfléchir à l'état de nos coopérations. Je pense qu'il est effectivement devenu plus difficile de coopérer. Et bien que ce matin le professeur Davutoglu nous ait parlé d'un trépied, et affirmé qu'il n'y avait pas de problème bilatéral entre les deux pays, je suis tout à fait en désaccord sur ce point. Je commencerai mon intervention en vous lisant deux paragraphes d'un document que j'ai entre les mains. Il s'agit d'un rapport confidentiel, rédigé par la mission économique française en Turquie pour le compte du Ministère. Ce document traite de la stagnation des échanges bilatéraux, et commence comme suit.

« En dépit de ce contexte particulièrement dynamique, les relations économiques entre la France et la Turquie piétinent. La France demeure, certes, l'un des principaux investisseurs en Turquie. Mais elle se trouve de plus en plus distancée d'année en année puisqu'elle est passée de la première à dixième place en terme de flux entre 2005 et 2007. » Et elle avait bien tenu la première place en 1997 et 98 quand nous avons travaillé avec monsieur l'Ambassadeur en Turquie. « De même, les échanges commerciaux bilatéraux n'ont progressé que très faiblement par rapport à 2006, alors que certains de nos partenaires européens ont vu leur échange exploser l'an dernier. Ainsi l'Allemagne et l'Italie ont vu leurs ventes augmenter respectivement de 19 % et de 15 % sur le marché turc en 2007, tandis que la France n'a enregistré qu'une progression de 8 % de ses ventes. Les États-Unis ont ravi à la France la place du 5e fournisseur de la Turquie en 2007. Ces chiffres illustrent bien le fait que l'on assiste à une perte de part de marché des entreprises françaises en Turquie. Celles-ci sont passées de 5,1 % en 2005 à 4,6 % en 2007. Selon nos interlocuteurs en Turquie... », c'est nous leurs interlocuteurs en Turquie, «... ces moindres performances françaises s'expliquent d'abord par la structure de nos exportations particulièrement

²³ Vice-président du Conseil d'affaires franco-turc

« tournées vers les biens de l'industrie automobile qui ont subi un net recul » — c'est discutable ; « il n'en demeure pas moins que la dégradation des relations franco-turques est susceptible d'avoir un impact sur les relations économiques entre nos deux pays, même si cela paraît encore difficile à évaluer. Ceci est particulièrement sensible pour les grands contrats, catégorie généralement soumise à un corps politique. À cet égard il convient d'observer que la France est aujourd'hui exclue des contrats militaires. On se souvient aussi que la Turquie a refusé d'inclure Gaz de France dans le consortium créé par le projet de gazoduc Nabucco qui devrait relier la mer Caspienne à l'Europe. Par ailleurs on nous a signalé que des entreprises de pays tiers montrent de plus en plus de réticences à former un consortium avec des entreprises françaises pour se présenter sur le marché turc, de peur que le projet ne soit rejeté au niveau politique du fait de la présence d'intérêt français en son sein. De ce fait les entreprises françaises qui cherchent à obtenir des grands contrats sensibles sont de plus en plus contraintes de développer des stratégies de contournement visant à dissimuler la bannière française pour ne pas trop souffrir de la détérioration des relations. »

Voilà donc le point de vue français, que je trouve personnellement très réaliste. L'état des relations politiques entre la France et la Turquie a eu un impact extrêmement négatif sur nos relations économiques bilatérales. La France aurait pu atteindre un chiffre d'affaires de plus de 30 milliards de dollars par an à l'exportation ; et les importations françaises, qui étaient par exemple de 3,5 milliards de dollars en 2005, sont maintenant à 4,7 milliards de dollars. L'excédent commercial français a tellement diminué qu'il est maintenant seulement de 400 millions d'euros, alors qu'il atteignait plus d'un milliard d'euros il y a deux ans. La part de marché de la France aussi commence à descendre.

Comment inverser la tendance négative

Il faut donc absolument que ces relations se rétablissent, qu'elles changent de direction, mais pour que ça change, il faut que l'attitude de la France change également. J'ai noté deux choses depuis ce matin. J'ai apprécié le langage de mon ami Marc Semo, qui est beaucoup plus direct que les diplomates. Tout d'abord, sur les chapitres de négociation : certes, deux chapitres auront été ouverts pendant la Présidence française. Mais il faudrait plutôt se pencher sur les cinq qui ont été bloqués, et pas sur les deux qui ont été débloqués. Je constate là un énorme manque de sincérité, et ce n'est pas le seul point. J'ai aussi apprécié à sa juste valeur la présentation très intelligente de notre ami de Grenoble, monsieur Nicolas Monceau. Je trouve très intelligent de dire que ce n'est pas la France qui refuse la Turquie, mais l'Europe tout entière. En gros, « nous Français, nous avons la franchise de l'exprimer, mais les autres aussi sont contre la Turquie ».

Très bien, mais on a oublié de relever une chose. Malgré le gouvernement actuel, malgré le Président Sarkozy, la France reste un pays très important dans le monde et en Europe. Et l'opinion française compte énormément. Et c'est depuis que Monsieur Sarkozy a commencé à utiliser la Turquie pour sa politique interne que tout a commencé à se dégrader, pas seulement en France, mais aussi en Turquie, et que le soutien de l'opinion publique à l'adhésion a commencé à baisser. Marc Semo a évoqué la vision personnelle de Monsieur Sarkozy, mais je ne pense pas que ce soit la seule raison, ni la raison primordiale. Je crois que c'est plutôt la montée du Front national de monsieur Le Pen et du vote pour l'extrême-droite en général qui a poussé le Président à utiliser ainsi la Turquie pour sa politique interne. Et il a réussi.

Avant de conclure, je voudrais rappeler à votre souvenir le cas du fameux montagnard Edmund Hillary, qui est venu à bout des plus hauts sommets de l'Himalaya. C'était un homme exceptionnel, mais non pas parce qu'il avait amené des Norvégiens avec lui, ou parce qu'il a vaincu à trois reprises, mais parce qu'il était le premier grimpeur au monde à avoir amené avec lui ses grimpeurs tibétains, qu'on qualifie de porteurs. Quand vous allez sur des montagnes aussi hautes, vous avez effectivement besoin de gens qui portent vos affaires. Ces « porteurs » sont en réalité des montagnards et des grimpeurs. Et Hillary a amené au sommet avec lui deux de ces Tibétains ; c'était vraiment la première fois et c'est unique.

Je ne fais ici aucune allusion à Madame Dati ou à Madame Yade, même pas à Monsieur Devedjian. Mais je pense que Monsieur Sarkozy devrait s'arrêter là, parce qu'il a atteint son but. Il a réussi : il a utilisé la Turquie et il est devenu le Président de la République française. Maintenant il devrait plutôt se concentrer sur les affaires réellement européennes et mondiales ; et là, il va voir besoin de la Turquie. On l'a déjà dit pour la Méditerranée, qui est une zone à risque pour la France, à cause des migrations en provenance d'Afrique du Nord. Il en a besoin pour le Moyen-Orient, dans le Caucase, dans les Balkans. Et aussi dans quelques années, quand la France voudra revenir au sein de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, la pourrait s'y opposer. La Turquie d'aujourd'hui n'est donc pas la Turquie d'il y a vingt ans. Elle a énormément évolué, énormément changé, et la France devrait l'envisager telle qu'elle est aujourd'hui. L'adhésion à l'Europe est très importante pour la Turquie et nous la soutenons à 100 % ; il faut que la France nous soutienne également.

Débat

Daniel Lequertier

Merci, il nous reste maintenant un peu de temps pour un débat avec la salle. Quelques commentaires de ma part aussi... La négociation continue, elle va se poursuivre avec par surcroît l'ouverture à partir de demain de deux nouveaux chapitres. Nous aurons en 2009 des échéances, pardon de les rappeler, les élections européennes, puis le rapport d'accession en octobre 2009, la clause de rendez-vous fixé en 2006, une nouvelle Commission européenne enfin. Donc nous aurons dans à peu près un an l'occasion de procéder à un véritable état des lieux actualisé de la situation.

Dans le même temps, il est évident que nous ne devons pas camper sur une posture attentiste, mais au contraire poursuivre le développement des trois éléments du trépied de Monsieur Davutoglu, et notamment des relations bilatérales franco-turques dans tous les domaines, le domaine politique, les consultations, le domaine culturel, la Saison culturelle turque en France, les relations économiques évoquées par Monsieur Yuce ; entre parenthèses sur ce sujet je pense qu'il pourrait être intéressant que des hommes d'affaires français travaillant en Turquie, s'il y en a dans la salle, puissent faire part de leur point de vue, qui ne se confond pas nécessairement avec celui de la Mission économique de l'Ambassade. Et puis, il y aura matière également entre la France et la Turquie à beaucoup travailler sur le front des relations internationales à travers notamment, ce qui a été rappelé

tout à l'heure, le fait que la Turquie sera membre non permanent du Conseil de Sécurité pour deux ans à partir du 1er janvier, et les thèmes sur lesquels Français et Turcs pourront travailler en commun ne manquent pas, entre la Méditerranée, le Proche-Orient, le Caucase, l'Afghanistan et j'en oublie.

Peut-être pourrions-nous également prendre un petit moment de cette séance de débat pour réfléchir ensemble à la vision à long terme que Français et Turcs, officiels et non officiels, peuvent avoir de l'UE. Mais j'ai assez parlé et je laisse la parole à la salle.

Alain Chenal²⁴

Je voulais revenir sur le référendum introduit dans la Constitution française et qui concerne la Turquie. J'ai été un peu surpris lorsque mon ami Marc Semo a dit tout à l'heure que Monsieur Chirac avait introduit le référendum dans l'espoir de faciliter la tâche de son successeur, pour faciliter l'entrée de la Turquie dans l'UE. Je ne suis pas tout à fait sûr que cela a été la raison principale, car même si l'on admet qu'il s'agissait de déminer le débat, en réalité on le rendait plus difficile pour l'avenir. Par contre on avait une bonne occasion de se débarrasser de cet inconvénient à l'occasion de la grande révision constitutionnelle entreprise par le Président de la République en 2008. Je rappelle que beaucoup de gens souhaitaient se débarrasser de ce verrou, de ce droit de veto donné à l'opinion française. Le comité Balladur, me semble-t-il était favorable à la disparition de cet article. Un certain nombre de parlementaires, le Ministre des Affaires européennes, je crois, avait dit lui aussi qu'on pouvait l'abandonner. Et finalement on a laissé la majorité inventer des formules bizarres qui aujourd'hui donnent un véritable droit de veto à l'opinion française. Je ne pense pas que ce soit uniquement le résultat d'un arbitrage au niveau du Secrétariat général de l'UMP. Et je rappelle que cette révision a quand même été actée au début de la présidence française.

Donc ma question s'adresse à Monsieur Ménat : comment, et je comprends bien que c'est une affaire de souveraineté française, comment donc, dans les discussions avec nos partenaires turcs, avons-nous pu faire état d'un esprit d'ouverture, tout en actant en même temps à travers la révision constitutionnelle un blocage assez vigoureux ? Je pense que la conversion du Président au pragmatisme ne s'est pas manifestée à cette occasion...

Pierre Ménat

Prenons cette question assez rapidement. Je ne partage pas vos conclusions et je vais vous dire pourquoi. D'abord, le référendum qui avait été introduit par la révision du 28 février 2005 n'était pas exigé pour l'adhésion de la Turquie, mais pour l'adhésion de tous les pays candidats, après la Croatie en l'occurrence, puisque qu'il concernait en l'espèce tous les pays candidats dont les négociations d'adhésion avaient commencé après le 30 juin 2004. Ensuite, le Président de la République et le gouvernement ont très clairement opté, par la loi constitutionnelle adoptée le 21 juillet, pour une procédure nouvelle pas du tout discriminatoire, soit l'adoption dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat

²⁴ Professeur à l'Université de Paris X Nanterre, Conseiller de la Fondation Jean Jaurès

et ensuite le choix pour le président de la République entre soit le référendum, soit le vote du Congrès, à la majorité des trois cinquièmes.

C'était la proposition du président de la République et du gouvernement, un choix très clair. Différentes sensibilités se sont ensuite exprimées au Parlement, le résultat est effectivement un peu différent du projet du gouvernement, mais le vote final n'est absolument pas revenu à l'état de fait antérieur. Premièrement, le texte continue à ne faire aucune discrimination entre les pays candidats. Deuxièmement il est vrai qu'il pose le référendum comme principe pour la ratification de nouvelles adhésions, mais il autorise aussi les assemblées, à la majorité des trois cinquièmes, à solliciter une procédure parlementaire qui elle-même s'exercera à la majorité des trois cinquièmes. Vous pouvez considérer que c'est très lourd, que c'est une procédure complexe, mais je vous répondrai deux choses. Premièrement, et cela a été un point très important tant pour l'Exécutif que pour le Parlement, il n'y a pas de discrimination ; or vous savez qu'à un moment donné du débat certains, et nous l'avons tout à fait rejeté, avaient proposé des discriminations en fonction des populations. C'était inacceptable. Deuxièmement, il n'est pas exact de dire que nous sommes revenus à l'exigence du référendum, parce que le système retenu consacre exactement le même choix politique que dans la proposition du gouvernement. S'il y a une majorité des trois cinquièmes pour soutenir l'adhésion d'un État-membre, dans l'hypothèse où un traité d'adhésion aurait été signé, naturellement, puisque de toute façon nous nous situons dans cette hypothèse, eh bien dans ce cas-là, cette majorité sollicitera la procédure du Congrès et se manifestera ensuite pour approuver la révision, le traité d'adhésion. Voilà, je suis d'accord avec vous pour dire que c'est compliqué, que ce n'est pas l'idéal, puisque ce n'est pas ce que le gouvernement avait proposé, mais in fine c'est très différent d'une procédure de référendum obligatoire.

De la salle

Je m'interroge sur l'avenir des relations commerciales entre la France et la Turquie en ce qui concerne les biens stratégiques, car on sait très bien que ces échanges sont généralement influencés par des considérations purement politiques. Donc je voulais savoir si les projets en la matière sont souvent écartés en raison du rafraîchissement de la relation bilatérale. Devra — on attendre l'évolution de la position française à propos des cinq chapitres déjà évoqués, ou sur le génocide arménien, pour faire évoluer sensiblement ce type de relation ?

Daniel Lequertier

Il me semble qu'une partie de la réponse a été donnée au début de son intervention par Monsieur Yuce, par la lecture d'un document émanant de la mission économique française dont le point de vue ne m'a pas surpris. Mais je souhaite peut-être donner la parole à nos amis turcs s'ils veulent développer leurs sentiments sur l'avenir des relations franco-turques et la nature des obstacles, politiques notamment, qui pourraient continuer de s'opposer au développement souhaité des investissements et des échanges franco-turcs.

Ugur Yuce

Je vais vous faire une réponse globale, qui est en fait spécifique la France est un pays très important pour la Turquie. Depuis le XIXe siècle, la France représente l'ouverture de la Turquie sur l'Europe. Les fondateurs de la République turque se sont inspirés de la Révolution française et de l'administration française en général pour établir leur nouvel État en Anatolie. Donc la France est un pays qui a toutes les possibilités, toutes les chances pour devenir un partenaire idéal de la Turquie dans tous les domaines, si elle décide de continuer à assumer ce rôle d'ouverture de la Turquie sur l'Europe. De notre point de vue la France, c'est l'Europe. Nous avons commencé disons à nous aligner sur les principes du siècle des Lumières en nous inspirant du modèle français. La France doit reconnaître son rôle historique dans l'évolution de la Turquie et utiliser toutes ses possibilités pour incarner à nouveau l'ouverture de la Turquie sur l'Europe.

De la salle

Il y a une trentaine d'années, Raoul Spiro, un ingénieur de chez Simca était venu faire son stage à Ankara. On m'a appelé à Izmir, où j'habite, pour nous dire que ce jeune ingénieur s'ennuyait à Ankara, et nous l'envoyer pour un week-end. Nous l'avons donc reçu, et mes parents l'ont emmené à un bal auquel ils devaient assister le samedi soir. C'était un bal organisé par l'association des journalistes, il y avait à peu près 300 personnes et le soir, quand ils sont rentrés, Raoul était ahuri. Il m'a dit "Ecoute, est-ce que tu es sûr que ce bal n'a pas été organisé par l'Ambassade de la France ou par le Consulat ?". J'ai demandé : "Pourquoi tu dis ça ?" ; il m'a dit "Comment se fait-il que tout le monde parle français ?" J'ai répondu : "Parce qu'ils sont bien éduqués, c'est tout". Là, en Turquie c'était la norme, mais je partage l'avis de mon ambassadeur, les politiques et les politiciens sont de passage, les pays restent. Et moi je suis très optimiste, je pense qu'avec le temps tout va s'améliorer. Je crois en la France et en vos normes aussi et je sais très bien que votre mémoire n'est pas à court terme. Un jour, je suis sûr et certain que l'on se souviendra d'avoir signé le traité d'Ankara en 1963.

Daniel Lequertier

Il en est, je crois, des relations bilatérales franco-turques dans le domaine économique comme de la crise économique... On s'interroge beaucoup à l'heure actuelle pour savoir si la crise formera un V, un L, ou un U. Je vous rappelle tout de même, et je fais là référence à un échange que j'ai eu avec un jeune collègue et ami qui était en poste en Turquie quelques années avant moi, qu'au début des années quatre-vingt, il n'y avait que quatre sociétés implantées en Turquie. Quand j'y étais, il y a une douzaine d'années, c'était à peu près 400. S'agissant des relations commerciales, la Turquie devait être à l'époque le quatrième ou le cinquième partenaire commercial de la France en dehors des pays de l'UE. Et la France, Monsieur Yuce le rappelait, était le premier investisseur étranger dans les années 96, 97, 98. Il y a eu au cours des dernières années, pour des raisons que chacun connaît, un palier. Reste à espérer que les raisons qui expliquent ce palier ne persisteront pas. Je ne pourrais pas en dire davantage.

De la salle

Monsieur l'Ambassadeur, vous avez posé une question qui devrait nous faire beaucoup réfléchir. La crise que l'on traverse n'a pas de précédent dans l'histoire du monde. Qu'elle n'ait aucune influence sur les relations entre la Turquie et l'Europe, ça n'a pas de sens. Et je voudrais vous faire part de ce que nous ressentons dans notre travail quotidien sur les économies urbaines.

Contrairement à beaucoup de gens, je pense que c'est la crise environnementale qui a provoqué la gravité de la crise financière et non pas l'inverse. Tout le monde dit que l'on est passé d'une crise financière à une crise économique, mais ce n'est pas vrai. Si la crise financière est aussi grave, c'est parce qu'il s'est d'abord produit un tournant dans l'histoire de l'environnement mondial. Et dans le domaine, la Turquie pourrait apporter quelque chose de très important à l'Europe. La Turquie est plus proche des pays émergents. Son urbanisation ressemble à celle de l'Inde. Le développement de sa consommation en eau et énergie correspond aux problèmes de l'Asie. Elle dispose de toute une série d'atouts pour aider l'Europe à découvrir des solutions. Certains d'entre vous savent que nous voulons demander aux Turcs de prendre l'initiative, à l'occasion du Forum mondial de l'eau, de créer un réseau de villes concernées par ce même type de problèmes. L'urbanisation européenne c'est l'urbanisation de la vieillesse, ce n'est pas l'urbanisation de la jeunesse. Vous devez apprendre à jouer cette carte. Je vous assure que vous rendrez alors service non seulement à l'Europe, mais au monde en général. J'ai assisté à des réunions avec votre petite Silicon Valley, la Middle East Technical University, j'y ai organisé des réunions avec des Indiens. Je vous assure que les échanges sont extraordinairement intéressants. Vous avez des centres de recherche remarquables, utilisez-les.

Ugur Yuce

Oui, bien sûr c'est la raison pour laquelle dans mon intervention, j'ai essayé de suggérer à nos amis européens, au lieu de chercher à créer une crise avec la Turquie l'année prochaine, de coopérer avec nous pour contrecarrer la crise économique mondiale... La Turquie est le seul pays avec lequel l'UE a une union douanière, elle est en plus membre du G20, elle pèse déjà sur la scène économique mondiale. Donc l'année prochaine ne doit pas être l'année de la crise turque, ce doit être l'année de la coopération entre la Turquie et l'UE contre la crise économique mondiale.

Delphine Duthilleul²⁵

Je voulais juste relativiser les propos de Monsieur Yuce sur la situation économique bilatérale, qui semble, à vous écouter, *a priori* catastrophique. Juste quelques chiffres : il y a quand même aujourd'hui 300 implantations françaises en Turquie, qui emploient près de

²⁵ Adjointe au Chef de bureau Europe, Direction générale du Trésor et de la politique extérieure, Ministère de l'Économie et des Finances

70 000 personnes. Précisons aussi qu'au plan de la politique économique et commerciale, il y a une vraie volonté de dynamiser les relations. Madame Idrac, notre Secrétaire d'État au Commerce extérieur, a rencontré son homologue monsieur Tuzmen à Marseille le 2 juillet. Une autre rencontre s'est tenue entre les deux ministres à Ankara le 25 novembre, puis une autre à Istanbul. Nous avons mis en place un comité mixte économique et commercial, qui permettra d'aborder régulièrement ces questions entre nos deux pays. C'est quelque chose d'extrêmement important. Lors de cette rencontre, les deux ministres ont évoqué des sujets extrêmement divers, comme la Saison turque en France, les problèmes des transports, les investissements de l'AFD en Turquie qui sont très importants. L'AFD compte d'ailleurs promouvoir l'aide aux PME en Turquie, etc. Je trouve donc que la relation bilatérale économique et commerciale se développe, en tout cas on fait tout pour que ça marche. Pour finir, Monsieur Bussereau s'est également rendu en Turquie peu de temps après Madame Idrac pour signer un accord de partenariat entre ADS et Turkish industry. Voilà, mes propos avaient juste pour but de relativiser un petit peu les vôtres concernant les relations économiques et commerciales.

Ugur Yuce

Oui Madame, il ne me reste plus qu'à vous remercier. Je suis turc et nous sommes très satisfaits du niveau de nos relations bilatérales... si vous êtes contente, je le suis également !

De la salle

Je voudrais reprendre la question qui avait été posée concernant l'impact des relations politiques sur les exportations de biens stratégiques. Il me semble que la question portait plus spécifiquement sur les équipements militaires et nous n'avons pas vraiment eu de réponses là-dessus. Et de façon plus générale, car c'est un très vaste sujet, qu'en est-il des relations bilatérales militaires entre la France et la Turquie ? Quand on connaît l'importance de l'institution militaire en Turquie, c'est une question qu'on peut se poser.

Oguz Demiralp

Dans le domaine militaire, et de l'industrie de défense, nous avons, c'est mon idée personnelle, besoin d'un dialogue plus fort et plus approfondi avec la France, parce que nous avons beaucoup de choses à partager à ce sujet. Ce dialogue a déjà entamé avec des visites entre ministères, il faut continuer.

Daniel Lequertier

Il y a deux sujets un peu différents : le dialogue politique et stratégique d'un côté, et puis les sujets plus concrets, ce qui intéresse tout particulièrement Pierre Ménat.

Oguz Demiralp

Excusez-moi, je ne veux pas entrer dans le détail du sujet.

Pierre Ménat

Sur les relations politico-militaires, je partage totalement ce qui a été dit par l'Ambassadeur Demiralp. C'est aussi l'avis du Ministre des Affaires étrangères et européennes, et c'est également, je peux le dire, car je suis en contact avec eux quotidiennement, l'avis du Ministère de la Défense et de l'État-major des armées : nous pouvons faire plus et mieux dans ce domaine.

De la salle

En plus de l'armement, il faut aussi citer le domaine de l'énergie, qui intéresse beaucoup la France, parce que la Turquie a décidé de se doter de centrales nucléaires. Nous connaissons la compétence de la France dans ce domaine, et elle sera exclue.

Daniel Lequertier

Je crois qu'en fait aucun grand domaine de l'activité économique ne devrait potentiellement être exclu des relations bilatérales entre la France et la Turquie. Il y a matière pour nos entreprises, pour nos sociétés à travailler ensemble, à échanger dans tous les domaines et pratiquement sans exception.

Ugur Yuce

Vous voyez bien que la France et la Turquie ont beaucoup de choses à faire ensemble. Il y a le désir, il y a le potentiel, mais pour que cela marche effectivement, il faut laisser oeuvrer tranquillement la Turquie dans sa démarche européenne, dans ses négociations européennes. Il ne faut pas créer de problèmes inutiles, qui ont aussi des répercussions négatives sur les relations bilatérales. Sans cela, la France et la Turquie sont des partenaires évidents.

Daniel Lequertier

Il me reste à remercier avec beaucoup de chaleur les quatre participants à cette table ronde, avant de demander à Philippe Moreau-Defarges de venir à cette tribune pour clore les travaux de l'ensemble de la réunion d'aujourd'hui.

Dorothee Schmid

Deux mots pour présenter Philippe Moreau-Defarges, que tout le monde ou presque connaît déjà. Nous remercions beaucoup Philippe de nous rejoindre pour faire cette conclusion qui sera, je l'espère, pas trop explosive, après ce petit point sur le bilatéral franco-turc qui a quand même laissé sortir, disons, quelques points de désaccord, malgré les grands intérêts convergents.

CONCLUSION DES TRAVAUX

Philippe Moreau-Defarges²⁶

Si j'ai bien compris, on m'a demandé de ne pas parler des rapports franco-turcs, mais de faire un point sur l'état de l'UE. Et je crois qu'il est effectivement très important, aussi pour nos amis turcs, de bien comprendre où en est l'UE. Je choisirai pour cela une démarche extrêmement simple qui vous est familière : je vais comparer l'UE à une maison. C'est une maison en construction.

La maison UE, toujours en chantier

Première remarque, je vous rappelle que cette maison a été voulue par six personnes, qui sont assez différentes : il y a des grands, des petits, ils se sont pas mal disputés, la France et l'Allemagne notamment, mais enfin ils se mettent ensemble. Et puis peu à peu ils sont rejoints par d'autres, et peu à peu cette construction conçue initialement pour six personnes a dû en accueillir neuf, dix, douze, quinze, et maintenant vingt-cinq, puis vingt-sept.

Je sais que nos rois étaient capables de faire des palais à extensions infinies, mais ici c'est quand même problématique. La première difficulté est de garder la cohérence d'une maison à laquelle vous ajoutez sans cesse des pièces, des ailes etc., et surtout des pièces de tailles différentes, avec des gens qui ont des choix différents. L'un veut une grande pièce, l'autre une pièce haute, etc.

Deuxième difficulté, c'est qu'au fur et à mesure qu'on construisait cette maison, les constructeurs se sont rendus compte que pour que cette maison tienne il fallait lui donner une espèce de dynamique, que cette architecture soit dynamique. Donc il fallait constamment introduire dans cette architecture des éléments nouveaux pour lui donner de l'ampleur, de la réalité, de la cohérence. On a ainsi d'abord imaginé un marché commun, puis un marché unique. Ensuite on a fait une monnaie unique, on a ajouté l'Espace Schengen et je ne rentre pas dans les détails parce que tout ça est construit bizarrement... par exemple, comme vous le savez, tous les membres de l'UE ne font pas partie de la Zone Euro, alors que certains États qui ne sont pas dans l'UE sont membres de l'espace Schengen. Tout cela est un peu baroque et compliqué. C'est la vie mais c'est compliqué, à chaque fois on ajoute des pièces, et en même temps on ajoute des éléments.

Troisième remarque, c'est qu'à ce moment-là, les architectes se sont rendus compte qu'il faudrait donner un sens à cette maison. Je rappelle que quand Louis XIV construit Versailles, il lui donne un sens. Quand les pharaons construisent les pyramides, ils leur donnent un sens. Toute grande construction a un sens. Donc les Européens se disent qu'il

²⁶ Chercheur à l'Ifri, co-directeur du rapport annuel Ramses

faut donner un sens à l'Europe, un sens politique. Et là autre difficulté, ils se sont aperçus très vite que s'ils étaient bien d'accord pour faire quelque chose de commun, s'ils étaient même d'accord pour ne plus se faire la guerre, le sens politique de l'ensemble n'était pas si évident. Qu'est-ce que cela allait donner à l'arrivée, une fédération, une confédération, ils ne le savaient pas très bien. Ils en avaient des visions très différentes. Vous voyez, on ajoute des pièces, des éléments, et en plus la finalité même est un enjeu compliqué et de dispute.

Une union d'États où chacun doit donner son accord

Quatrième remarque, qui concerne encore plus la Turquie, les constructeurs de l'Europe se sont rendu également compte que l'idéal serait bien sûr d'ajuster les règles, de les adapter, de les modifier en fonction des finalités politiques, des progrès de la construction européenne. Et ils se sont alors aperçus d'une évidence simple, c'est que l'UE aujourd'hui, quels que soient nos souhaits, est une union d'États. Elle reste une association d'États, ce qui veut dire que rien ne peut être décidé de fondamental dans l'UE sans que les 27, pour le moment, et plus tard il y en aura peut-être d'autres, donc sans que les 27 l'approuvent individuellement, selon leur procédure. Je vous rappelle que les modifications institutionnelles sont ce qu'il y a de plus fondamental dans l'UE. Elles ne peuvent intervenir que par traité avec l'accord, l'approbation, la ratification des 27. C'est le fameux problème du malheureux Traité de Lisbonne. Et je suis ici désolé pour la Turquie, car pour que la Turquie ou qu'un autre État candidat entre dans l'UE, il faut que les 27 États membres actuels disent individuellement oui.

Donc l'UE reste quelque part une union d'États, avec disons encore certains éléments de la souveraineté. Les règles fondamentales du club, la décision sur qui doit être membre du club, se font à l'unanimité, et pas seulement sur la délibération des gouvernements, mais avec l'approbation unanime des parlements. On ne peut pas changer ça. C'est absolument impossible à changer. D'ailleurs vous le voyez bien, dans l'affaire du traité de Lisbonne, on voit bien que les États sont confrontés bon au problème de l'Irlande et même peut-être au problème de la République tchèque et ils se rendent bien compte que la seule issue qu'ils aient, même si c'est une issue un peu désespérée, c'est d'arriver à un moment donné à convaincre le peuple irlandais de dire oui. Imaginez, attendez, imaginez que dans la vie, vous êtes dans une pièce où il y a 27 personnes et que vous avez ces 27 personnes, vous devez constamment pour les choses essentielles que 27 personnes soient d'accord. Et j'ai envie de dire à 27 personnes c'est encore plus difficile parce que celui qui est dissident on peut le coincer et lui dire mon vieux tu peux t'aligner sur les 26. Mais vous voyez le problème. Et là on voit bien qu'il y a un verrou fondamental, donc on voit que ça reste une union d'États. Ça, c'est ma quatrième remarque.

Au moment même où l'UE se développe, où elle se construit, il faut donc rappeler qu'elle est faite d'abord par les États, par négociation entre les États. Je crois que les ambassadeurs le savent mieux que moi, le cœur des négociations européennes ce sont des réunions de fonctionnaires, avec bien sûr des fonctionnaires de la Commission, mais surtout des fonctionnaires des États. L'Europe s'est faite par les États. Et on voit bien aujourd'hui que la construction européenne a un prix élevé pour les États. En effet, l'UE retire aux États un certain nombre de compétences. Par exemple, la Direction du Trésor du Ministère français de l'Économie n'est plus ce qu'elle était il y a 30 ou 40 ans ; c'est une conséquence de la construction européenne et de la mise en place de la Zone Euro. Les États abandonnent donc des pans de compétences. Parfois ce n'est pas évident. Et cela veut dire notamment

pour vous que, si vous rentrez un jour dans l'UE, l'État turc devra abandonner des pans entiers de compétences.

Quelle légitimité pour l'Europe ? Un jeu politique à plusieurs niveaux

Il se produit une autre tragédie dont nous devons être conscients : la construction européenne donne une forme de légitimité à des revendications que l'on peut appeler régionalistes ou nationalistes, et qui sont un véritable problème. Aujourd'hui, schématiquement, l'UE repose sur trois légitimités. Première légitimité, la vieille légitimité des États, les États sont toujours les entités légitimes qui construisent cette Union puisque ce sont eux par exemple qui négocient les traités. Deuxième légitimité, la légitimité européenne en construction, car il y a bien une légitimité européenne en construction avec la citoyenneté de l'UE, l'élection du Parlement européen... Et troisième niveau de légitimité, redoutable celui-là, la légitimité que certains diront nationale ou régionale, au niveau infra-étatique : je pense aux Écossais, aux Basques ou encore aux Kurdes.

Lorsque l'UE intègre un État, elle prend ses problèmes avec lui. Et donc lorsque l'UE intègre un État, elle doit montrer qu'elle est capable de résoudre ses problèmes. On peut en donner un exemple positif, c'est l'Irlande du nord. Incontestablement, l'appartenance du Royaume-Uni et de l'Irlande à la Communauté Européenne, puis à l'UE, a facilité un certain règlement du problème nord-irlandais. Mais il faut être bien conscient de ces phénomènes. Je crois savoir que la Turquie est un peu jacobine, tout comme les Français sont un peu jacobins ; vous devez donc comprendre cette préoccupation : il y a une véritable problématique de la tension entre les trois légitimités que j'ai énoncées. Et moi qui suis très pro-européen, et même fédéraliste, je trouve vraiment ces trois légitimités problématiques. Et il est clair que l'entrée de la Turquie dans l'UE accentuerait d'une certaine manière le problème. On ne peut pas nier ces difficultés.

Une construction sur fond de crise

Dernière remarque, tout ce que je viens de vous dire s'inscrit aujourd'hui sur la toile de fond de la crise. Chacun aura son diagnostic, son appréciation sur la crise, mais c'est en tout cas un choc très fort, très profond. Il faut évidemment se méfier des comparaisons historiques, mais en tout cas on sait que les chocs économiques ont des conséquences sociales, et donc hélas à un moment donné des conséquences politiques. Je pense donc que quand la Turquie s'interroge sur le comportement de l'UE, sur les ambiguïtés de l'UE, ses équivoques, quand la Turquie se croit déçue, elle doit prendre en compte l'ensemble de la problématique. La force et la faiblesse de l'UE, c'est qu'elle est démocratique.

On dit souvent que l'UE souffre d'un déficit démocratique, mais tout de même, quand un traité signé par 27 États doit être approuvé par tous les parlements, je suggère que l'on compare les règles des Nations Unies et les règles de l'UE. Si je ne me trompe pas, lorsqu'on révisé la charte des Nations unies, il faut la majorité des 2/3 ou des 3/4 des États ; en tout cas, on n'exige pas un accord unanime. Pour réformer l'Europe, on exige un accord unanime des États. Et c'est un verrou extraordinairement fort. Qu'on ait recours au référendum ou bine que les parlements votent ne fait finalement pas beaucoup de différence. On dit volontiers aujourd'hui que le référendum est coupable de tout : dès qu'il y a un référendum c'est épouvantable. Sans doute, mais les parlements ne sont pas faciles. Les

parlements savent se défendre. Et je dirais que même dans un pays comme l'Allemagne où le référendum est interdit constitutionnellement pour des raisons historiques, le parlement, le Bundestag n'en fait pas forcément un pays facile à gouverner...

Il faut donc bien comprendre cela, et je connais bien toute l'argumentation turque, j'ai souvent été en Turquie. Mais vous ne pourrez pas changer l'UE. L'UE est ce qu'elle est, elle est cette espèce d'ensemble démocratique avec des règles précises. C'est un club de règles. Il y a un pacte fondamental et il faut vivre avec ça. On peut dire que c'est une faiblesse, une incapacité à décider. D'un autre côté, c'est ce que nous avons voulu, nous Européens. N'oublions pas que cette construction européenne s'est faite dans le souvenir des tragédies des années trente, des tragédies du début du XXe siècle.

Voilà j'ai tout simplement essayé de vous faire comprendre cette UE, car je crois que si la Turquie veut rejoindre l'UE, il est important qu'elle comprenne bien ce qu'elle est et sa réalité. Et je vous le rappelle que cela ne sert à rien de ne pas reconnaître cette réalité.

Dorothee Schmid

Mensur, il faut maintenant revenir à la tribune pour représenter la Turquie, conclure cette journée et dire au revoir...

Mensur Akgun

Je ne m'attendais pas à être rappelé, et c'est une surprise très agréable. Merci à vous tous, merci Dorothee, merci l'Ifri. Nous avons eu une discussion extrêmement fructueuse et je pense que tout le monde en a bénéficié. Nous nous sommes évidemment bien compris, mieux compris qu'avant et nous avons appris beaucoup de la Commission, des participants français, et je crois aussi des Turcs eux-mêmes. Merci beaucoup pour votre participation et merci pour nous avoir écoutés.